

Robert FOSSAERT

Économiste [macrosociologie]

(2011)

L'AUTOMNE AMÉRICAIN

ESSAI

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"

Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Robert Fossaert

L'AUTOMNE AMÉRICAIN. Essai.

Premier essai d'une série de trois.

Andresy, janvier 2011. Texte inédit. Chicoutimi : Les Classiques des sciences sociales, 3 mars 2011.

[Autorisation formelle accordée par l'auteur, le 18 janvier 2011, de diffuser cet essai dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : robert.fossaert@orange.fr

Polices de caractères utilisée : Comic Sans 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US), 8.5" x 11"

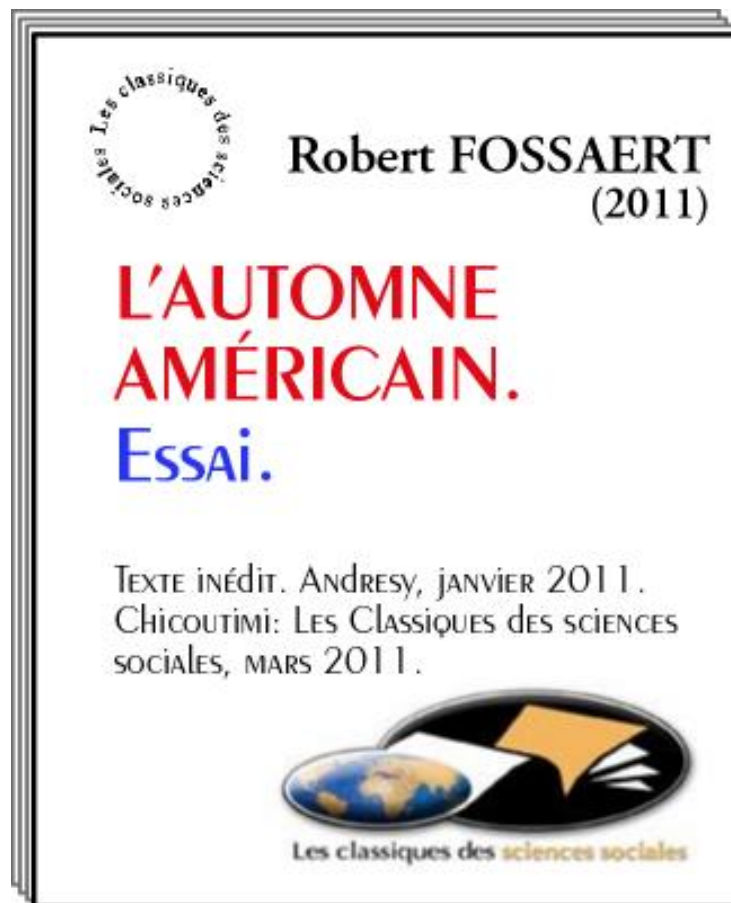
Édition numérique réalisée le 3 mars 2011 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Robert Fossaert

Économiste [macrosociologie]

L'automne américain.
Essai.



Andresy, janvier 2011. Texte inédit. Chicoutimi: Les Classiques des sciences sociales, 3 mars 2011.

Premier essai d'une série de trois :

Premier essai : **L'automne américain**, janvier 2011.

Deuxième essai : L'hiver européen, janvier 2011.

Troisième essai : L'été chinois.

Table des matières

[Préambule.](#) Les saisons du premier 21^e siècle.

[Chapitre 1.](#) Le reflux

[La chute des empires](#)

[Alliances militaires ou coopératives d'États ?](#)

[Le grillage étatique](#)

[Une révolution informatique à faire mûrir.](#)

[Les États-Unis sauront-ils rénover le rêve américain ?](#)

[Chapitre 2.](#) La boîte noire des USA

[Cinquante États seulement ?](#)

[Sénateurs, magistrats et lawyers](#)

[Etranges États étrangers](#)

[Un monde sans souverain ?](#)

[Annexe:](#) Frederic Kirgis, The American Society of International Law, May 1997

[Chapitre 3.](#) Le virage Obama

[La difficile conquête de pouvoirs par un Président dérangeant](#)

[Une politique internationale prolongeant par trop la politique intérieure](#)

[Un monde bipolaire ou multipolaire ?](#)

[Mondialiser la violence légitime](#)

[Chapitre 4.](#) Un avenir à reculons

[Les allées encombrées d'un pouvoir menacé d'impuissance.](#)

[Les États-Unis au péril d'un monde changeant](#)

[L'élan des mondialisations](#)

[Sur les réalités de l'actuelle mondialisation](#)

[Recherche d'un Nouveau Monde](#)

[Enrichir les jeux du droit](#)

L'automne américain. Essai.

PRÉAMBULE

Les saisons du premier 21^e siècle

[Retour à la table des matières](#)

Le 21^e siècle a dix ans. Son climat politique est de plus en plus mondialisé, mais de façon tâtonnante et parfois cahoteuse. Aucune perspective d'ensemble ne peut être esquissée pour assembler, de façon crédible, toutes les prévisions que j'ai pu détailler en plusieurs domaines. Néanmoins, trois essais peuvent être tentés pour embrasser cet ensemble du point de vue de chacune des puissances les plus enveloppantes ou les plus pénétrantes.

Aucun de ces trois essais ne peut être inscrit dans un calendrier prévisionnel, car trop d'interactions sont à l'œuvre. Aucun, non plus, ne peut être circonscrit dans une partie de l'espace mondial, car tous trois animent la mondialisation en cours, quoique de façon contradictoire et avec des vigueur inégales et changeantes. La métaphore la plus expressive pour caractériser chacune de ces perspectives partielles me paraît être le jeu fluctuant des saisons.

* * *

Vu des USA, le monde actuel entre en automne, après un bel été où la prédominance américaine s'est affirmée depuis leur participation de 1942-1945 à la seconde guerre mondiale. L'*automne des États-Unis* qui semble s'annoncer fera l'objet du premier essai.

Vu d'Europe, ce même monde a connu, coup sur coup, deux brefs printemps au sortir du rude hiver que fut, ici, la seconde guerre mondiale en sa durée intégrale. Premier printemps, à l'ouest, après la Libération de 1945 ; second printemps, à l'est, suite à l'effondrement du système soviétique en 1980. Après quoi l'été n'a pu s'établir dans des pays qui perdaient leurs colonies ou/et leurs illusions. Si bien qu'un *hiver européen* semble s'installer peu à peu. Il fera l'objet du deuxième essai.

Vues de Chine, enfin, l'Asie et quelques autres parties du monde semblent bénéficier d'une cure de jouvence dont la durée et l'intensité sont sans précédents. L'effet continental et même mondial de cette revigorante transformation peut être considéré comme un *été chinois*, en attendant qu'en Inde et ailleurs d'autres poussées se confirment au point d'en faire un été asiatique ou d'un plus vaste empan. Pour le moment, néanmoins, le troisième essai est encore à centrer sur cet *été chinois*.

* * *

Automne américain, hiver européen, été chinois offriront trois visions d'un seul et même monde, au cours des premières décennies du 21^e siècle. Trois climats, parfois secoués de tempêtes guerrières, mais riches aussi d'espairs, pour un monde où la misère recule plus vite que jamais...

L'automne américain. Essai.

Chapitre 1

Le reflux

[Retour à la table des matières](#)

Les États-Unis subiront un net déclin au cours des prochaines décennies. Non qu'ils soient condamnés à s'appauvrir, à perdre toute leur influence mondiale ou à souffrir de quelque autre calamité, non ! Mais l'absolue prééminence qu'ils ont acquise au cours du 20^e siècle est désormais en péril, sans qu'ils aient aucune chance d'éviter un recul majeur relativement à d'autres pays, que ceux-ci soient "émergents" ou d'un bâti séculaire, qu'ils soient massifs comme la Chine ou l'Inde, fatigués comme la Russie et plusieurs autres États européens ou fougueusement juvéniles comme la Corée ou le Brésil. De quelque côté que l'on se tourne, tout bouge et bougera de plus en plus, jusqu'au cœur lacustre ou forestier de l'Afrique, aux replis montagneux de l'Asie centrale et aux semis d'archipels de l'Insulinde ou des Caraïbes. Aucune guerre, aucune rénovation industrielle, aucune invention financière, aucun sursaut religieux ou philosophique, bref aucun miracle ne pourra entraver la transformation de l'ordre planétaire qui est déjà en cours et qui a toutes chances de s'accélérer.

Pour formuler d'aussi tranchantes affirmations, je m'adosse aux recherches que j'ai menées de longue date. Les livres que j'ai écrits depuis plus de cinquante ans

sont aisément consultables sur un site canadien ¹. Parmi les plus récents figurent notamment les deux volumes de *L'inventaire du 21^e siècle* [tome 1 - *La dynamique du système mondial*, 2005 ; tome 2 - *Les principales transformations*, 2006] et *L'invention du 21^e siècle* qui leur a fait suite en 2007. Quand il en sera besoin, je donnerais plus avant quelques références complémentaires. Naturellement, ces textes substantiels ne prouvent rien, quant à l'avenir des plus de 300 millions d'*Étatsuniens*, eux-mêmes entourés par les quelques 6 milliards d'étrangers qui sont dispersés dans près de 200 pays de taille et poids très variés. Sans rien garantir, ils détaillent néanmoins un argumentaire théorique et historique qu'il faut ignorer ou mésestimer pour me réfuter. Bref, j'invite le lecteur à réfléchir. Et, pour donner le ton des thèses et hypothèses que je vais formuler, il me plairait d'appeler *Étatsuniens* les habitants d'une partie de l'Amérique du nord qui se présentent habituellement comme *Américains*. Mais, prisonnier d'un usage qui survivra peut-être au déclin des USA, je vais, moi aussi, évoquer le plus souvent les États-Unis ou les Américains, en respectant les bonnes façons médiatiques.

La chute des empires

[Retour à la table des matières](#)

Vers 2030, la Chine deviendra la première puissance économique du monde en termes de PIB global, mais il se pourrait que son rattrapage du PIB par tête des États-Unis ne soit pas encore tout à fait acquis vingt ans plus tard. Pourtant, il sera en vue, si bien que le dicton populaire - *riche comme un Américain* - changera de référent. D'autant que la Chine de l'époque, probablement renforcée par la récupération de Taiwan, sans être diminuée par une perte du Tibet, pourrait aussi avoir cheminé, de "statut spécial" en "statut spécial", vers un ensemble plus vaste, étalé par exemple de Singapour à Taïpeh et associé à l'ASEAN, au Japon, à la Corée réunifiée, encore que bien des variantes soient possibles dans cette Asie ou l'Inde montera, elle aussi, en puissance. Ailleurs, d'autres coagulations originales pourraient se manifester - ou se préparer - soit par association de la Russie et de la Turquie à l'Union européenne, soit même par une extension transocéanique des USA qui incluraient

¹ Voir Les Classiques des sciences sociales : [Robert Fossaert](#).

l'Australie et la Nouvelle Zélande, en plus d'une Grande-Bretagne finalement détachée de l'Europe. Autrement dit, ces USA pourraient finir par accueillir sous leur toit la vieille mère que leurs fondateurs abandonnèrent jadis, non sans lui emprunter sa langue, son droit et plusieurs de ses autres coutumes. Tant il est vrai qu'un grand pays riche de savoir-faire et de savoir-dire ne meurt que très rarement : les héritiers de l'empire romain peuplent encore l'Europe et une bonne part des Amériques, tandis que les héritiers du Califat islamique, mêlés à ceux de l'empire ottoman occupent tumultueusement tout le Proche et Moyen-Orient, non sans échos des Balkans à l'Indonésie. Il en va de même pour les tout petits empires, tels le Hollandais ou le Portugais. Plus tard, j'aurai aussi l'occasion d'évoquer les très vastes ou très petits empires asiatiques, souvent plus anciens que ceux qui viennent d'être cités. La gloire des États-Unis ne s'éteindra pas de sitôt. Mais leur été s'achève, leur automne est déjà commencé.

Encore faut-il s'attendre à maintes contorsions que je vais illustrer en "balayant devant ma porte", par l'exemple d'un autre ex-empire dont le déclin - relativement aux autres puissances - s'est accéléré, sans que ses dirigeants ou ses classes populaires aient pris une claire conscience de cette évolution inéluctable : je veux dire la France... Tout au long du 20^e siècle, ce pays a été plusieurs fois secoué en ses divers domaines d'action. À l'échelle mondiale, il a perdu beaucoup de sa puissance. Épuisé par la guerre de 1914-18, il a subi en 1940 la pire défaite de son histoire. Il s'est ensuite redressé, en termes démographiques et économiques, mais s'est enlégé dans une longue et souvent vaine politique de consolidation de son empire colonial et de rétablissement de sa relative prépondérance européenne. La guerre perdue en Algérie aurait pu clore cette décolonisation ratée, mais, au prix d'efforts militaires souvent démesurés (nucléaire, porte-avions, autres équipements onéreux, troupes sur maintes bases lointaines), ce pays a trop misé sur sa grandeur passée, sans stimuler suffisamment ses vraies richesses mondiales (économie, culture, arts, lettres, sciences, tourisme, etc.). La fin de la guerre froide l'a pris à contre-pied. En effet, son influence, un temps renforcée en Europe même, malgré un fréquent freinage britannique, s'est affaiblie après la réussite de la réunification allemande, puis s'est diluée dans une Europe plus marchande et otanisée qu'intégratrice, si bien que ses efforts occasionnels pour réduire (et, imaginativement, résorber) la prédominance étatsunienne des deux côtés de l'Atlantique ont été contrecarrés. Dans cette France, les forces politiques des gauches ont souffert des échecs mortels du communisme, sans

pouvoir se rassembler presque entières, dans un mouvement commun. Le syndicalisme s'est anémié, les partis se sont divisés plus que ne l'exigeaient leurs spécificités respectives. Le clivage longtemps fondé sur le pro- ou l'anti-communisme a été relayé par des projets européens fortement (mais mal) contrastés. Le résultat global du 20^e siècle y serait donc médiocre, n'était le saupoudrage d'aides sociales qui a mobilisé une fraction souvent croissante du revenu national, pour réparer les dommages des guerres, assister les familles, les chômeurs et les indigents, favoriser de temps à autre le logement populaire, étendre les soins médicaux, élargir le champ et la durée de l'enseignement gratuit et esquisser maintes autres adjonctions. En fait, à richesse égale, des tendances analogues ont gagné toutes les nations développées d'Europe et l'espoir de recevoir un égal bénéfice a été (avec la conjuration des guerres) la motivation principale des peuples engagés dans l'Union Européenne.

Cahin caha, la France a finalement changé quelque peu. Ses habitants aspirent à devenir plus citoyens que jadis, ses élites sont un peu plus souvent électives. Ses centres de pouvoir, devenus plus perméables aux contre-pouvoirs de la société civile, apprennent à se mêler utilement au vaste monde. Non plus pour raviver le mythe du phare français éclairant l'Europe entière et les vastes régions d'outre-mer à civiliser-coloniser, mais bien pour tirer coopérativement le meilleur parti possible des forces conjuguées de l'Union Européenne dans le plus grand nombre possible d'intérêts communs. Les membres de cette Union, longtemps disjoints par la guerre froide, ont commencé à réaliser quelques progrès coopératifs, mais pas encore suffisants pour que leur "Union" Européenne réussisse à s'unifier. Il lui reste à fixer les limites de son ensemble dont l'homogénéité laisse beaucoup à désirer. De fait, il existe encore trois Europes emboîtées de façon complexe. Deux d'entre elles prolongent le clivage originel entre, d'une part l'Angleterre, accompagnée de ses alliés libre-échangistes et, d'autre part, les Six États fondateurs du Marché Commun (la C.E.E. de 1960). Ces derniers sont partisans d'un marché bien régulé (et souvent à peu près d'accord sur ce que signifie concrètement ce "bien régulé")². À quoi s'ajoutent, à l'est de l'Allemagne et au sud de l'Autriche des extensions qui n'en finissent pas d'osciller entre les deux précédents groupes. Néanmoins la situation se clarifie lentement, grâce à l'action amalgamante du Parlement européen, plus qu'aux

² Si, du moins, ils réussissent à surmonter les difficultés fiscales et budgétaires que la crise financière mondiale a infligées aux États du troisième groupe, difficultés dont souffre le très jeune euro.

initiatives zigzagantes de la Présidence européenne et du Conseil des Ministres. L'architecture complète des institutions européennes ressemble plus au désordre urbain de Manhattan qu'à une ville coloniale espagnole de haute époque. La pagaille apparente de cette Union Européenne résulte de changements fréquents dont la liste n'est pas close. Pourtant, un jour viendra où ses relations avec la Russie, la Turquie et les pays du littoral sud de la Méditerranée seront clarifiées, de façon sans doute très différenciée. Il se pourrait, également, que la Grande-Bretagne finisse par rejoindre l'Irlande et la Norvège dans l'euro, pour participer enfin au gouvernement de la Banque Centrale Européenne (BCE) auquel elle aspire depuis sa création. Mais cette même BCE n'a pas cessé d'évoluer depuis la crise financière de 2008, sans que le contrôle des banques commerciales actives en Europe, soit clairement organisé et sans que cette BCE ³ soit devenue une banque centrale de plein exercice, comme prêteur en dernier recours. Je pourrais détailler les réformes qui auraient à enchevêtrer plus encore le "Manhattan européen" à mesure que le "gouvernement paneuropéen" (Commission + Parlement) élargira son pouvoir. Il s'agirait notamment d'aider les Commissaires à l'Emploi, à la Formation et à l'Immigration à mettre en œuvre les plans anti-chômage qui résulteront peut-être des négociations menées à l'Organisation Mondiale du Commerce. Ou de permettre enfin au Commissaire aux Finances de combattre le dumping fiscal dans toute l'Europe-à-euro. Et ainsi de suite : un marché régulé suppose un gouvernement régulateur, affinant ses outils autant que de besoin et non une administration bureaucratique gérant de façon tatillonne des réglementations de plus en plus détaillées. La régulation n'est pas l'interventionnisme.

Je ne prétends pas que la trajectoire qui a conduit de Louis XIV à Charles de Gaulle, puis s'est prolongée vaille que vaille, ni que les péripéties de l'Union Européenne préfigurent d'aucune façon le chemin que vont suivre les États-Unis. J'aurais pu tout aussi bien évoquer l'exemple britannique, du Jubilé de la reine Victoria au repli de l'empire anglais loin des Indes qui firent sa grandeur, mais cela n'éclairerait pas davantage l'avenir américain. Le monde a changé, il changera encore et, précisément, l'un des changements les plus lourds de conséquences, pour le 21^e siècle, se jouera au sein des États-Unis autant qu'à leur entour planétaire. Je reviens donc vers ce centre du système mondial actuel.

³ Oeuvrant en coopération avec la Banque des Règlements Internationaux (BRI), hôte du Club de Bâle.

Au cours du 21^è siècle, la géopolitique mondiale sera, pour le moins, aussi riche d'évolutions radicales qu'ax 19^è et 20^è siècles. On peut constater, par exemple, que les vingt banques principales de Wall Street - celles qui se partageaient, avant 2008, la totalité des bons du Trésor émis par la Réserve fédérale américaine et qui les revendaient en lots plus réduits aux autres banques de leurs régions d'origine ⁴ - ont été diversement déclassées depuis lors, voire ruinées ou absorbées par des établissements moins sensibles à la fatigue de Wall Street. Ladite fatigue commence à gagner le dollar lui-même et, à un degré moindre, le yen, tandis que le yuan chinois accroît son rôle, l'euro ayant plusieurs fois joué au yoyo. Selon que l'on considère les réserves des banques centrales, les monnaies de facturation des échanges internationaux ou les devises quotidiennement échangées sur les marchés des changes, les évolutions que l'on décèle d'une période à l'autre sont inégales et fluctuantes. À long terme, l'indicateur monétaire le plus significatif sera sans doute le changement des quotas par pays au sein du FMI, si du moins cette institution perdure et révisé périodiquement ses modes de calcul, dans l'esprit de la réforme initiée en 2008. Ou mieux, si elle renforce celle-ci, en surmontant les retards imposés par le freinage américain et par l'obstination de quelques pays européens (Angleterre, France et même Pays Bas et Belgique). Aussi faut-il prêter attention à des indicateurs économiques moins sensibles aux décisions politiques des puissances fatiguées, par exemple au kilométrage de gazoducs et d'oléoducs transnationaux gérés par divers pays, aux flux de passagers transportés par voie aérienne ou aux tonnages de marchandises emportées par containers comme en vrac, etc. En effet, ces données de l'économie réelle importent finalement plus que les enflures de l'économie financière.

Un autre repérage significatif, pour bien se représenter la transformation réelle des rapports entre puissances de par le monde, doit porter sur le poids relatif des riches et des pauvres au sein des pays "établis" ou "émergents", comme au sein des puissances en déclin relatif, car l'image approximative des luttes de classes internes

⁴ Ces banques avaient déjà de grands actionnaires de tous pays - y compris des "fonds souverains" chinois ou arabes pour au moins trois d'entre elles - mais leur origines géopolitiques officielles étaient à l'image du capital financier de l'époque : 10 seulement étaient nées aux États-Unis, contre 3 venues d'Angleterre, 2 provenant de chacun des trois pays suivants (Suisse, Japon et Allemagne) et, finalement, 1 seule de naissance française.

que donnent les coefficients de Gini ⁵ calculés pour ces pays, souligne clairement l'exploitation dont profitent les accapareurs, comme les degrés de misère relative qui sont imposés aux "basses classes". L'évolution, en moyenne et longue durée, de ces données annuelles caractérise la cohérence relative de chaque société, c'est-à-dire le degré de contrainte (souvent connue sous le nom de "violence légitime") que le pouvoir doit exercer sur la population qu'elle contient, faute d'une répartition moins dure qui s'accompagnerait d'un plus large consentement à l'ordre établi.

Pourtant, de tous les bouleversements qui vont caractériser le 21^è siècle, le plus important est assurément celui du peuplement. Je suis né en 1927 dans un monde à 2 milliards d'habitants, j'ai franchi le seuil du 21^è siècle, alors que nous étions déjà 6 milliards environ. Au cours du demi-siècle suivant, trois milliards et demi d'humains vont s'adjoindre à ce total, si l'on en croit les prévisions démographiques établies vers 2000. Ces mêmes prévisions ont des chances d'être démenties, tant par l'Afrique difficile à freiner que par la Chine où le freinage a été adouci au bénéfice de l'essor économique. L'inconnue n'est d'ailleurs pas de ce côté, car 2 ou 300 millions de Terriens supplémentaires pourraient n'être qu'un détail, si les plus sombres prévisions écologistes se concrétisent. En effet, le relèvement du niveau des océans et les désordres climatiques qui nous sont annoncés auraient pour conséquences d'énormes déplacements de population, lesquels se joindraient aux croûts attendus, pour modifier dramatiquement les régions en surpeuplement et les zones désertiques dans les terres émergées. Davantage de sous-alimentation, voire de famines seraient à craindre, d'autant qu'une part non négligeable des terres arables risque d'être détournée vers des cultures pour biocarburants qui apaiseront la soif des consommateurs de produits pétroliers. Donc, il faut s'attendre à des flux d'immigrés fuyant des catastrophes naturelles ou des zones pauvres - si ce n'est des dommages guerriers.

Climatiques ou démographiques, ces mouvements profonds ne seront pas souvent les plus apparents, car les riches transformations économiques, politiques et culturelles du 21^è siècle, seront perçues de façon plus fragmentaire, donc mieux médiatisable. Comme toujours, les hommes vivront leur vie à un rythme qui n'est pas celui de l'histoire profonde. En outre, du fait de l'extension planétaire du grillage étatique

⁵ Coefficients statistiques qui décrivent la part du revenu national perçue par chaque décile (ou centile, etc.) de la population totale.

qui contient les peuples et des agencements internationaux entretenus par les principaux États, les aspects politiques et militaires des prochaines configurations mondiales se laisseront mieux entrevoir que leurs aspects idéologico-culturels. De ce fait, je m'y arrêterai avant d'en venir à ces derniers.

Alliances militaires ou coopératives d'États ?

[Retour à la table des matières](#)

Au cœur des tumultes de tous genres, les cibles principales ne seront certainement pas les mafias, les terrorismes, les trafics d'armes ou de drogues, etc., toutes distorsions qui relèvent, par nature, de traitements policiers. Seront à viser avant tout les alliances enveloppantes et pérennisées qui prolongent dangereusement d'anciennes coalitions, quel qu'ait été leur degré initial de légitimité. Par suite de leurs actions depuis les années 1940, les États-Unis devront être surveillés à cet égard en raison de leur traitement des anciens alliés de l'Axe qu'ils ont vaincus (Italie, Allemagne, Japon), de leur alliance "atlantique" anti-soviétique prolongée après 1990 par un OTAN qui se veut attrape-tout et de leurs alliances "volontaires" ravageant le Proche et Moyen-Orient et grignotant l'Asie centrale. À quoi il faut ajouter leurs esquisses d'encercllement politico-militaire de la Chine, sans compter leur insistant contrôle des polices - et s'il se peut - des armées latino-américaines. Tout cela se manifeste par une quasi-omniprésence de leurs armées, de leurs flottes, de leurs "grandes oreilles" aptes à écouter le monde entier, des nombreux satellites qui supervisent ces activités et des bases terrestres ou navales qui les maillent. Là sont les principaux germes de guerres pour le 21^e siècle. Cela n'innocente pas les occasionnels boute-feux de toutes régions, qu'il convient de traiter les uns et les autres par des politiques adaptées à leurs situations particulières. Cela ne confère pas non plus une légitimité aux nouvelles coalitions musclées qui pourraient être créées ou réveillées par la Russie, la Chine, l'Inde, le Pakistan, le Brésil et dix autres États, en diverses régions du monde. Mais il reste que la désinfection des séquelles belligènes de la deuxième guerre mondiale, de la guerre froide et des aventures bushiennes du premier 21^e siècle est une tâche majeure.

Mes études sur les guerres potentielles du 21^e siècle, éditées sur le site précité, illustrent ce point pour ce qui est du Proche et Moyen-Orient et de l'est asiatique.

Les tenir à jour sera essentiel - et pas seulement pour l'Afrique des Grands Lacs ou les Balkans. Il faudra aussi observer ce qui se passe sous les eaux calmes de l'Europe supposée assagie, car c'est d'elle que dépendra la nécessaire asphyxie de l'OTAN. La survie, voire l'extension de cette alliance chenu, maintiendrait le primat militaire des États-Unis, sans que les objectifs à poursuivre soient redéfinis périodiquement selon l'évolution réelle du monde. Son ouverture à des partenaires extra-européens - qui est déjà commencée - l'entraînerait sur tous les terrains où les États-Unis veulent faire sentir leur force. Le maintien de son organisation "intégrée" assurerait la prédominance des modes d'action et des équipements (c'est-à-dire des industries d'armement américaines), tout comme l'utilisation cavalière des polices, des prisons et même des tribunaux extra-américains.

Cette pérennisation de ce qu'Alain Joxe a pertinemment appelé "l'empire du chaos" ⁶ est à combattre frontalement ou/et latéralement, selon les rapports de force par période et par région. Tant que la rupture formelle est hors d'atteinte pour des puissances trop isolées ou dotées d'opinions encore hésitantes, l'incessant grignotage des attributions de l'alliance otanienne "intégrée", le refus de nouveaux venus en son sein, la non-participation à ses interventions nouvelles où que ce soit, la dénonciation des accords territoriaux qui la confortent (bases, franchises judiciaires, privilèges aériens, etc.), la résorption délibérée des privilèges consentis aux forces américaines en matière fiscale, diplomatique, policière et autre sont cumulativement souhaitables. Même la constitution d'une armée européenne "autonome" "aux côtés" de l'OTAN, voire "en son sein" peuvent être des étapes bonnes à prendre. En outre, toutes les initiatives de réagencement international qui contournent ou ignorent les États-Unis et leur OTAN sont, en principe, bienvenues, qu'il s'agisse de l'amélioration des relations entre le Japon et la Russie ou la Chine, entre celle-ci et l'Inde, entre ces deux puissances asiatiques et l'ASEAN. Contrebalancer l'influence américaine par des présences économiques, politiques et culturelles indépendantes autour du Brésil et d'autres États d'Amérique australe ou centrale ou (de main) d'Afrique sera tout aussi pertinent. Tout faire enfin, pour inhiber un encerclement de la Chine analogue à celui qui fut appliqué à l'URSS et pour diligenter, d'étape en étape, l'adoption de réformes des organisations onusiennes (ou de leurs remplaçantes) en vue d'un multilatéralisme international souple, sans puissance prépondérante, sera de plus en plus utile.

⁶ **Alain Joxe**, *L'Empire du chaos*, Paris, 2002, Ed. La Découverte.

À titre d'exemples à méditer, les cas de l'Allemagne ou du Japon méritent examen. La réunification de l'Allemagne en 1990 a déclenché un certain processus de dénucléarisation en Europe, mais les armes nucléaires sous contrôle américain qui subsistent en ce pays continuent de le ranger parmi les zones poreuses à bien d'autres ingérences, témoin cette base proche de Francfort qui est la plaque tournante de maints trafics d'agents, d'armes, de prisonniers clandestins et d'autres "marchandises spéciales". La majorité nouvelle qui a pris le pouvoir au Japon en 2009 est tout aussi révélatrice : elle officialise les accords secrets nippo-américains qui font du pays d'Hiroshima, constitutionnellement hermétique au nucléaire, la base navale de maintes armes américaines de cette nature, comme le siège de bases incrustées à Okinawa, au grand dam de la population régionale. Le curetage de ces souvenirs de guerre risque de durer longtemps et il augure mal des nettoyages diplomatico-militaires souhaités par une large fraction des 90 pays (ou plus), aujourd'hui liés aux États-Unis par un SOFA. Ledit SOFA est un *Status-of-Forces Agreement*, c'est-à-dire un traité couvrant les forces armées américaines, leurs collaborateurs locaux et leurs supplétifs américains non-militaires, pour leurs activités dans le pays concerné. Évidemment, il serait caricatural de présenter de tels accords - forcément inégaux - en insistant uniquement sur les quelques crimes et délits qu'ils permettent de "blanchir", car l'essentiel est ailleurs : leur ensemble est, *volens nolens*, un irritant permanent, une provocation ou, ce qui est pire, un bouclier pour des gouvernements locaux anti-démocratiques.

Sous d'autres angles encore, les risques belligènes majeurs doivent être travaillés de multiples façons. Le cas de l'armement nucléaire n'est pas le plus grave à cet égard, car il a partiellement mûri depuis 1945, après la dramatique leçon de retenue qu'ont donnée les États-Unis et l'URSS par dissuasion réciproque et les leçons variées de prolifération immaîtrisable qu'ont données la France, Israël, la Chine, l'Inde et le Pakistan, sans compter plusieurs autres candidats soutenus ou inhibés par les USA ou par telle autre puissance, selon des convenances géopolitiques toujours fluctuantes. Le vrai danger de cette nature me paraît naître lorsqu'une puissance nucléaire est perçue comme l'ennemi potentiel d'une puissance plus ou moins "voisine", candidate réelle ou virtuelle à l'armement nucléaire. Le Proche et Moyen-Orient est la zone la plus périlleuse à cet égard, tandis que les positions (non-antagonistes) adoptées par la Chine, l'Inde, la Russie et le Japon pourraient réduire considérablement les risques. Mais avant de distribuer le mérite ou le blâme, il conviendra pour

longtemps encore d'inciter les rivaux, en situation de "voisinage", à entretenir leur dissuasion réciproque. L'équilibre global forcément piloté par les puissances à capacité mondiale, se modifiera d'une décennie à l'autre, par l'enrichissement potentiel des armes et des vecteurs, ce qui élargira le cercle des participants aptes à influencer cet ajustement international. C'est dans ce contexte mobile que la recherche d'une réduction des armements nucléaires pourra éventuellement progresser, si les puissances principales, à commencer par les États-Unis, savent payer d'exemple et si leur coopération/confrontation s'applique à déminer les principaux champs de conflit.

Si la destruction de l'OTAN et la prévention de nouvelles alliances porteuses, sous une forme quelconque, de menaces aussi dommageables est une première urgence (de longue durée), une seconde nécessité, tout aussi difficile à mettre en œuvre, devrait venir la compléter. À savoir : la canalisation des migrations de peuples déclenchées par la misère, les accidents climatiques ou d'autres drames sociaux. Le grillage planétaire des États qui bloque ou dévie ces mouvements pourtant inéluctables n'est pas un remède. La coagulation des masses migrantes dans la Corne d'Afrique ou dans des Soudans et autres Congos ou même - un cran plus haut dans l'échelle des robustesses étatiques - dans les Albanies, les Mongolies ou les Afghanistans de chaque époque est une sorte de crime contre l'humanité, car l'absence d'États significatifs favoriserait, en peu d'années, la formation de purulences sociales contagieuses. À l'inverse, il deviendra durablement nécessaire qu'au prix d'aides internationales *ad hoc*, les États riches d'espace, de terres fécondes et d'autres ressources naturelles, y compris celles qui peuvent supporter, avec le temps, de fortes densifications industrielles et urbaines, soient incités à se rendre accueillants, comme une Argentine retrouvant son élan du premier 20^e siècle, une Australie sachant, à la manière de plusieurs zones du Proche Orient, fabriquer l'eau qui lui manque, ou une Russie prenant conscience de l'intérêt qu'elle aurait à densifier sa population aujourd'hui déclinante. Encore faudrait-il que les Suède et les Canada qui savent accueillir et intégrer d'importants flux étrangers et que les France et autres pays européens qui ont su faire cela en diverses périodes des 19^e et 20^e siècles retrouvent leurs élans d'alors. Le tout gagnant à s'organiser grâce à des agences internationales moins onéreuses qu'un OTAN et plus efficaces qu'une Banque Mondiale (avant sa souhaitable rénovation) et plus expérimentée que le nouveau G20.

À l'exemple des États immenses, tels la Chine, l'Inde, les États-Unis ou le Brésil ⁷ qui furent, un temps, les dépendances de puissances occidentales, de vastes régions ont commencé de se hisser de la politique "intérieure" (ou "locale"), vers une réelle prise en considération de leur portée "régionale-continentale", si bien que le nombre des États participant à la gestion des affaires internationales a commencé de s'accroître. Ce mouvement va sans doute se poursuivre, tandis qu'en maintes régions les États de moindre envergure ont des chances d'entrer à leur tour dans un mouvement analogue. Bref, des "coopératives d'États" dûment organisées vont peut-être fleurir, sous des formes et avec des ambitions diversifiées. Si leur division du travail est respectée correctement, les États locaux en tireront bénéfice, chacun pour sa part, tandis qu'à l'inverse les actions non conjuguées à l'échelle "régionale" nuiront à l'efficacité des uns et des autres. Cette contradiction est déjà sensible dans les coopératives d'États qui peinent à transformer leurs intentions déclarées en concertations effectives, soutenues par une organisation *ad hoc*. L'ASEAN qui s'est révélée efficace comme syndicat d'États pour négocier à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et à la Banque Asiatique de Développement n'a cependant pas réussi à développer les échanges entre les États de son ressort ⁸. Ses vertus ont été syndicales plus qu'intégratives, nonobstant ses déclarations grandioses et quelques actions conjuguées. Le *Mercosur* qui a réussi tardivement à fédérer presque toute l'Amérique du sud ne l'a pas encore entraînée vers une coopération véritable. Le *groupe dit de Shanghai* dans lequel la Chine et la Russie encadrent les cinq républiques d'Asie centrale à des fins diplomatiques a encore moins de corps économique que les précédentes ligues et associations. La branche arabe de l'OPEP a souvent gêné la convergence d'efforts locaux au sein du Proche et Moyen-Orient. Bref, l'Union Européenne fait envie plus qu'elle ne fait école, même si les signes annonciateurs de novations se sont multipliés au début du 21^e siècle. Mais des progrès interviendront sans doute, par crise ou par négociation, tant la mondialisation des échanges et des idées y incline.

⁷ Le 21^e siècle allongera leur liste quand l'Indonésie et d'autres États-archipels se seront stabilisés, cependant que divers Pakistan, Nigeria et autres grands espaces auront essayé de solidifier leur substance géopolitique, fût-ce en s'annexant de nouveaux territoires.

⁸ L'ASEAN a gagné un supplément de poids diplomatique en devenant *ASEAN + 3*, c'est-à-dire en se coordonnant avec la Chine, le Japon et la Corée (du sud).

Le reste du monde n'est pas un pur désordre pulvérulent, car il s'y est formé, à l'ombre d'anciens grands empires ou à leurs côtés (et souvent contre eux) un bon nombre de royaumes (parfois convertis en républiques) où la diversité ethnico-tribale s'est laissée ranger dans un ordre durable (Indonésie, Philippines, Vietnam, Iran, et même le Pakistan et la Malaisie). Ailleurs, d'autres éléments, parfois de taille plus modeste, semblent avoir pris, eux aussi, la voie des États-nations. Ils sont nombreux en Amérique australe et, plus tardivement, en Afrique (de l'Algérie jusqu'à l'Égypte). L'Union sud-africaine a même tenté de cristalliser un assemblage régional. Mais au delà de ces divers corps plus ou moins bien constitués, que d'États plutôt diaphanes, tels ceux qui entourent l'Inde issue de l'empire britannique, de la Birmanie aux marges incontrôlées, jusqu'au Népal fractionné dans ses montagnes et à l'Afghanistan qui n'est qu'un État nominal. Il est vrai que de longs siècles guerriers ont été nécessaires pour cristalliser les États-nations, tandis que, pour leur part, les tentatives (inégalement poussées) de coopération régionale n'ont débuté qu'à l'approche du 21^e siècle seulement. Bref, bien des espoirs sont permis pour les 21^e et 22^e siècles.

Le grillage étatique

[Retour à la table des matières](#)

On peut quand même attendre des forces politiques du 21^e siècle, qu'elles réduisent la liste des États incapables de participer par eux-mêmes à la vie internationale de la planète. En 1944, à la création de l'ONU, il s'y trouvait 54 États dont une demi-douzaine, au moins, n'existaient guère. Les décolonisations et novations du 20^e siècle ont porté leur effectif à plus de 190, dont un tiers d'États hypothétiques⁹. Le 21^e siècle a adjoint aux candidats potentiels des Kosovo et des Macédoine de même calibre. Plus tard, le vent tournera si des ONU continentales viennent démultiplier l'ONU mondiale, pour représenter les États (notamment insulaires ou archipélagiques) d'échelle par trop médiocre ou pour grouper avec le Vatican, (parmi les "observateurs" adjoints aux "États membres") toutes les ONG habillant des cultes d'échelle continentale ou mondiale et bien d'autres appareils idéologiques à vocation

⁹ Arrivée massive de micro-États, jointe à celle d'États à éclipses comme le Congo-Zaïre (et plusieurs de ses voisins), ainsi que de divers Andorre...

plus que nationale. Pour faire place aussi aux diasporas pérennes. Car le 21^e siècle a fini par découvrir qu'à côté des entreprises économiques prises dans un énorme faisceau de liens internationaux et à côté des appareils d'État qui polarisent toutes les forces politiques, il fallait donner pleine voix à toutes les forces idéologico-culturelles d'échelle plus-que-nationale. Mais avant d'en arriver là, il faudra sans doute améliorer considérablement les confrontations/coopérations économico-politiques d'ordre international, faute de quoi, la transformation du système mondial amorcée depuis l'implosion de l'URSS et l'ébranlement de la primauté mondiale des États-Unis pourrait devenir explosive.

Déjà, en passant du niveau local d'action internationale auquel les États bien établis tiennent tant, au niveau "régional-continentale", il est apparu que l'affaiblissement des capacités de politique économique et financière des États était en partie compensable et même surcompensable par de nouvelles capacités émergeant à ce niveau "régional", quand celui-ci s'organisait. Derrière les négociations (même avortées) préparant les conférences mondiales de l'OMC ou du FMI et derrière les discussions et disputes du type Boeing-Airbus, il apparaît que l'Europe peut être un partenaire plus substantiel qu'un État européen comme l'Allemagne ou la France, pour négocier avec les États-Unis. Peu à peu le 21^e siècle apprendra que les très grands problèmes économiques et financiers ¹⁰ sont à ranger aux côtés des adaptations climatiques, des protections anti-épidémiques et autres précautions sanitaires, au rang des affaires mondiales pour lesquelles des traités, dûment négociés, contrôlés et régulièrement révisés sont requis pour une bonne régulation des échanges, sans confondre les produits industriels avec les biens culturels ou même avec les services financiers. Les champs de coopération potentielle doivent être explorés au delà des catastrophes majeures annoncées par des ONG non délirantes. Ainsi, le 21^e siècle aura des chances de voir certaines de ces questions glisser des spéculations scientifico-philosophiques (voire des vaticinations théologico-sectaires) vers des négociations internationales. Jusqu'ici, ces dernières ont souvent été enlisées - grâce à divers subterfuges - parce que, dans un système mondial fortement hiérarchisé, le primat américain et souvent aussi ses renforts européens ont rendu ces débats inutiles ou prématurés. La transformation du système mondial qui est en cours bous-

¹⁰ Notamment les délocalisations industrielles massives, les transferts de technologies avancées, la gestion des taux de change, les normes bancaires et boursières internationales, l'équilibrage des échanges internationaux.

culera la hiérarchie des puissances. En gommant les inégalités les plus graves, elle aura chance de réduire les tensions belligènes.

Outre le renforcement des États majeurs (débarrassés de leurs nombreux états-majors, gardiens d'alliances pérennes), la construction ou la consolidation des États plus friables et la novation des agences internationales coordonnant les brassages de population, il conviendrait sans doute aussi d'inventer de nouveaux types d'institutions internationales pour représenter (sur la scène internationale et dans la vie des nations concernées) les archipels diasporiques, surtout s'ils sont, comme les Gitans, rebelles à une pure intégration locale ou à la façon des Arméniens, peu tentés par le reflux vers une patrie anémiée etc. L'un des mérites de telles initiatives serait d'empêcher la capture des enclaves diasporiques, qui par un parti, qui par une église plus ou moins sectaire, qui par une mafia, etc. Une autre visée de cette innovation devrait être de priver "le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes" du potentiel de sécessions (en chaîne) dont il est porteur. En effet, tout "Kosovo aux Kosovars" hier minoritaires dans quelque "État serbe" qui débouche sur un "pur" Kosovo indépendant peut produire une sous-minorité "serbe" s'apprêtant à une ultérieure sous-sécession, et ce, dans des contextes très variés. Durant un siècle où le semis des diasporas va s'enrichir, le droit des peuples devrait être canalisé vers un mixte bien dosé de démocratisation interne des pays à grandes zones diasporiques et de représentativité internationale de chaque archipel diasporique en son entier, faute de quoi, toutes les Géorgies et tous les Tibets seront, pour longtemps, des nids de guêpes guerrières, sans compter le cas des zones où, comme en maintes parties de l'Afrique, le tri étatique des semis tribaux est loin d'être accompli.

Bref, les précautions anti-guerres qui viennent d'être évoquées à propos des alliances militaires ou des *Völkerwanderungen*¹¹, abordent un domaine immense dont la réforme ou la rénovation devraient figurer parmi les tâches majeures du 21^e siècle. De même que la transformation de l'OMC, du FMI, de la Banque Mondiale et de l'OCDE est évidemment nécessaire pour canaliser la mondialisation de l'économie, de même la réorganisation du système onusien devrait l'adapter aux transformations multiples que feront mûrir la croissance générale du peuplement et sa diasporisation accrue. Ainsi, il deviendra opportun d'adjoindre au Haut Commissariat aux Réfugiés

¹¹ Expression allemande qui, sous le nom de migrations des peuples a le mérite d'assembler tous les grands transferts de populations, volontaires ou forcés, massifs ou épars.

et aux institutions tournées vers l'Alimentation ou la Santé (FAO et OMS) de nouveaux outils internationaux tournés vers la scolarisation élémentaire comme vers l'enseignement supérieur, vers la recherche scientifique autant que vers la gestion des écarts climatiques, l'adaptation des agricultures ou la maximisation des ressources en eau. Et ainsi de suite, tant il est vrai que, dans le prochain devenir mondial, les champs de compétence des États, même les plus ambitieux et coopératifs deviendront de plus en plus souvent insuffisants, *parce que trop courts*, sans que le marché mondial puisse les relayer à tous égards. Le domaine des coopérations internationales devrait donc s'élargir considérablement.

Dans un domaine qui déborde largement du politique, mais qui l'inclut tout entier, on notera qu'au cours du 21^e siècle, maintes sociétés célèbreront le souvenir d'événements qu'elles considèrent comme exceptionnels. Les voyages et les communications étant ce qu'ils seront alors, il faudra se déprendre d'erreurs réciproques, telles un occidentalisme naïf, comme si les gloires coloniales-impériales d'avant le 21^e siècle devaient perdurer ou, à l'inverse, une révérence excessive pour les civilisations multimillénaires revitalisées par les nouvelles prééminences, asiatiques et autres. La transformation du système mondial n'appellera pas seulement de tels changements d'éclairage. Le 21^e siècle risque d'être, comme son prédécesseur, un siècle violent, haché de surprises majeures et de drames retentissant partout. En effet, les puissants moteurs sociaux, générateurs de catastrophes, continueront de peser lourd dans la vie sociale. Je pense notamment au moteur capitaliste, créateur de richesses abondantes et d'inégalités profondes, au moteur dit "des intérêts nationaux" qui sous-tend les affrontements guerriers, au moteur que l'on peut dire "des vraies religions" qui s'emploient à légitimer ou à circonvenir les pouvoirs en place. Mais je ne sous-estime pas pour autant les dizaines de moteurs auxiliaires des précédents qui en diaprent les "justifications", tout en démultipliant leurs conséquences. L'optimiste dira que le 21^e siècle offrira un énorme champ d'action à toutes les forces sociales s'employant à priver ces moteurs de carburant, ou même à les remplacer par de nouveaux agencements sociaux mieux contrôlables. Ces forces auront parfois (souvent même, pense le très optimiste) le sentiment d'enrichir la gamme des thérapies sociales déployée depuis le 19^e siècle, à l'enseigne du socialisme (ou de l'un de ses synonymes). Pour que cet optimisme soit bien fondé, il faudra que soient combattus, un à un, les nouveaux accessoires qui enrichissent d'une période à l'autre les moteurs précités.

Pour concrétiser un propos qui pourrait être longuement développé, je vais prendre quelques exemples. Le moteur auxiliaire inventé à la fin du 18^e siècle par les révolutions américaine et française, à l'enseigne des droits de l'homme et du citoyen, a été, depuis lors, fréquemment enrichi par d'abondants discours (et, parfois, des actions) si bien qu'il est devenu, en apparence, une norme universelle, comme si ces droits de l'homme et du citoyen pouvaient fonctionner aisément dans des États où la citoyenneté reste à inventer et où l'homme porte-droits (et, plus encore, la femme que, souvent, il gouverne) n'a aucune expérience pratique de ce que ces droits pourraient être, d'autant que les institutions sociales (élections, écoles, justice, etc.) qui en sont les supports réels sont absents ou peints sur les murs de villages à la Potemkine. Bref, le primat des droits de l'homme, proclamé *in abstracto* est contre-productif. Il peut même devenir catastrophique lorsqu'il se décline en quelque variante de "l'ingérence humanitaire" dans des pays où la consolidation, voire la création de l'État reste à accomplir, par exemple dans la Somalie de 1992 où l'opération *Restore Hope* effectuée par les États-Unis sous mandat de l'ONU (et sous les projecteurs de CNN) se solda par un piteux rembarquement, suivi par un enchaînement de massacres et de pirateries qui se prolonge aujourd'hui encore.

On peut en dire autant du "droit des peuples à disposer d'eux-mêmes", invention grandiloquente d'États européens qui préparaient, au 19^e siècle, le partage des dépouilles d'un empire ottoman déjà agonisant. La projection de cette formule sur les peuples de toute l'Afrique centrale y a entretenu des décennies de massacres, au prix de centaines de milliers de morts. La reprise récente de cette antienne pour "réorganiser" les dernières séquelles européennes de l'empire ottoman, y a planté les germes de guerres balkaniques récurrentes. À partir d'une Géorgie composite ou d'un Tibet réparti en plusieurs provinces sous domination chinoise, on pourrait essayer d'enclencher la décomposition des "empires" russe ou chinois. On pourrait même provoquer une explosion en chaîne de la France actuelle, si une puissance générale, patiente et rusée s'employait à multiplier ses Corse autonomes, à réveiller ses Bretagne endormies, etc. Le *statu quo* n'est pas, en toutes circonstances, l'optimum d'organisation pour les peuples non pleinement intégrés sous une domination politique donnée, parce que le divorce "à la Tchèque" ¹² est un précédent recommandable. Toutefois, des traités peuvent être insuffisants. Ainsi, la France et l'Allemagne,

¹² Il sépara après 1990, la Tchéquie et la Slovaquie, à l'aide de patientes négociations, sous l'enveloppe protectrice de l'Union Européenne.

liées depuis 1973 par un traité d'amitié, ont permis à leurs gouvernements respectifs de coopérer étroitement sur de nombreux sujets substantiels, ce qui a fait de ces deux États le principal moteur de l'Union Européenne. Mais ils ont aussi réussi, en 1989-91 à anémier leur coopération et à laisser se déclencher la chaîne des guerres "yougoslaves" que l'indépendance du Kosovo n'a pas close en 2008. Ici, sans innocenter l'Allemagne, il faut souligner le rôle néfaste joué par la France en cette affaire, car ses efforts pour gêner la réunification allemande ont conduit l'Allemagne de l'Ouest à hâter le mouvement. Bien que ces deux grands pays aient su maintenir leurs liens depuis lors, leur brouille de l'époque a fini par entraver l'intégration européenne, en la rendant victime d'un "droit des peuples à disposer d'eux-mêmes" trop abstrait.

Parmi les moteurs de désordres mondiaux, potentiellement belligères, il n'est pas surprenant de faire figurer les compétitions religieuses aux côtés des concurrences économiques et des conflits entre États. Ici, la difficulté principale tient au fait qu'aucun véritable terrain d'entente ne peut être construit entre des églises rivales, si elles n'y sont pas contraintes par les États sur le territoire desquels elles opèrent. Les États peuvent se tenir en respect ou coopérer dans des limites bien précises, gérées par des traités. Les entreprises de même, si elles sont de taille "multinationale" et se concurrencent sur divers marchés, peuvent cartelliser leurs activités ou accepter des arbitrages judiciaires, si tel est leur intérêt commun. Elles peuvent aussi s'adosser à la puissance de leurs États d'origine ou d'activité, si les principaux partenaires économiques et politiques y ont convenance et sont en mesure d'entraîner ou de contenir les dissidents et les hésitants. Mais il suffit d'inventorier la vie religieuse et politique des États que l'ont dit chrétiens, musulmans, bouddhistes ou d'autres dénominations. pour apercevoir sous chacune de ces étiquettes vaguement unifiantes, d'énormes différences, souvent liées aux souvenirs de conflits inexpiables, différences sous lesquelles courent de multiples craquelures d'âge variable. Au 21^è siècle comme auparavant, ces souvenirs conflictuels peuvent être réveillés, parfois même sauvagement, comme en Irak.

Une révolution informatique à faire mûrir.

[Retour à la table des matières](#)

Si le 21^e siècle échappe aux épidémies guerrières récurrentes qui ravagèrent les deux siècles précédents - ce qui ne sera acquis qu'au prix d'une grande vigilance internationale - il risque d'être durement secoué par des périls écologiques provoquant des dégâts non imputables aux pays voisins ou lointains, sauf pour certains effets seconds de portée subalterne (par exemple l'accentuation des *Völkerwanderungen*). Mais pour que les potentiels d'inondations et d'assèchements, les empoisonnements locaux de l'air, des eaux et des terres suscitent plus de coopérations (fussent-elles contraintes) que d'accaparements, plus de recherches que de pèlerinages, plus de soins que de massacres, il faudra déployer des capacités de coopération internationale supérieures au savoir faire déjà acquis. Les grandes émotions médiatiques qui s'éteignent peu après l'événement catastrophique dont elles sont nourries ne suffiront pas pour traiter de tels problèmes, comme l'attestent les malheurs récurrents de Haïti ou du Bangla Desh. Même si leur rationalité politique manque d'entraînement et d'endurance, les forces politiques de la plupart des pays auront, à l'expérience, plus à gagner dans l'action conjuguée que dans la compétition classique. Encore faudra-t-il qu'elles apprennent à produire des efforts conjoints par delà les frontières. Si tel est bien le cas, les instruments principaux de cette rectification majeure deviendront, en eux-mêmes, des enjeux politiques.

Ces instruments seront les outils des transmissions et des échanges multimédias, les véhicules majeurs de la circulation et de l'assemblage d'informations, particulièrement des savoirs scientifiques ou technologiques, des automatismes du tri, de l'assemblage et du contrôle des informations, sans oublier la redécouverte des trésors déjà emmagasinés. Les premières décennies de la révolution informatique ont lourdement accentué les applications guerrières ou ludiques et modérément pénétré les activités de l'industrie et des autres productions matérielles. Si elles commencent à prendre leur plein essor, là où s'effectue la production de nouveaux savoirs, la rénovation incessante des approches théoriques et l'exploration des immenses étendues d'ignorance que révèle chacune des nouvelles "découvertes" de riches progrès sont escomptables.. En outre, les grandes rêveries dont se sont nour-

ries, depuis deux siècles, les espérances socialistes, toutes inabouties, mais presque jamais infécondes, pourront céder une place sagement croissante à des projets plus ambitieux, supportés par l'allongement bien réfléchi des années d'activité de chaque humain, par l'énorme extension des durées d'études (sans doute étalées, voire saupoudrées sur toute la vie active), et par l'abréviation expérimentalement explorée des durées du travail contraint, à l'échelle de la journée comme de toutes les autres unités temporelles en vigueur, jusqu'à la durée de vie elle-même. Alors, bien évidemment, toutes les données sociales corrélatives (repos, loisirs, sites de vie et d'activité, etc.) deviendront, toutes à la fois, les modalités évolutives des sociétés, si du moins elles apprennent à centrer correctement leurs choix politiques.

Mais, précisément, c'est de ce côté-là que viendront les désordres les plus graves, les périls les plus massifs et que s'ouvriront de temps à autres de nouveaux abîmes. Les sociétés occidentales d'Europe et d'Amérique du nord commencent à s'interroger sur ce qu'elles pourraient faire pour se protéger des méfaits conjoints de l'ignorance de masse, des loisirs croissants, des désirs surexcités par une consommation ostentatoire et même de cette partie des "aides sociales" qui entretient à bas régime ce feu pervertissant. Les pays d'autres régions du monde sont à leur tour pénétrés par de semblables travers, du Japon au Brésil, puis bientôt, de la Chine à l'Inde et, demain, des Philippines au Nigeria. La contagion devient mondiale. Les porteurs de la bêtise, les héritiers non évolués d'époques où la force humaine de travail était quasiment la seule source d'énergie productive, les prophètes et autres mahdis foisonnent sur ce terreau. Des gourous de toute facture en convertissent des légions comme forces combattantes, et même les hauts dignitaires politiques, économiques, artistiques ou religieux qui transforment de telles légions en armées ravageuses deviendront la principale plaie des nations. Au début du 21^e siècle encore, le processus d'humanisation-socialisation par lequel les petits de l'espèce animale-humaine s'éveillent au monde, était, à l'échelle mondiale et à titre principal, le fait de familles routinisées, et, à une échelle encore courte, le fait d'écoles et d'autres appareils sociaux qui étaient loin de s'être affinés au même rythme que les changements sociaux. Là est l'immense chantier à travailler de façon telle que la socialisation devienne enrichissante.

Le 19^e siècle parlait volontiers de *révolution*. Le 20^e siècle baptisait *réformes* les transformations sociales souhaitées par les *forces populaires*, lesquelles se qualifiaient contradictoirement de *révolutionnaires* ou de *réformistes*. Le 21^e siècle a mis

à la mode les *avancées* (dues aux *forces de progrès*, héritières de ces deux camps) et il abuse des *valeurs*, qui pourtant n'évoquent aucun mouvement social réel. Sans reprendre cette terminologie fluctuante, je souhaite que les forces politiques ayant prise sur l'activité internationale de leur État propre s'organisent jusqu'au niveau "régional-continentale" et ambitionnent de faire mieux que de la figuration dans les instances "internationales-mondiales" de toute sorte. Le 21^e siècle finira par découvrir qu'à côté des entreprises économiques prises dans un énorme faisceau de liens internationaux et à côté des appareils d'État qui polarisent toutes les forces politiques, il faudrait donner pleine voix à toutes les forces idéologiques (= culturelles) d'échelle plus-que-nationale. Pour en arriver là, il faudra assurément améliorer considérablement les confrontations/coopérations économique-politiques d'ordre international, faute de quoi, la transformation du système mondial amorcée depuis l'implosion de l'URSS et l'ébranlement de la primauté mondiale des États-Unis pourrait devenir explosive.

Les conférences internationales et les agences permanentes qui sont en mesure de coordonner les entités "régionales-continentales" et les États intrinsèquement d'échelle mondiale (États-Unis, Japon, Chine, etc.) sont assurément à rénover. L'ère industrielle fondée sur le travail humain de masse est en voie d'achèvement, même si la Chine, l'Inde et bien d'autres pays à fortes réserves rurales de main-d'œuvre ne sortiront totalement de ce stade de développement qu'au cours du 22^e siècle. À l'autre extrémité des développements capitalistes, les acteurs mondiaux ont également compris que l'économie réelle, machinée par divers moyens mécaniques, biochimiques et autres qui sont tous profondément informatisés, enrobe la production (marchande ou non) dans d'épaisses couches de services financiers (et connexes). Il faut donc que ces conférences et agences s'emploient sans cesse à découvrir le réel sous la croûte des titres financiers et des actes juridiques, pour que l'action politique régulatrice du marché puisse pénétrer jusqu'à cette profondeur, sans être déviée ou satellisée par les habiles manipulateurs de signes et symboles que sont les firmes multinationales et les États.

Le repérage de l'économie réelle à régulariser est une conquête permanente. Elle devient très délicate et même tâtonnante lorsque ces États et ces firmes sont engagés dans des conflits militaires ouverts, plus difficiles à stopper qu'à déclencher. C'est pourquoi, à ce niveau de (virtuelle) responsabilité mondiale, la vigilance contre les automatismes des alliances militaires (la "désotatisation" *lato sensu*) doit être un

souci permanent, tout comme la conservation - sous des contrôlés étatiques aussi responsables que possible - des équipements nucléaires subsistants ¹³. Encore faut-il guetter sans cesse les nouveaux périls guerriers, non pour allonger la liste des facteurs présentés comme belligènes (drogue, terrorisme, etc.), alors qu'ils ne peuvent pas engendrer des conflits internationaux de grande ampleur, mais bien pour déceler le plus vite possible les nouveaux risques : ceux que "le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes" entretient à feu doux, ceux qui résultent d'une urbanisation planétaire qui surclasse de beaucoup le peuplement épars hors les villes et bidonvilles, ceux que les ingénieries bancaro-financières ou chimico-industrielles peuvent créer, ceux que les accidents climatiques majeurs mêlés à des flux migratoires massifs et à des croisades de nouveaux styles peuvent provoquer, et ainsi de suite. La sagesse politique internationale doit se perfectionner, moins par prévention des crises et guerres à la façon du passé, que par réflexion sur les potentiels nouveaux qui fermentent de multiples façons.

Par ailleurs, il faut se souvenir que la miséreuse pauvreté des peuples fut surtout asiatique et africaine, durant les 20^e et 21^e siècles. Pour autant, il ne faut pas caresser l'illusion qu'après un nécessaire développement agricole de survie, l'Asie et l'Afrique prolongeront leur développement par des industries à l'européenne ou à l'américaine, ensuite complétées par des services (financiers notamment) comme s'il s'agissait là d'une évolution inéluctable. En effet, dans les pays, d'ailleurs très variés, de ces vastes continents, les peuples et les élites ont élaboré des *Weltanschauungen* - des conceptions du monde - très différentes des nôtres autant que très distinctes entre elles. Il vont donc s'inventer des avenir originaux, sans avoir à nous imiter, hors les nécessités premières, ni à s'aligner sur nos façons d'agir et de penser, que ce soit en matière d'épargne, de banque et de changes, mais tout autant en matière d'école, d'église, d'art et de toutes autres productions culturelles. Les pays déjà développés doivent donc se préparer à des avenir qui ne reproduiront pas les diverses étapes de nos passés. La seule préparation prudente et efficace qui permettra de limiter les surprises fâcheuses et d'ajuster autant que de besoin nos capacités adaptatives en Europe, et d'autre manière aux Amériques et, d'autres fa-

¹³ Lesquels peuvent être, si possible, engagés dans un processus séculaire ou multiséculaire de résorption, mais non dans une politique de dénucléarisation immédiate et totale, tant les capacités inhibitrices de ces armes de destruction massive sont et peuvent demeurer assagissantes.

çons encore au Japon, sera d'y cultiver un polytechnisme souple et des capacités langagières et culturelles multiformes, ce qui contrastera heureusement avec les habitudes prises pendant les deux ou trois derniers siècles de "supériorité" des diverses cultures de souche européenne.

Les États-Unis sauront-ils rénover le rêve américain ?

[Retour à la table des matières](#)

D'aussi vastes interrogations doivent être prises en compte par qui veut réfléchir au proche avenir des États-Unis, car la façon dont cet énorme pays s'adaptera au reflux qui déjà le travaille pèsera lourd dans l'histoire mondiale du 21^e siècle.

Le reflux n'est pas douteux. Les empiètements mondiaux des forces militaires américaines sont exposés à des réactions multiples qui les résorberont plus ou moins vite. La Grande Armée d'aujourd'hui ne connaîtra pas le même sort que la Grande Armée napoléonienne de 1812, mais, avec ou sans rebonds belliqueux, elle quittera la majeure partie des terres, des océans et même des airs où elle s'est étalée. La puissance inégalée des firmes originaires des États-Unis se diluera inéluctablement dans des "multinationales" toujours plus composites, dont la liste s'allongera de recrues nouvelles, originaires d'autres contrées moins sensibles aux humeurs de Washington. La souveraineté monétaire du dollar américain vit ses dernières belles années, dans un pays dont l'endettement international ne pourra être soldé par sa seule "planche à billets", sans qu'aucun nouveau roi puisse lui succéder dans un monde où la primauté économique se dilue de plus en plus. Les pompes aspirantes et foulantes de capitaux se délocaliseront, elles aussi. L'afflux des talents et des espoirs vers le marché américain du travail se poursuivra sans doute, autant que les autorités politiques locales le permettront, mais le reflux des talents rapatriables et des retraités nostalgiques qui se dessine déjà s'amplifiera en diverses directions. L'inventivité et le dynamisme des *start-up* ne s'éteindra pas de sitôt, si du moins les universités et les couveuses du style *Silicon Valley* ne s'anémient pas trop aux USA, mais, à tous ces titres, la concurrence se mondialisera de plus en plus. Savoir combien de Ballywood viendront s'ajouter à la liste des anti-Hollywood est une question qui s'ouvrira de plus en plus, mais il n'est pas douteux que la créativité artistique, littéraire, médiati-

que et de toute autre nature idéologico-culturelle accompagnera, comme toujours, les variations géographiques de la richesse, de la mode et du snobisme mondains dans la voie de la mondialisation. Bref, la "destinée manifeste" dont les États-Unis se croient trop souvent porteurs changera manifestement de destinations...

À vrai dire, le rêve américain n'a pas cessé de se modifier au fil de son histoire bi-séculaire. Je n'admire pas sa version présente, dans aucune de ses variantes bushiennes, ni non plus dans les principales formes qu'elle a prises de mon vivant, hormis l'époque qu'avec presque tous les Français et beaucoup d'autres Européens, j'ai longtemps appelée la Libération : c'est-à-dire, évidemment, celle du débarquement en Normandie. Mais, en peu d'années, cet élan a été corrompu par les différends de la guerre froide, particulièrement sensibles dans la politique française, avant comme après 1958, puis au cours des péripéties ultérieures, diversement mêlées aux spasmes d'une décolonisation vietnamienne et africaine longtemps refusée. Il ne m'a pas suffi que "l'expérience" soviétique perde tous ses charmes provisoires, pour que quelques reflets de "l'exceptionnalisme" américain puissent me séduire. D'où le ton des remarques ci-avant : s'il s'en trouve, les lecteurs américains trouveront mon texte *unpalatable*. Je tiens, en effet, que le temps de Tocqueville est tout-à-fait révolu, comme celui du trop souvent répété : "La Fayette, nous voici !". Je ne partage en rien le goût des dirigeants français qui aiment faire la leçon aux élites américaines, qu'ils soient gaullistes ou d'autre style, comme un Giscard ou un Sarkozy. Mais je ne crois pas non plus que l'État et la société *étatsuniens* aient, aujourd'hui, d'utiles leçons à nous donner, hormis les innombrables aspects fragmentaires où, comme tout pays développé, les USA sont exemplaires.

Je tiens, en effet, que dans le système mondial, tel qu'il est et surtout, tel qu'il devient, le monde entier a intérêt à réveiller les États-Unis, pour les arracher à leurs automatismes impérieux et pour les inviter, voire les aider, à se réorienter utilement. Je viens d'amorcer, ici, une enquête qui, partant des désordres mondiaux dont l'épicentre restera pour un temps aux États-Unis, va s'attaquer en de prochains chapitres à deux questions complexes. D'abord : comment fonctionnent les USA, en tant que société politique apparemment peu douée pour l'autocritique et pour l'auto-réforme ? Ensuite : que peut faire l'administration Obama, dans cette machinerie, pour répondre aux espoirs que son élection a fait lever hors les USA et pour léguer à ses successeurs un pays mis en mouvement dans la bonne direction ?

Après quoi il sera temps de conclure, en préjugant des dernières chances du virage Obama.

J'aurais pu faire choix d'un autre angle d'attaque, d'allure plus concrète. Par exemple, en explorant sous tous les angles ce que signifiera la désintoxication pétrolière des États-Unis, pour eux-mêmes, pour leurs industries, leur urbanisme, leurs transports, leurs modes de vie, etc. ; mais aussi pour leurs rapports avec le reste du monde, tant en ce qui concerne le contrôle de ressources en voie de raréfaction, qu'en ce qui touche à la conception et à la mise en œuvre de substituts industriels, domestiques et moraux à la trop chère voiture. Mais pour un tel choix - ou pour quelque cousin de celui-ci - j'aurais dû garder le regard fixé sur le nombril américain, alors que toute l'histoire mondiale du 21^e siècle sera, pour un temps, dominée par les diverses transformations de portée mondiale qui provoqueront l'*automne américain*.

L'automne américain. Essai.

Chapitre 2

La boîte noire des USA

[Retour à la table des matières](#)

En France, durant les années 1960, Easton eut sa petite heure de gloire. Pour endiguer les marxismes et les freudismes activés par Althusser, Lacan, Deleuze et bien d'autres, Talcott Parsons ne suffisait plus à la tâche, malgré l'écho de son Cercle Pareto d'avant-guerre. David Easton fut appelé en renfort par quelques spécialistes des sciences politiques, fatigués par la morgue des économistes et jaloux de l'éternel ressourcement des philosophes. Son *Systems Analysis of Political Life* rejoignit, dans l'arsenal des étudiants de *Sciences Po*, ses quelques écrits déjà traduits. L'énorme "boîte noire" où il invitait à loger tous les savoirs relatifs aux pouvoirs, étatiques ou autres, et à leurs appareils et apparats plut aux paresseux qui l'accompagnèrent volontiers dans une recherche limitée aux "demandes sociales" de tous ordres et aux "réponses offertes" à quoi se limitait son "système politique". Ladite "boîte" disparut dans les tumultes de mai 1968.

Cinquante États seulement ?

[Retour à la table des matières](#)

Pour qui veut comprendre ce que sont et ce que font les États-Unis d'Amérique (*du nord*), il est pourtant indispensable d'ouvrir leur énorme "boite noire", non seulement parce qu'elle déborde des frontières "internationalement reconnues", mais surtout parce que sa complexité s'est sans cesse accrue depuis l'époque lointaine (avant 1940...) où la Maison Blanche n'était que la demeure du Président, de ses rares serviteurs et de son minuscule secrétariat. Je ne prétends certes pas m'orienter aisément dans l'extraordinaire fouillis qu'elle contient, car elle est pleine d'institutions plus ou moins démocratiques qui s'étalent, comme la classe des mammifères, de la souris d'avant-guerre aux multiples éléphants d'aujourd'hui, et parfois même à de véritables mammoths... Mais une vue panoramique des principaux appareils qui fondent la puissance politique des États-Unis suffira pour entrevoir la variété des forces d'inertie qui entraînent et entravent cette puissance éminente.

La liste des 50 États assemblés au sein des USA n'a pas été allongée depuis 1959, après la réception de l'Alaska et du lointain Hawaï. Certains de ses membres portent encore les marques d'une histoire originale. Ainsi de l'autonomie durable du Vermont ou de celle, plus longue encore, du Texas, détaché du Mexique durant l'époque où fut annexé le vaste nord-ouest de ce pays, déjà émancipé de la colonisation espagnole. A quoi s'ajoute la longue série des États qui ont été taillés, au cœur même de l'Union, comme un promoteur immobilier découpe les parcelles à lotir. En effet, avant comme après la Sécession avortée du sud esclavagiste, la prolifération des nouveaux États dans le *Middle West* et le *Far West* s'est effectuée aux dépens des tribus autochtones rabattues vers quelques "réserves" et au prix d'un partage avec le Canada, encore britannique, selon des frontières rectilignes, souvent inscrites au long des méridiens.

Ainsi a mûri l'un des traits de la société américaine qui est tout à fait étranger à l'expérience européenne. En effet, la construction multiséculaire des États européens s'est effectuée à partir d'un maillage de dominations locales ou régionales qui a été taillé et retaillé par une succession, souvent belliqueuse, de chefferies et de seigneuries, elles mêmes nappées par des empires ou des royaumes d'envergure va-

riable, tandis que sous cette croûte politique agitée, s'est conservé tout le fin treillis, souvent très ancien, des menues propriétés, des enclos et des villages, coupé de domaines parfois plus vastes et ponctué, de ci de là, par des châteaux et des églises entourés de murailles ou par des villes, voire des villes franches dont les beffrois se sont élancés au dessus des clochers plus minables et des donjons seigneuriaux.

Rares sont les régions de l'immense espace *étatsunien* où le sol ait été durablement maillé de la sorte. Rares sont, du même coup, les somptuosités architecturales semblables aux cathédrales, aux villes bien dessinées et aux monuments publics des plus divers qui ont poussé sur les terroirs européens fertilisés de longue date. Autrement dit, les États-Unis ont peu de frontières et presque pas de limites administratives qui aient été arrosées par le sang des guerres ou par les larmes des rixes de voisinage. Les règles de bornage des parcelles, de partage de ceux des fruits de la terre qui poussent par dessus les clôtures et les droits de vue ou de passage entre lots mitoyens occupent une large partie du Code Napoléon, après avoir été longuement détaillées dans des "coutumiers" locaux, de tradition séculaire. D'où l'ancienneté des cadastres, des archives notariales, des état-civils et des registres fiscaux, tous outils que les *Title Companies* américaines s'échinent à suppléer, pour la plus grande joie des *lawyers* et des magistrats. Il faudra garder ce point à l'esprit quand j'en viendrai au rôle du Sénat des USA qui doit connaître des relations entre les États de l'Union et même des relations de cette Union avec des États qui lui sont tout-à-fait étrangers. Mais il me faut d'abord poursuivre l'exploration des dits États-Unis, comme des États ou quasi-États qui font partie de l'Union nord-américaine ou *presque*.

Je pourrais me demander quand le D.C., ce *district of Columbia* qui inclut la capitale, Washington, deviendra un 51^e État de plein exercice, s'il sera précédé par Porto-Rico qui préfère encore son statut original (et subventionné) ou s'il sera dépassé par une cohorte d'aspirants (ou d'opposants) plus lointains. Je pense notamment à Panama, dont le président Carter a reconnu la pleine indépendance, ce dont, semble-t-il, les douaniers et les banquiers locaux n'ont pas été pleinement informés. Me demander, encore, si les proches paradis fiscaux, des Bahamas aux Caïmans, et leurs divers voisins de même vertu garderont longtemps leurs statuts ambigus, un peu anglais ¹⁴, un peu *étatsunien* et un peu "indépendant". Si des chiquettes et des encla-

¹⁴ Voire hollando-français comme à Saint-Martin, alias Sankt Marteen.

ves beaucoup plus lointaines ne sont pas, de fait, de presque purs territoires américains, de Guantanamo à une partie de Chypre ou d'Okinawa et à Diego Garcia comme à divers archipels du Pacifique sud. Mais il me faudrait entrer pour cela dans d'épouvantables casuistiques où les traditions britanniques et les novations "onusiennes" et "otaniennes" s'entremêlent au semis des SOFAs (déjà entrevu précédemment) en des formules qu'il serait sans doute malséant de ranger parmi les séquelles du colonialisme à l'occidentale : car, il est bien connu que les États-Unis sont nés et se sont développés contre les divers colonialismes...

Je préfère m'en tenir à la catégorie des *États-non-États* qui est abondante dans la "boîte noire" américaine. Sous cette appellation non canonique, j'assemble les entités américaines de droit public autres que les États de l'Union (et leurs subdivisions), auxquelles j'ajoins certaines entités de droit privé qui exercent, de fait, des compétences politiques. J'entends souligner ainsi l'*étrange hétérogénéité* des États-Unis, au delà des 50 États aux constitutions assez variées, eux-mêmes subdivisés en *Cities* et *Counties* (= villes et circonscriptions "non-urbaines"), parfois associées, souvent séparées, mais toutes régies par des statuts de fabrication locale, sans normes communément imposées. Je pourrais d'ailleurs compliquer le tableau, en prenant en compte, par là-dessus, le grillage des tribunaux et autres appareillages judiciaires ou celui des impôts et de quelques autres branches administratives, sanitaires, scolaires etc. Un grand fouillis, donc, dont se détachent, par leurs capacités propres, leurs tailles souvent immenses et leurs assises très variables, mais toujours discontinues, ce que j'appelle les *États-non-États*.

Les plus massifs de ces quasi-États s'appellent Défense, NASA, CIA, Wall Street ou encore FBI, NRA, etc. Savoir si Fanny Mae et ses cousines, Medicare et ses rivaux semi-publics acquerront pareille envergure ou non est encore une question douteuse. La liste s'allonge considérablement si l'on prend en considération les multiples services administrativo-techniques de plus modeste échelle, qui sont néanmoins agencés en institutions autonomes. En première approximation, je dirais : l'ensemble des administrations fédérales dont les dirigeants sont à désigner par chaque nouveau président des États-Unis, le plus souvent sous le contrôle du Sénat. A quoi la crise aujourd'hui en vigueur a ajouté les dirigeants des entreprises *too big to fail*¹⁵ quand, du moins, les secours qui les ont sauvés du naufrage ont été assortis de

¹⁵ Trop grand pour être abandonné à son destin...

contraintes suffisantes. L'incertitude est plus grande quand, loin des formes administratives, on observe le cas des vastes firmes (ou groupes) de droit privé auxquels l'Administration au pouvoir attache une attention particulière, par exemple Google dans ses démêlés actuels avec divers gouvernements, Boeing exposé à une "insupportable" concurrence européenne, General Motors dont le sort soucie tant l'Amérique motorisée, etc. Sans doute faudrait-il disposer ici d'un lexique pourchassant, mot à mot, les "faux amis" des langages américain ou français, pour être tout-à-fait clair. Par exemple, pour bien comprendre que le terme "administration" désigne en américain ce que le français nomme "gouvernement", alors qu'en français, ce même mot englobe l'ensemble des fonctionnaires dûment organisés dans une hiérarchie que l'État centralise, sauf délégation légale à des autorités locales subalternes (régions, départements, communes, etc.). Ou, autre exemple, l'adjectif "public" accolé à l'un des termes désignant une société anonyme de droit commercial, car, en France, une société "publique" est - *horresco referens* - une entreprise économique dont l'État est plus ou moins propriétaire, alors qu'en américain, une firme de droit privé, devient "publique" quand elle se fait coter en bourse...

Revenant aux *États-non-États* (que j'abrège désormais en *EnE*), je vais les illustrer par un premier exemple, celui de la **Défense**. Assurément, le président des États-Unis est le chef des armées de toute nature, il régit le droit de guerroyer et il nomme les plus hauts gradés des diverses forces, le tout avec l'aide d'un Secrétaire d'État spécialisé qu'il a lui-même choisi (ou repris de son prédécesseur...). Les quelques grandes décisions prises récemment par Obama l'attestent, y compris celle qui annule le bouleversement de l'ordre hiérarchique, sous le Secrétaire à la Défense, qui avait été décidé par la triste équipe Cheney-Rumsfeld, sous l'œil distrait du président Bush Junior. Mais ces gestes, importants peut-être, effleurent à peine les activités du plus vaste et du plus riche des *EnE* de la galaxie USA, d'autant plus qu'il s'agit, en réalité d'une véritable confédération de multiples *EnE* dont beaucoup sont subdivisés en principautés de grande portée, le tout disposant du plus lourd de tous les budgets publics américains.

Je précise certains des termes que je viens d'employer :

confédération, car sous la casquette lointaine du comité conjoint des Chefs d'État-major, l'Armée, la Marine, l'Aviation et bien d'autres branches sont des entités distinctes et indépendantes les unes des autres, mais souvent flanquées d'ap-

pendices majeurs (et parfois autonomes), depuis les garde-côtes jusqu'aux gardes nationales des États banals, etc.. et j'en oublie assurément :

principautés, car les grandes bases terrestres, aériennes et navales et les vastes escadres gérant chacune leur océan particulier sont, en droit et, plus encore en fait, dans leurs chasses gardées respectives des *EnE* au sein de l'*EnE* que j'ai dénommé Défense :

quant aux lourds budgets dont le Trésor et divers comités du Congrès ¹⁶ s'es-soufflent à comprendre tous les détails, il est souvent naïf de les considérer comme le seul fleuve arrosant la confédération Défense, car trop de "bavures", de "commodités locales" et de subterfuges variés bordent leurs limites et les transgressent quand elles se révèlent trop étroites.

On l'aura noté, ladite confédération n'est pas cantonnée aux USA, mais se déploie partout où la force américaine se fait sentir, si bien qu'elle a localement des sortes d'ambassadeurs ou de proconsuls ou, à tout le moins, des agents "diplomatiques" de rang variable, pour gérer les contacts avec les pouvoirs locaux (c'est-à-dire "étrangers", bien qu'on soit dans leur domaine national).. Au reste, la confédération n'a pas de vraies limites, partout bien tracées et gardées. On peut débattre du point de savoir si elle inclut l'OTAN, si elle contient la "*coalition of the willings*" qu'il a fallu inventer pour attaquer l'Irak et si elle incorpore maintes autres formules moins bruyantes et de plus petits formats qui ont pris forme ici ou là quand besoin était. On peut également disputer du contenu variable du "complexe militaro-industriel" (depuis l'époque lointaine où le président Eisenhower l'a baptisé) en se demandant notamment à quoi ressemblent ses articulations successives avec l'aéronautique, le nucléaire ou le spatial, sans parler de cette brave industrie automobile dont les pseudo-voitures blindées se sont illustrées en Irak, n'en déplaise à Rumsfeld et Bremer...

Mon second exemple, l'*EnE Finances* est plus difficile encore à cerner, car la chose militaire est quand même amoureuse des uniformes et des règlements qui la rendent en grande partie visible, alors que la chose financière est toujours fluide et souvent secrète. Evidemment, les USA ont un Secrétaire d'État au Trésor, mais il est difficile de le comparer aux Ministres des Finances de style européen, tant les attributions de l'un et des autres sont dissemblables en matière réglementaire et

¹⁶ Lequel désigne, aux USA, l'ensemble Chambre des Représentants + Sénat.

administrative, fiscale notamment. Peut-être la différence principale tient elle au fait que le Trésor américain ne dispose pas d'un réseau centralisé de caisses qui lui seraient propres : ce sont les banques commerciales qui font circuler l'argent public, aux divers niveaux (géographiques ou spécialisés) de la recette et de la dépense, sous des contrôles (locaux ou spéciaux) diversement comptabilisés et recensés. L'entremêlement avec les activités bancaires est plus manifeste encore, quand on en vient à l'organisation et aux attributions de la Banque Centrale, car, à vrai dire, celle-ci n'existe pas tout-à-fait aux États-Unis.

Jusqu'en 1913, elle n'existait pas du tout, l'émission monétaire était l'affaire des États, non de leur Union. Ensuite, le système des *Federal Reserve Boards* s'est généralisé et standardisé. Les dix *Boards* (ou Comités) en service couvrent, chacun un paquet d'États (de l'Union), le plus important de très loin étant celui de New-York. Un super-*Board*, rassemblant des représentants de chacun des dix précités, est censé chapeauter, orienter et contrôler toute la *Federal Reserve* sous le sigle imprécis, mais courant, de FRB. Les dirigeants de ces *Boards* sont désignés par les banques commerciales de leurs ressorts respectifs avec quelques immixtions des États (locaux) concernés. Leur Comité suprême (le soi-disant FRB) associe des délégués des *Boards* "régionaux", le président des USA, lui-même, en désignant, avec l'aval du Sénat, le président du FRB, celui qui passe pour le gouverneur de la Banque centrale américaine. Aujourd'hui, comme sous le président Bush, c'est Bernanke qui occupe ce poste, tandis que le Secrétariat au Trésor a vu Keithner succéder à Paulson. L'un et l'autre, extraits de la haute banque new-yorkaise. Car, pour qui veut entrevoir la façon dont l'État américain (les USA proprement dits) s'articule sur l'*EnE* Finances, il faut accepter de franchir, sans cesse la frontière entre l'étatique et le commercial ou, pour le dire en termes plus journalistiques, entre Washington et Wall Street.

J'en demande pardon aux connaisseurs des choses américaines, le tableau que je viens d'esquisser est assurément approximatif, si ce n'est erroné. Et j'en demande plus encore pardon aux lecteurs de l'autre côté de l'Atlantique, car je dois souligner que, dans sa réalité ô combien substantielle, l'*EnE* Finances des USA est beaucoup plus compliqué que ce que je viens d'en écrire. Pour ne pas négliger trop de détails essentiels, il me faudrait évoquer encore la ou plutôt les bourses (NYSE et NASDAQ) ainsi que les bourses de marchandises et les pseudo-bourses, ces plateformes d'échanges de titres qui opèrent sans publicité. Plus les *brokers*, ces agents de

change sans statut officiel, qui peuvent relever d'énormes filiales bancaires ou n'être que de petits boutiquiers, avec tous les degrés intermédiaires que l'on peut imaginer. Et ainsi de suite, en passant en revue les multiples professions diversement agencées qui font circuler la monnaie et la richesse sous toutes leurs formes (crédits, assurances, épargnes, spéculations ¹⁷, devises, etc.). Pour plus de détails sur l'*EnE*-Finances, il suffira de prêter attention pendant les prochaines années aux débats qui continueront d'opposer le gros des États européens au couple USA-Royaume Uni, en matière de contrôle des banques par les autorités étatiques - ou l'inverse.

Aux deux *EnE* esquissés ci-avant (que maints exemples plus menus pourraient compléter) j'ajoute un autre cas d'apparence plus étrange, pour ce qui est de ses rapports avec le pouvoir politique central de l'État nord-américain : je veux dire Google. Cette société commerciale de droit privé qui ne semble jouir d'aucun privilège économique, fiscal ou financier, se range difficilement parmi les *EnE*, alors qu'elle en est un exemple des plus notoires, malgré son très jeune âge. La rapidité et l'énormité de son essor ne sont pour rien dans son cas, à la différence de la General Motors à qui la seconde guerre mondiale (avec les budgets du prêt-bail, puis de l'armement américain) donna toute sa prime vigueur, en un temps où, comme le soulignait volontiers son dirigeant de l'époque, *"tout ce qui est bon pour la General Motors est bon pour les États-Unis"*. Aucune fée du même type ne s'est penchée sur le berceau de Google, si ce n'est pour distribuer les menues faveurs fiscales ou bancaires qui ont arrosé toute la *Silicon Valley* californienne, comme la Route 123 bostonienne et quelques autres terreaux dûment fertilisés. Mais Google a tiré profit d'une "naïveté" de l'idéologie américaine, en appliquant hardiment le sixième de ses "dix principes" fièrement affichés : "classer toute l'information du monde et la rendre accessible de façon universelle". Ah mais ! Comment disputer d'une telle vertu, si "démocratique", si conforme aux "droits de l'homme" ? Appliquant cette "valeur" avec un pragmatisme bien américain, Google a pleinement utilisé une particularité du droit américain que j'ai déjà évoquée : l'ignorance des frontières. En effet, les États-Unis négligent innocemment les droits d'autres pays où leurs firmes se déploient allégre-

¹⁷ À ma connaissance aucun titre n'a jamais été vendu comme "spéculation". Mais quiconque a vu venir la crise "économique" mondiale qui a commencé en 2008-09 comprendra ce que j'entends signifier. Voir *Ma seconde crise mondiale*, sur le site [Les Classiques des sciences sociales](#).

ment, sauf dans les matières où des "brevets internationaux" conformes aux usages américains ou explicitement visés par des traités commerciaux dûment ratifiés sont en vigueur (et se révèlent incontournables). Google a donc pu déployer son industrie propre et rendre son moteur de recherche accessible dans tous les pays où la révolution informatique diffusait l'usage des ordinateurs et où la modernisation corrélative des télécommunications progressait à peu près du même pas. D'où la maturation de conflits qui s'enflent d'année en année. La vieille Europe, riche de trésors littéraires, artistiques et autres ne peut souffrir leur exploitation multimedias lorsque celle-ci viole les droits d'auteur et autres normes juridiques "locales". Toutes les nations commerçantes s'inquiètent des procédés publicitaires qui engraisent Google, sans que les droits "locaux" soient systématiquement respectés. Les pays attentifs au contrôle religieux, politique ou d'autre style encore des "messages" rendus accessibles à leurs populations invoquent leurs lois ou leurs usages propres - en tout cas leur souveraineté - pour contenir ou censurer les dits messages, ce qui pose de délicats problèmes techniques et nourrit des conflits plus délicats encore. C'est une grave erreur de ramener ces contradictions et conflits - notamment ceux à propos desquels le mot "censure" est prononcé - à "l'éternelle" opposition entre démocratie et dictature (ou totalitarisme et autres variantes), car ce n'est là qu'un petit aspect de la question, quoi qu'en pensent les Américains et les Chinois qui en disputent fermement, pour le moment. La question centrale est : "qui fait la loi ici ?" et elle ne peut se résoudre qu'avec le plein concours des États concernés, qu'ils campent sur leur souveraineté ou qu'ils la partagent, à doses bien mesurées, par le moyen de traités internationaux établis en bonne et due forme. La Chine n'est sans doute pas exemplaire à ces égards, mais les États-Unis tardent à surmonter leur intime contradiction, laquelle est de portée mondiale. Leurs pratiques et les droits qui les expriment sont ils de portée universelle, par le simple effet de leur prépondérance dans l'actuel système mondial ? Ou leur faut-il apprendre à combiner leurs droits et pratiques avec les normes et convenances auxquelles tiennent les autres puissances ? Google a fait mûrir cette problématique en débordant de l'économie vers le culturel, alors que Wall Street (et, déjà, l'Angleterre et, un peu, la France) l'avaient fait déborder de l'économie-marchand vers le monétaire-financier ?

Sans doute, le 21^e siècle ne sera-t-il pas de trop pour venir à bout de cette problématique internationale, qui est - et sera de plus en plus - entremêlée de considérations militaires et géopolitiques de toute nature. Mais il est temps de s'y mettre

pour éviter de nouvelles guerres froides - ou autres. C'est en cela que l'innocent - mais non naïf - Google et les autres géants de la révolution informatique constituent d'ores et déjà un ou plusieurs *EnE* en formation, lesquels s'ajoutent à d'autres grands ou petits mastodontes de l'aviation, du nucléaire, des travaux publics, des industries pétrolières, etc. parmi les groupes de firmes devenant, de par leur taille et leur champ d'action, des pouvoirs politiques potentiels qu'une complicité involontaire ou déclarée, voire recherchée, avec tels ou tels centre du réel pouvoir politique américain consolide dans leur statut d'*EnE*.

Le lecteur familier de l'historiographie européenne aura reconnu dans ces *EnE* une version modernisée du fameux "*État dans l'État*" qui, notamment en Angleterre, puis plus tard en France, a caractérisé les rapports État-Église, sans se limiter à ce seul domaine. L'analogie est valable, mais sa signification s'est radicalement déplacée à mesure que le système mondial se transformait. Au 20^e siècle, ce sont les "partis de l'étranger" qui ont relayé les Églises, notamment au temps de la guerre froide. Aujourd'hui, ce n'est plus tel État étranger, ni telle idéologie (religieuse, politique ou autre) qui peut corroder, comme de l'intérieur, la vigueur d'un État, quoi qu'en pensent les obsédés de l'anti-communisme et les autres nostalgiques de la guerre froide ou les fascinés des terrorismes. C'est la mondialisation des marchés economico-financiers et des déploiements stratégique-militaires, qui en débordant vers de multiples domaines politiques et idéologiques, a des conséquences immédiates dont les pouvoirs d'État tardent à prendre la mesure, si bien que marchands, officiers, fonctionnaires et intellectuels "se marchent de plus en plus sur les pieds les uns des autres". Débordements que surdéterminent, région per région, les séquelles fort inégalement développées d'histoires évidemment asynchrones et souvent inéga-litaires.

En analysant ceci, je mets souvent les USA en question, non par quelque anti-américanisme, mais simplement, je le rappelle, parce qu'étant la puissance encore prépondérante, cette société devra s'adapter plus que d'autre aux révisions nécessaires. D'où l'utilité d'un examen de ses capacités de réponse au reste du monde, que je vais poursuivre en observant la façon dont ses États internes, ses *EnE* et

leurs excroissances *off shore* ¹⁸ se laissent conduire par un pouvoir d'État central à moins qu'ils ne distraient et dévient celui-ci.

Sénateurs, magistrats et lawyers

[Retour à la table des matières](#)

Les USA débordent de l'Amérique du nord depuis que Hawaï est devenu le 49^e État, mais ce n'est là ni une exception unique, ni le prototype d'excroissances étatiques qui pourraient se multiplier durant le 21^e siècle. En effet, le territoire réellement soumis à la puissance politique dite USA se répand de toutes parts. C'est un domaine marbré d'États distincts, certes, mais aussi tavelé d'*EnE* variés et mouche-té d'éclats projetés, bien au delà du continent américain, par l'Union, par certains de ses États et par presque tous ses *EnE*. Vaille que vaille, le Président et son Cabinet, le Congrès et son énorme cortège de commissions et sous-commissions doivent connaître de toutes les activités par lesquelles la puissance étatsunienne se manifeste.

Pour visiter rapidement ce morceau de la "boite noire" américaine, je vais centrer l'attention sur le Sénat, non parce qu'il serait plus important que la Chambre des Représentants ou que le Président lui-même, mais parce qu'il a souvent, plus que tout autre rouage, la capacité de gripper l'exercice du pouvoir. Cent sénateurs émanent de cette Amérique biscornue, à raison de deux par État, quels que soient sa population, sa richesse et ses particularités naturelles ou sociales. Mieux, le système sénatorial est quasiment endogène : le remplaçant d'un sénateur démissionnaire ou décédé est choisi par le gouverneur de l'État local, car le corps électoral ne vote qu'à chaque *Election Day*, lequel intervient, pour l'ensemble de la fédération, tous les deux ans, et concerne l'ensemble des députés, mais seulement le tiers des postes de sénateur. De droit, le Sénat est présidé par le vice-président des USA, lequel est

¹⁸ Quand je dis que les USA n'ont pas de frontières, je signifie quelque chose que les Américains perçoivent comme la différence entre *stateside* et *off shore* ou qui peut être "individualisé" avec des termes comme *nationals* vs *expats* ou *foreigners*, etc. Mais le problème n'est pas d'essence sémantique (ou argotique), sa substance réelle est géopolitique, si bien qu'il faut, en effet, y regarder de fort près.

librement choisi par le Président fédéral nouvellement élu, mais cela ne suffit pas pour subordonner le Sénat à la Maison Blanche. En effet, le gouverneur et les sénateurs qui pilotent un État de l'Union s'accrochent autant qu'ils le peuvent au X^e Amendement de la Constitution fédérale, lequel stipule que "les pouvoirs qui ne sont pas délégués aux États-Unis par la Constitution, ni interdits par elle aux États, sont réservés respectivement aux États ou aux gens (*to the people*)".

Qui est souverain ? l'État (local) ou le gouvernement (fédéral) ? Les États (locaux) se rebiffent au nom de cet Amendement, notamment dans les périodes où la présidence de l'Union semble faiblissante. Ainsi vit-on divers Congrès locaux affirmer, en mars 2010, que le gouvernement fédéral ne pourrait leur imposer sa réforme de l'assistance médicale, si, d'aventure, elle était finalement adoptée à Washington. Elle l'a été, peu après et l'affaire est à suivre. Ailleurs, dans des États moins "conservateurs", tels le Vermont ou le Wisconsin, une pression se dessine en vue de réduire l'emploi fédéral des *National Guards* (locales) quand l'EnE Défense manque de troupes pour ses guerres moyen-orientales...A suivre également, comme maintes autres foudrades des États locaux, jamais enclins à respecter Washington. Mais contraints de le faire, si la Présidence trouve une majorité au Congrès.

Le Sénat participe pleinement à ce système, avec des règles et des méthodes qui lui sont souvent propres. A la Chambre des Représentants, les députés sont élus dans des circonscriptions découpées à l'intérieur même des États de façon à équilibrer leur poids démographique. La Commission fédérale chargée de ce travail est nourrie par des statistiques de bonne qualité, si bien que son travail est peu critiqué. Même si les "bons usages" des Représentants sont semblables à ceux du Sénat (ou des assemblées locales) ils sont moins dommageables pour l'autorité fédérale. En effet, ces usages de courtoisie et d'accommodement réciproque (un prêté pour un rendu), joints à des règles d'ancienneté pour la présidence des commissions et de leurs comités et à une maîtrise savante des calendriers, donnent au Sénat le pouvoir de se coincer ou, en tout cas, de résister aux dégripages tentés en force par la Maison Blanche. Ces "bons usages" s'appliquent notamment aux nominations présidentielles et aux traités internationaux.

Sur les plus de 500 nominations à opérer par le Président pour les postes de rang gouvernemental (secrétaires et sous-secrétaires d'État" ¹⁹) moins de la moitié

¹⁹ Ces derniers sont multiples dans les ministères majeurs.

avaient été ratifiées par le Sénat, un an et demi après l'élection d'Obama. Parfois le retard des choix présidentiels était en cause, mais le plus souvent, le blocage venait du Sénat lui-même, surtout

pour les Affaires Etrangères et la Défense, suivis d'un peu plus loin par la Justice, le Trésor (= Finances), les Transports et l'Energie (qui connaît notamment du nucléaire et du pétrole). Même le Travail et la *Homeland Security* (= l'Intérieur) avaient chacun vingt nominations en attente, suivis de peu par l'Habitat ou les *Veterans Affairs* (= Anciens Combattants). La situation s'est quelque peu décoincée, après le vote de mars 2010 sur l'assistance médicale, ou grâce à quelques *executive orders* à évoquer plus loin.

La validation sénatoriale (et son éventuel corolaire, à la Chambre des Représentants) n'est que la plus haute des haies à franchir, car des commissions permanentes ²⁰ et de multiples comités et sous-comités, ont à intervenir soit pour des nominations de rang infra-ministériel (magistrats, procureurs, ambassadeurs, etc.), soit pour des contrôles périodiques sur de multiples aspects du travail gouvernemental, sans compter d'occasionnelles missions d'enquête. À ces fins, les élus disposent de nombreux assistants payés par le Congrès et de renforts (humains ou financiers) procurés par des associations ou des *lobbies* aux motivations fort variées. D'où une capacité de harcèlement qui atteint son maximum lors des grandes "crises morales" ²¹, mais qui ne se calme jamais. Ainsi, pour le seul secrétariat d'État sur la *Homeland Security*, on compte aujourd'hui, au sein du Congrès, 88 comités et sous-comités qui se sont donné quelque droit de regard sur ses activités : les attentats font bonne recette électorale...

La sélection et la promotion des magistrats est à peine moins complexe. Les USA n'ont pas un ordre judiciaire uniformément défini, comme il est d'usage dans la plupart des États européens. Chacun des États (locaux) a ses normes particulières et ses filières propres, sans compter les sous-variantes des villes et districts qui conservent leurs traditions propres, tant que la loi locale ou fédérale ne s'en mêle pas. Toutefois, les tribunaux de base et les cours d'appel de chaque État n'ont pas

²⁰ 26 à la Chambre et 20 au Sénat.

²¹ La plus célèbre fut celle du maccarthysme (1953-54) ainsi nommée, car le sénateur Mac Carthy qui présida la "commission sur les menées anti-américaines" en fut le foyer. Le futur président Nixon s'illustra comme *lawyer* au service de cette commission.

qualité pour juger des litiges, ni des crimes et délits qui mettent en cause des ressortissants d'autres États de l'Union. Pour ceux-ci, comme pour les affaires relevant de matières explicitement visées par des lois fédérales, une autre hiérarchie judiciaire entre en jeu. Elle est formée de procureurs et de magistrats nommés par le ministère fédéral de la Justice - ou sur sa délégation - dans l'une des 94 cours de district (première instance) et des 13 cours d'appel qui les supervisent. Le tout sous la houlette lointaine d'une Cour Suprême fédérale.²²

Lointaine, parce que cette fameuse Cour Suprême, n'est pas un véritable tribunal supérieur qui devrait trancher de tout ce dont il est saisi, c'est plutôt un Tribunal Constitutionnel qui s'est adjugé une conception extensive de la constitutionnalité dont il est le gardien. Cette juridiction est formée de neuf juges à vie, nommés chacun, par le Président en exercice quand un poste devient vacant - et sous réserve d'une approbation de chaque choix par le Sénat. Il n'y a de vacance que par décès ou par une (très rare..) démission, si bien qu'un président, comme Obama, peut être flanqué par une Cour dont tous les membres, sauf deux, étaient en fin 2010 des héritiers de ses prédécesseurs.²³ Chaque juge exerce ses fonctions avec l'appui de quatre assistants (*law clerks*), mais il faut l'accord de quatre juges au moins pour que l'une des plaintes débroussaillées par ces *clerks* soit mise en délibéré. Après quoi, le résultat de la délibération est publié, tant pour la décision retenue (à la majorité) que pour les objections qui lui ont été opposées, le tout étant largement détaillé et intégralement reproduit dans les gros volumes qui ornent les cabinets d'avocat, aux côtés de multiples autres décisions, de source et de rang très variés. Il y a même des lois qui sont reproduites ou évoquées dans ce capharnaüm de la *common law*... Ici, le civil et le commercial, le social et le pénitentiaire, l'administratif et le fiscal et toutes autres rubriques spécialisables sont prises en considération par le filtrage précité, si la majorité de la Cour les juge d'intérêt constitutionnel.

A contrario, toutes les affaires écartées par ce tri restent en déshérence, car il n'existe pas, aux États-Unis, de Cour de Cassation ou de Conseil d'État qui, comme en France, auraient à se prononcer sur la légalité de toutes les affaires, déjà jugées

²² À ne pas confondre avec les Cours suprêmes "locales" c'est-à-dire propres à certains États.

²³ Pour une comparaison avec les usages d'Europe et d'autres régions, voir l'article "*Cours suprêmes et cours constitutionnelles*" de Louis Favoreu, dans le *Dictionnaire de la Justice*, de Loïc Cadiot, PUF, 2004.

en appel, dont ils sont finalement saisis.²⁴ Aux USA, ce contrôle de légalité, c'est-à-dire du bon fonctionnement de tout l'appareil judiciaire est exercé par le Ministre de la Justice. Celui-ci n'est pas toujours un parangon de vertu quand l'Administration au pouvoir veut résoudre "juridiquement" les difficultés nouvelles que la vie nationale ou internationale lui impose. Les désordres de l'ère Bush en ont multiplié les exemples, les tâtonnements de l'administration Obama attestent que le nettoyage des erreurs et des crimes, un temps légalisés, n'est pas chose aisée.

Les lois fédérales doivent être votées dans les mêmes termes par la Chambre des Représentants et par le Sénat, après quoi elles doivent être promulguées par le Président, pour devenir exécutoires. J'épargne au lecteur le luxe de détails qui seraient nécessaires pour décrire les aléas techniques et calendaires de ce processus législatif, les allers-retours multiples qui pourraient l'entortiller, les refus de promulgation qui manifestent éventuellement le veto opposé par le Président à un texte dûment voté qu'il réproouve et les *executive orders* (= décrets présidentiels) qui lui permettent parfois de débloquer le processus quand le Congrès est en vacances.²⁵ En fait, l'embrouillamini législatif américain peut être démêlé quand le Président dispose d'une majorité à la Chambre et d'une "surmajorité" (60% des sièges) au Sénat et que, par surcroît, ce Congrès se laisse discipliner sans ruses, traîtrises ni chausse-trapes. Cela se produit après une nette victoire lors des *Election Days* ou lorsque une puissante émotion politique secoue le pays. Sinon, le processus législatif est une harassante course d'obstacles où les votes du Congrès et l'argent des *lobbies* arrachent la décision.

Si l'on abandonne les sommets de la "boite noire" américaine, pour embrasser d'un rapide coup d'œil, le panorama complet de ce système politique,²⁶ force est de constater que les États-Unis sont un "État de droit", régi par un *Bill of Rights* qui

²⁴ Toujours en France, un *Tribunal des Conflits*, formé à parité par ces deux cours supérieures tranche de leurs divergences éventuelles, lesquelles sont devenues rarissimes.

²⁵ Les dites vacances (ou *recess*) concernent tout le Congrès, mais à des dates immuables.

²⁶ Une note de F. Kirgiz extraite de l'un des recueils d'Aperçus (*Insights*) publiés par l'Association Américaine du Droit International (*American Society of International Law*) est résumée en annexe au présent chapitre. Elle éclaire (si j'ose dire..) plusieurs des obscurités du droit américain, notamment sur le rôle juridico-judiciaire du Sénat.

tient lieu de constitution, partout invoquée et souvent respectée, et qui est desservi par d'abondantes armées de *lawyers*. Ces juristes tirent leur commune appellation du mot *law* qui signifie tout à la fois *la loi* et *le droit*, c'est-à-dire deux notions que beaucoup de pays européens, marqués par la tradition romaine, distinguent nettement, malgré leurs multiples connexions. Le droit est un principe ethico-politique qui découle de sources diverses, clairement hiérarchisées. La loi est la principale de ces sources et les "États de droit" la jugent supérieure à toute autre source, sauf conflits encore mal réglés entre le droit "européen" et plusieurs des droits "nationaux", dont le français. Pour leur part, les États-Unis sont les héritiers d'une *common law* britannique que les "pères fondateurs" ont emportée dans leurs bagages. Cette *common law* coutumière ²⁷ a été validée autant que de besoin, une fois ses porteurs installés dans leur nouveau monde américain, mais elle ne jouit pas d'un statut bien clair. Certes, de savants débats d'école valorisent le travail législatif des assemblées américaines, à moins qu'ils ne promeuvent le rôle des Administrations, définies, à l'américaine, par le patronyme des présidents élus - ou des plus respectés d'entre eux. Mais, en fait, le droit est le pain quotidien des *lawyers*, celui dont ils pétrissent sans cesse la pâte, dans leurs contrats de toute sorte, dans les statuts des sociétés commerciales ; dans les mémoires déposés lors de litiges devant les tribunaux de toute espèce ; ²⁸ dans leurs écrits administratifs de toute sorte ; et dans les notes et mémos dont ils inondent les élus, les cadres d'entreprises et tous autres personnages de la vie sociale pour qui - ou contre qui - du droit se manifeste.

Professionnellement parlant, les *lawyers* sont d'une extrême variété. Ils tirent leur nom commun des études juridiques qu'ils ont suivies dans une école *ad hoc* qui peut être un collège de troisième ordre, comme une institution universitaire parfois excellente. Leurs activités s'exercent dans des cabinets libéraux ou dans des agences plus ou moins vastes (en forme de sociétés commerciales ou de sortes de coopératives aux noms et finalités des plus diverses), à moins qu'ils ne soient devenus des salariés d'entreprises de droit privé ou des agents d'administrations locales, étatiques ou fédérales aux fonctions très diverses, y compris les institutions judiciaires.

²⁷ Ni loi commune, ni coutume populaire, mais notion interprétée par les tribunaux, "selon la *common law*" !

²⁸ Quand du moins, aucun *plea bargain* (arrangement avec le procureur) ne précède confidentiellement le procès pénal, ni quand, au civil, aucune transaction tout aussi confidentielle n'intervient entre les parties.

Le plus souvent, mais non toujours, les magistrats ont été formés comme *lawyers* : cela dépend de leur mode de recrutement et de promotion, aux divers niveaux des juridictions des États ou de l'Union et des services connexes (parquet, police, autres administrations ayant des pouvoirs de contrôle ou d'intervention, etc.). Le ministère fédéral de la Justice qui a pour mission centrale de veiller à la bonne application des lois fédérales, sélectionne parmi les avocats de toute sorte et les juges de rang inférieur, ceux qu'il promeut au sein des tribunaux fédéraux, à moins que, pour les rangs tout-à-fait supérieurs la décision appartienne au Président lui-même. *Mutatis mutandis*, les méthodes sont semblables à l'échelle des États et, parfois, à celle des villes importantes. Le tout avec de multiples variantes, car, aux États-Unis plus qu'en Europe, les juges "ne sont pas du même métal" d'une juridiction à l'autre. Mais les avocats s'y retrouvent, comme ils savent s'orienter dans les bibliothèques de la *common law* et dans les choix d'auxiliaires marchands qui leur offrent des services spécialisés, des *title companies*²⁹ aux enquêtes et aux consultations techniques de toute espèce. D'où une justice qui peut être fort onéreuse, comme elle peut être quasiment gratuite et tout à fait expéditive, ce dernier cas étant l'ordinaire des comparutions directes en matière pénale, grand fournisseurs d'institutions pénitentiaires qui sont nombreuses et très peuplées. Mais je n'entrerai pas dans ce domaine pénal que les médias américains mettent en scène, non sans échos dans le monde entier...

Comment donc les États-Unis fonctionnent-ils ? Avec une administration relevant de nombreux États locaux et d'un État de l'Union, sans compter les multiples *EnE* qui chevauchent les secteurs publics et privés, le tout s'activant *stateside* avec de multiples prolongements *off shore*.³⁰ Mais aussi avec des médias très puissants, quoique en partie désarçonnés par la révolution informatique et avec des partis politiques dont les bannières fédérales ne servent qu'aux grands jours électoraux. Avec des associations extrêmement nombreuses, diverses et inégales ; avec des églises aussi variées que le reste des USA, mais souvent plus enclines qu'en Europe à "se mêler de politique". Et encore, avec d'occasionnelles manifestations massives, mais

²⁹ La publicité de l'une des plus anciennes (celle de l'Illinois, créée en 1837)) décrit ce service, comme un système gardant trace de chacun des actes et des dossiers judiciaires affectant les titres immobiliers (*a system of keeping track of every recorded instrument and legal proceeding affecting real estate titles*).

³⁰ Sur le sens et la portée de ces termes, voir note 18 supra.

temporaires comme un feu de brousse, à quoi s'ajoutent de vastes flux financiers, orientés ou parsemés par des *lobbies* vigilants, leur argent venant d'un peu partout, mais surtout des affaires et des fortunes, voire des syndicats. Tout ceci dûment pris en compte, comment donc les États-Unis fonctionnent-ils ?

La réponse est, à l'image des États-Unis, hautement pragmatique. Tout joue et s'entre-choque, aucun véhicule décisionnel ne surclasse les autres de façon durable. Les élections donnent du poids aux votes d'un corps électoral qui ne contient qu'une faible majorité des adultes vivant aux USA, car la non-inscription, imposée ou volontaire, est notoire et l'abstention élevée parmi les inscrits. Les élus produits par ces élections et les agents désignés par les autorités qu'elles rajeunissent et rénovent plus ou moins, usent de pouvoirs qui sont bordés comme on l'a vu. Les autorités fédérales et "statales" (= régionales), municipales ou autres distribuent des ordres, des décisions et des faveurs, ces dernières faisant souvent bon poids³¹. Le tout est arrosé par les finances des *lobbies* et par les flots médiatiques, sans qu'on puisse déterminer, sans une enquête approfondie, le vecteur principal ou la stratégie gagnante. Les vétérans des "relations publiques" ont de solides appuis dans une Cour Suprême dont les membres actuels ont presque tous été choisis par des Présidents républicains, si bien que leur *Chief Justice* a pu faire passer, en janvier 2010, une décision qui interdit aux législateurs de limiter les sommes que les sociétés commerciales peuvent consacrer aux élections. Néanmoins quatre des juges en activité ont fait connaître leur ferme opposition à ce propos. L'affaire rebondira, sans doute, mais elle montre que l'imbroglie institutionnel des États-Unis présente une forte inertie. Un exemple plus frappant encore est celui de la NRA - la *National Rifle Association*, c'est-à-dire la ligue des porteurs d'armes - qui défend bec et ongles le deuxième amendement de la Constitution fédérale, lequel garantit que "le droit qu'a le peuple³² de détenir et de porter des armes ne sera pas transgressé". Les armes changent, la criminalité s'enfle, mais la NRA veille et contient ou contourne les décisions d'États et de municipalités qui s'efforcent de rationner l'armement populaire..

³¹ Dans un vocabulaire hérité de la lointaine "conquête" de l'Ouest, ces faveurs sont encore désignées comme des *pork barrels* (barils de porc salé) lorsqu'elles séduisent un représentant ou un sénateur qui obtient pour son État un camp militaire, une usine d'aviation ou quelque autre avantage financé par le budget fédéral...

³² Le peuple = *people*, c'est-à-dire les gens en général ...

Thucydide avait noté que "les Athéniens furent les premiers à circuler sans armes". Les Américains ne les rejoindront pas de sitôt.

Pragmatique et violente : telle est leur société qui craint tant le "terrorisme" tout en projetant ses forces et ses armes sur une grande partie de la planète. Il faut donc regarder de plus près la façon dont les USA marient la guerre et le droit dans leurs pratiques *off shore*.

Etranges États étrangers

[Retour à la table des matières](#)

Les *Étatsuniens* sont fiers de leur histoire. Les plus exaltés parlent même d'*exceptionnalisme*. Cette fierté tient assurément à la façon dont leur pays s'est développé en Amérique du nord, avant de s'ériger en protecteur de l'ensemble américain, puis de se porter au secours de la vieille Europe déchirée par ses puissances rivales. Ensuite, leur aile protectrice s'est déployée pour abriter toute cette Europe du "péril communiste" qui la menaçait, puis pour enrayer la contagion mondiale de ce nouveau péril. Ce faisant, la puissance américaine - qui a évidemment dû se muscler pour faire face à toutes ces tâches - s'est fait respecter et parfois même aimer par les peuples dont elle protégeait la liberté et dont elle à plus ou moins renforcé le bien-être. Mieux, elle essaie de guider ces peuples vers une démocratie semblable à celle qu'elle a patiemment perfectionnée en son sein. En toutes ces matières, elle a fait montre d'un vigoureux pragmatisme. Les obstacles qui retardent et dévient cette heureuse progression, tiennent très souvent aux États, épars de par le monde, qui ne sont pas aussi accommodants que les États souplement unis dans leur Fédération américaine.

Etc. : on pourrait certes nuancer ce panégyrique et pardonner ses excès (marginaux et d'ailleurs bien intentionnés), mais ce balayage rétrospectif perdra sa raison d'être à mesure que "l'automne des États-Unis" avancera en saison. Ne serait-ce que, par prudence, la question est désormais de savoir si cette puissance - assurément prépondérante - peut trouver dans son expérience historique les réserves d'inventivité dont il lui faudra faire usage dans un monde en transformation profonde et

si l'exploitation de ces réserves sera facilitée ou entravée par l'énorme "boite noire" du système politique américain.

En matière démographique, les États-Unis jouissent d'un élan jamais démenti. Depuis ses treize colonies initiales, ce pays a fonctionné comme un puissant aspirateur d'hommes. Leur flux a déplacé, détruit ou mis en "réserves" les tribus indiennes préexistantes et s'est enflé de renforts européens qui sont devenus énormes et plus divers, lorsque les États esclavagistes du sud ont été contraints de tarir leurs trafics inhumains. La capture du nord-ouest mexicain a élargi l'espace peuplable. À peine ralentie par la WW1 ³³, l'immigration s'est poursuivie, non sans changements qualitatifs. Fuyant la politique hitlérienne, de minces cohortes d'intellectuels et d'artistes, juifs ou non, sont venues se greffer sur les gros arbres universitaires, hollywoodiens et autres, non sans améliorer leurs fruits. A l'issue de la WW2, ce croisement s'est enrichi de techniciens et d'espions dont l'aéronautique et la guerre froide ont pu faire bon usage. Après quoi, les grands flots de main-d'œuvre se sont gonflés derechef. Les Japonais, incarcérés après Pearl Harbor, ont été libérés, puis rejoints par de larges contingents asiatiques ponctuant les guerres du Pacifique : coréens, puis vietnamiens, indonésiens, etc. La Chine, les Indes et le monde arabe ont rejoint cette course. L'afflux mexicain et sud-américain, jamais tari, a également pris de l'ampleur, tandis que, plus tardif, l'apport africain (volontaire) est devenu non négligeable depuis la fin du 20^e siècle.

Présentement, le mouvement se poursuit, avec deux caractéristiques notoires. L'une est que des élites (indiennes et chinoises notamment) ont repris, goutte à goutte, le chemin de leur pays d'origine, non plus comme les Européens du 19^e siècle - qui furent parfois nombreux à quitter les USA plutôt que de vivre à l'américaine - mais bien, par patriotisme ou/et par affairisme pour aider à l'essor de leur propre pays. L'autre trait nouveau est plus dommageable : c'est que "l'aspirateur" américain souffre de pannes diverses qui résultent de son propre fait. Les pseudo-guerres contre "la drogue" ou "le terrorisme", jointes aux vigilances "sécuritaires" par lesquelles les États-Unis rêvent de se protéger ont à ce point compliqué les lois et règlements concernant l'immigration que les polices (fédérales et d'État) ne s'y retrouvent pas très bien et sont souvent portées à l'excès de zèle. De leur côté, les États étrangers - d'Europe comme d'autres régions - qui ont souvent mené bataille

³³ Cette abréviation signifie "première guerre mondiale".

pour obtenir une pleine réciprocité en matière de visas, ou de dispense de ceux-ci, sont enclins à de nouvelles réticences devant les formalités imposées à leurs citoyens volant ou voguant vers les États-Unis. L'avenir sera-t-il plus fluide ?

Pour blinder leur sécurité, les États-Unis souhaitent que leurs visiteurs, occasionnels ou durables, soient équipés de passeports biométriques, jouissent d'une bonne santé, puissent produire ce que l'on appelait jadis un "certificat de bonne vie et mœurs" dûment validé par les services américains compétents ou, à tout le moins, par celles des polices étrangères auxquelles ces services accordent leur confiance. Ils réaffirment cet objectif, chaque fois qu'un attentat réel ou virtuel vient les frapper, puis s'en écartent peu ou prou, lorsque des pays amis ou alliés le leur demandent avec insistance ou lorsque les commodités du bon voisinage les inclinent à l'indulgence, notamment aux abords du Canada et même du Mexique. Au total, leur porosité frontalière dépend des besoins d'une économie, pour laquelle l'existence de chômeurs ne nuit pas à l'acceptation d'immigrants nouveaux et des nécessités d'une finance qui doit, d'une manière ou de l'autre, récolter chaque jour une moisson moyenne d'environ 3 milliards de \$ pour équilibrer la balance américaine des paiements courants.

Le puissant élan économique des USA a toujours été servi par l'immensité du pays. Bordés par deux océans et par deux voisins à moindre vigueur industrielle, ils ont tout au long du 19^e siècle déployé des capacités techniques remarquables. La vapeur a vite équipé leur navigation fluviale. La contrefaçon de produits industriels européens n'a pas été rare, mais elle a fait place avant 1900 à une utilisation de plus en plus vertueuse de brevets internationaux. L'industrie automobile a dépassé celles de la France et d'autres pays européens dès avant la WW1, leur capacité ferroviaire aurait surclassé celles de l'Europe, si l'avion n'avait pas détrôné le rail. Pour la WW2, leur production navale et aérienne s'est immensément gonflée, puis sitôt après ce conflit, leurs industries nucléaire et aérospatiale ont établi un leadership que la Russie s'est époumonée à rejoindre, même si la Chine, plus tard venue vers ces domaines, semble avoir bon souffle. Toutes les autres branches de l'industrie, de la chimie à l'informatique ont joui de semblables avancées, quoique les compétiteurs rapides soient aujourd'hui moins rares, du Japon à l'Inde et surtout à la Chine.

Inspiré par les exemples anglais et allemand, puis aspiré par l'aide Marshall et ensuite soutenu par l'avance mondiale prise après la syncope de l'Europe, l'élan commercial des États-Unis a débordé de l'Amérique latine et s'est fait sentir dans

le monde entier, de l'Europe à l'est asiatique, avant de débouler partout ailleurs. Pour les besoins de leur commerce, les USA ont adopté les bonnes manières concrétisées par des accords techniques internationaux (poids et mesures, postes et télécommunications, droit maritime, chèque et autres instruments de crédit, chambres de commerce, etc.). Comme il est d'usage entre marchands, des contrats bien détaillés, des sociétés aux statuts explicites, des traités cousins de ces statuts et des arbitrages bien balancés, sont venus napper ces activités, virtuellement mondiales, d'un fin réseau de normes que l'on peut dire infra-étatiques, car aucun pouvoir d'État n'y fait sentir une autorité transfrontières.

Entre les deux guerres mondiales deux tests significatifs sont intervenus, à l'occasion du traité de Versailles auquel le président Wilson avait donné de généreuses inflexions. Sa Société des Nations n'a pu recevoir l'accord du Sénat américain et elle est donc restée une sorte de club à l'européenne, un rendez-vous de puissances coloniales. Le test suivant a été encore plus négatif : tandis que la France exigeait de l'Allemagne les énormes "réparations" stipulées par le traité ou, à défaut, demandait aux États-Unis d'étaler le remboursement de ses lourdes dettes de guerre, le tout sous le regard méfiant d'une Grande-Bretagne elle aussi endettée, Wall Street a pris sous sa tutelle les banques centrales européennes. Le récit de cet embrouillamini des années 1920 et 1930 est, aujourd'hui encore d'une grande actualité, tant il est de rapprochements à opérer entre ces années de maturation de la Grande Dépression de 1929 ³⁴ et la période de crise commencée en 2008. L'hostilité des États-Unis aux autorités supra-nationales s'est derechef manifestée au sortir de la WW2. Bien que leur prééminence ait été plus que confirmée par cette guerre - dont ils ont rédigé ou guidé tous les traités conclusifs - les USA ne se sont jamais accommodés de l'ONU, alors créée, et ils ont longuement retardé la maturation de l'organisation mondiale du commerce qui devait se loger dans le sillage onusien. En effet, le Sénat a refusé la ratification du GATT, ³⁵ qui, après approbation par le seul Président, a été réduit à un simple rôle d'arbitrage indicatif. C'est seulement en

³⁴ Voir notamment, de Liaquat Ahamed, *Lords of Finance, 1929, the great depression and the bankers who broke the world*, Ed. William Heinemann, London, 2009.

³⁵ *General Agreement on Tariffs and Trade* (= accord international sur les droits de douane et les échanges commerciaux)

1995 que l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) a finalement vu le jour, avec un statut juridictionnel un peu plus net, sinon très vigoureux.

Le commerce américain a précédé puis accompagné la montée en puissance des États-Unis dans le système mondial. La WW2 a certes marqué un tournant, mais qui fut d'abord ambigu. Pendant une vingtaine d'années, ce commerce dut être nourri des \$ que l'État fédéral distribua par voie budgétaire, puis par le détour de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD). Ce satellite de l'ONU, bientôt rebaptisé Banque Mondiale et couplé avec le FMI ³⁶ distribua ensuite du \$ à bon prix marchand, mais il fallut attendre des années pour que soient levées peu à peu les entraves imposées aux banques commerciales par le Glass-Steagall Act de 1933. Reagan accéléra ce mouvement qui fut généralisé sous Clinton en 1999. Ainsi se reconstruisit une organisation bancaire proliférante qui déborda tout d'abord vers des pays à ressources intéressantes (pétrolières et minières notamment), puis vers les débouchés prometteurs, objets de soins financiers de plus en plus sophistiqués. La banque anglaise qui avait longtemps mené le train de la finance internationale, céda la prééminence à la banque (et aux bourses) des USA ou, plus exactement s'enchevêtra avec celles-ci par tout un jeu d'alliances et de fusions auquel plusieurs autres pays importants se mêlèrent peu à peu. Cependant, l'essentiel ne se jouait plus en émissions boursières et en mariages bancaires, car l'ingénierie financière fit merveille, de Wall Street à la City, puis à Paris, Francfort et autres hauts lieux bancaires. L'étude citée ci-avant décrit pas à pas cette marée de "produits dérivés" et de "titrisations" qui gonfla la rentabilité bancaire, tout en débordant largement de la richesse réellement produite. André Orléan a notamment souligné que le total des actifs financiers qui atteignait en 1980 environ 110% du PIB mondial, équivalait en 2006 à 346% d'un PIB pourtant accru à un rythme sans précédent dans l'histoire du capitalisme mondial. ³⁷ L'enflure ne s'est pas logée dans la banque traditionnelle, mais pour une bonne part, dans les *non-banking banks*, comme Wall Street désigne parfois les nouvelles sociétés financières les plus innovantes. En

³⁶ Au FMI, le *gentlemen's agreement* d'origine prévoyait que le directeur général serait un Européen. La crise de 2008 et la création du G20 en 2009 ont amorcé la réforme de cet arrangement. Voir le texte que j'ai consacré à *Ma deuxième crise mondiale* (cf. note 17 supra).

³⁷ Le principal ouvrage de cet auteur est *Le pouvoir de la finance*, (ed. Odile Jacob, Paris, 1999). Les données citées au texte sont extraites d'un article d'A. Orléan, *Le Monde* du 30 mars 2010, p.21.

fait, cela signifie que le capital financier, né dès l'époque du capitalisme marchand et qui avait assez modestement accompagné la montée en puissance du capitalisme industriel tout au long des 19^e et 20^e siècles, s'est libéré de cette dépendance pour devenir la locomotive du développement économique général. Locomotive qui n'a pas tardé à dérailler : car à réclamer une rentabilité supérieure à ce que la production réelle peut fournir, on dévore évidemment la substance même de l'appareil productif.

D'où une confusion qui est loin d'être dissipée entre la crise financière qui frappe les banques et les bourses depuis 2008-2009 et la crise économique de portée plus générale dont le désordre bancaire et boursier n'est que la manifestation la plus spectaculaire, mais non la plus grave pour ceux qui, par millions, souffrent du chômage et/ou de la perte de leur logement acquis à crédit. Le sauvetage des banques et la réanimation des bourses qui préoccupent tous les gouvernements occidentaux ne résoudra pas cette crise fondamentale, d'autant que les tentatives de réforme des contrôles bancaires et boursiers jusqu'ici évoqués par le G20 n'ont pas été concrétisées. La crise économique se prolonge donc en Amérique du nord comme en Europe. Elle se complique par l'effet d'un autre bouleversement mondial qui interfère avec le désordre de l'économie "occidentale" : c'est que la Chine et de multiples autres pays asiatiques, sud-américains et même africains émergent d'un long retard et réalisent des performances économiques parfois spectaculaires. On peut même soutenir, à juste titre, que l'affaiblissement de l'Occident est l'une des raisons de cette émergence de l'ex-"Tiers Monde". J'en demande pardon au lecteur accoutumé aux dires du néo-libéralisme régnant et des universités qui l'enseignent, mais le vocabulaire non-canonique que je viens d'utiliser (et qui dégage une odeur de marxisme "braudé-lisé" et enrichi d'autres façons encore) est explicité théoriquement dans ma *Société*, puis appliqué aux réalités mondiales présentes dans mes ouvrages déjà évoqués. ³⁸ Au reste, la crise mondiale qui s'est ouverte en 2008-2009 et dont on énonce si souvent la fin prochaine, laissera le temps de vérifier mes hypothèses...

Présentement, la prééminence américaine, en matière économique et financière demeure bien établie, mais elle résulte du niveau déjà atteint par les USA et non de leurs performances présentes, lesquelles sont tout à fait médiocres. De leur côté,

³⁸ Les six volumes de *La Société* et les recherches prévisionnelles sur le 21^e siècle sont disponibles sur le site évoqué par les notes 1 et 17 ci-avant.

les résultats de la Chine et des autres pays "émergents" confirment leur élan. L'automne américain se poursuivra donc et ne tardera pas à se faire sentir dans les institutions internationales qui canalisent plus ou moins les échanges mondiaux. Les réformes déjà amorcées amorcé au sein du FMI pourraient être prolongées et enrichies à l'OMC. Il faudra sans doute quelques années encore, avant que ce mouvement conduise à l'examen de certaines pratiques commerciales, dont les USA n'ont certes pas l'exclusivité, mais où ils excellent. En effet, les États Unis répugnent aux curiosités fiscales transfrontières, car pourquoi se soucier des douaniers, italiens et autres, qui sont aux prises avec l'invasion des cigarettes américaines ? De son côté, l'utilisation massive des "paradis fiscaux" par les banques, américaines ou non, et plus généralement par les "firmes multinationales" ne relève-t-elle pas du pur libre-échange marchand ? Supposées plus dangereuses, les ventes de matériels de guerre sont assurément surveillées, (surtout vers certaines destinations, mais selon des listes changeantes) sauf pour les armes légères et les stocks mis au rebut après chaque guerre : mais au total les États-Unis, à la sécurité vétilleuse, ne surpassent-ils pas nettement les puissances européennes pour ce qui est des ventes annuelles moyennes réalisées sur ces marchés (officiels ou latéraux), nonobstant la "guerre contre le terrorisme" ? Avec la "guerre contre la drogue" qui est censée pacifier diverses zones d'Amérique latine et d'Asie, la question du libre-échange se pose d'autre manière, car les États-Unis sont, de fait, le principal débouché mondial pour les dérivés de l'opium et de la coca, tout en étant l'un des principaux producteurs de "médicaments" extasiants, mais faut-il pour autant entraver producteurs et marchands ? Et ainsi de suite : l'automne américain se manifestera de plus en plus par le grignotage de tels errements, plus que par des novations majeures et massives. A plus longue échéance, néanmoins, ses symptômes deviendront plus manifestes et plus massifs, quand le dosage mondial des forces militaires, des innovations techniques, des adaptations aux changements climatiques, des découvertes scientifiques, etc., modifiera la géopolitique mondiale, sans qu'on puisse préjuger de s nouveaux équilibres qui s'établiront de gré ou de force. Alors, les réclamations - voire les innovations - des pays étrangers ne seront plus des bizarreries d'étranges pays étrangers, mais les manifestations de souverainetés étrangères avec les quelles il faudra sans cesse composer...

Il me resterait à évoquer la prééminence idéologique - ou culturelle (pour moi, c'est exactement la même chose) - des États-Unis, mais il me paraît vain de m'enga-

ger dans cette voie, tant le marché multi-médiatique est aujourd'hui dominé par les USA, en presque toutes ses composantes. Certes, ce marché est loin d'occuper tout le terrain, même si son influence progresse vivement, en de très nombreux pays, dans la vie des familles, l'éducation des enfants, la quotidienneté des peuples et la production d'arts, d'idées et d'œuvres un tant soit peu "mis à jour". En fait, de hautes barrières linguistiques, en Asie plus que partout ailleurs, fragmentent la diffusion des "produits culturels", mais l'anglais - en ses variantes plus ou moins américanisées - devient, aujourd'hui, le principal véhicule d'une avalanche mondiale "multi-médiatisée" qui tend à rompre toutes les digues. Néanmoins le mouvement des idées, des images et des sons est exposé à tant de bonds et rebonds qu'un inventaire prévisionnel (et d'ordre multi-décennal...) serait une gageure absurde, s'agissant d'un monde à 9 ou 10 milliards d'habitants. Je n'en préjugerai en rien.

Les problèmes les plus délicats de l'actuelle "mondialisation" du libre marché vont se poser sous des formes contournées. Des échanges de plus en plus libres peuvent-ils être réalisés sans régulariser et protéger les flux migratoires de la main-d'œuvre en ses diverses composantes qualitatives, c'est-à-dire sans l'explicite coopération des États ? Peuvent-ils s'appliquer aux "services financiers" de la même façon qu'aux marchandises industrielles, sans prendre en considération les ajustements des monnaies, des outils du crédit et des instruments fiscaux ? Peuvent-ils traiter, à l'égal des produits industriels, les marchandises d'origine agricole ou minière, malgré leurs limites naturelles ? Peuvent-ils jouer uniformément pour tous les "services culturels" ou faut-il casser cet amalgame mensonger pour ajuster les droits et devoirs des diverses catégories d'État en matière d'école, de presse et autres médias, comme en matière de comptabilité, de contentieux ou de vingt autres singularités, sachant qu'ici ou là, ces mots peuvent envelopper ou cacher des différences de coutumes, d'opinions, de croyances ou de bien d'autres "valeurs" parfois explosives ?

Un monde sans souverain ?

[Retour à la table des matières](#)

Il ne faut pas pousser bien loin de telles interrogations, pour constater que la question centrale n'est pas de dégager (prudemment...) la voie du libre marché, mais

bien d'organiser (politiquement...) la coexistence d'États historiquement différents et souverainement distincts. Cette conclusion est assez évidente en Europe, elle le devient en Amérique latine et elle progresse inégalement dans les diverses régions d'une Asie où l'on regarde le monde avec d'autres lunettes qu'en Occident, c'est-à-dire à partir d'autres *Weltanschauungen*.³⁹

Mais quelles que soient les richesses et les subtilités de leurs élites (universitaires notamment), les États-Unis sont mal équipés pour ce faire. La "boite noire" de leur système politique est encombrée de souvenirs d'un 19^e siècle où la Fédération étatsunienne se bâtissait, rodait ses rouages et équilibrait "ses" États. Puis sont venues les volumineuses excroissances d'un 20^e siècle où, de la WW1 à la guerre "froide", suivie de celles de l'anti-drogue et de l'anti-terrorisme. De ce fait, les USA ont appris, de guerre en guerre, ce qu'était le vaste monde. Ils s'y sont adaptés, à leur façon. Fiers de leurs succès et souvent enivrés par leur surpuissance, ils ont volontiers transposé les façons de faire *entre États-Unis*, plutôt que d'adopter - de concert avec les *États-non-Unis* du reste du monde - un savoir-vivre ensemble qui, de retouche en retouche, puisse fonctionner de façon souvent paisible.

Il suffit de consulter les presque 400 pages des *Foundations of International Law and Politics*, assemblés par Oona A. Hathaway et Harold Hongju Koh⁴⁰ - où tout le gratin de Yale et des autres hauts lieux de la pensée juridique américaine a apporté des contributions, aussi contrastées soient elles - pour constater que les États-Unis d'aujourd'hui ne sont pas prêts à affronter de bonne façon et à bon droit, le monde que "l'automne américain" leur prépare. L'usage qui est fait des pouvoirs du Sénat, consulté pour *advice and consent* (avis et accord), lorsqu'il s'agit de traités (et d'actes internationaux équivalents) entre les États-Unis et des *États-non-Unis* est on ne peut plus inquiétant à cet égard. Que plusieurs des Présidents américains aient pu ruser avec les obstacles sénatoriaux ou se faire reconnaître de nouveaux

³⁹ La traduction de cette expression par "*conceptions du monde*" est sémantiquement correcte, mais elle ne prend tout son sens que si l'on connaît les sciences sociales grandement enrichies par l'Allemagne au 19^e siècle. Ce n'est pas souvent le cas aux États-Unis, malgré Parsons et ses disciples qui ont traduit/trahi et appliqué/bricolé du Max Weber, tout en prenant Marx pour l'ancêtre de la *Pravda* soviétique.

⁴⁰ Ed. *Foundation Press*, New York, Thomson West.

pouvoirs pour les contourner est une preuve supplémentaire du sous-développement juridique d'un pays qui est devenu la superpuissance mondiale sans avoir fini d'apprendre à coopérer pleinement avec les autres États puissants.

Parmi les contributeurs des dites *Foundations*, Anne-Marie Slaughter mérite une mention particulière, non seulement en raison de la qualité de son exposé, mais aussi du fait de son rôle politique éminent. Cette ancienne professeure de droit international à Harvard et ex-doyenne de la *Woodrow Wilson School of International Affairs* est aujourd'hui la directrice de la prospective au Département d'État. En 2000, elle avait publié *A liberal Theory of International Law*, texte repris en 2005 par le volume *International Law and Politics*.

Elle range ce corpus juridique sur trois niveaux, selon les sources qu'elle lui assigne.

Premier niveau : sa base, qu'elle juge étrangère aux États (*essentially stateless*). Y figurent les actes des individus et des groupes ⁴¹ dont les États n'ont à connaître que par des biais particuliers, par exemple pour endosser des accords entre firmes marchandes, éclairer des litiges entre époux de nationalités distinctes, à propos de la garde des enfants, etc.

Deuxième niveau, où l'on quitte le commercialo-matrimonial et autres actes particuliers, pour entrer dans le "*transnational and transgovernmental*", encore que la disjonction de ces deux références ne soit pas aisée, car - nous dit l'auteure - le droit transnational a de nombreuses définitions. Pour sa part A-M. Slaughter y range "simplement les lois nationales qui sont conçues (*designed*) pour concerner (*reach*) des acteurs [pas autrement définis] au delà des frontières nationales". Le "*transgouvernemental*" est "plus coopératif", puisqu'il provient d'accords entre des appareils étatiques (*government institutions*) et leurs "contreparties étrangères". Sa forme la plus répandue serait le "*memorandum of understanding*" qui permet

⁴¹ Ces "groupes" sont des agrégats de toute nature, sans connotation sociale précise. Les juristes américains ne sont pas plus souvent sociologues que socialistes. Les débats, de longue durée, centrés sur les commentaires de Fiss saluant la (tardive) jurisprudence de la Cour Suprême contre la discrimination des Noirs, descendants des esclaves émancipés un siècle plus tôt, sont éclairants à cet égard. Voir Owen M. Fiss (*Groups and the Equal Protection Clause*, 1978).

d'échanger des informations, de coordonner des évolutions de la réglementation (*development of joint regulatory approaches*). Cette phrase n'est pas facile à traduire dans l'un ou l'autre des droits administratifs qui sont d'usage en Europe, mais l'intraductibilité touche souvent à l'ordre constitutionnel quand on passe à la phrase suivante que je vais citer intégralement dans son texte original. " *They (c'est-à-dire les "memorandums of understanding) are agreements made by parts of states, although one of their major advantages, at least from the perspective of the regulatory agencies that conclude them, is that they do not have to be ratified by the state as a whole.*" Les "parts of states" ici évoqués sont des "morceaux d'États" qui semblent pouvoir opérer à leur guise... On le sait, les États-Unis sont pleins d'États (locaux) et d'agences émanant de l'État fédéral ou de certains des États locaux qui jouissent d'une large autonomie dans l'espace juridico-politique étatsunien. Ce sont là les "*parts of states*" vues du côté américain. Mais qu'en est-il des "*parts of states*" des étranges États étrangers qui baignent dans des espaces juridico-étrangers de leur fabrication ? Est-il injuste d'observer qu'il s'agit de contourner les États étrangers, comme il est souvent "nécessaire" de contourner le pouvoir exécutif des États-Unis ? A propos de ce "*transgovernmental*" qui aime passer au travers des gouvernements, l'auteure évoque quelques exemples, tels le Comité de Bâle (à ne pas confondre avec la BRI sous le toit de laquelle il siège) ou l'Organisation Internationale des "*Securities Commissioners*".⁴² Je crois avoir compris que le *transgovernmental* selon A-M. Slaughter n'a rien d'inter-gouvernemental, il aime se loger discrètement dans l'ombre, assez loin des pouvoirs d'État proprement politiques...

Troisième et dernier niveau du droit international de sa façon. Là se situent les "sources traditionnelles" du droit public international, lesquelles sont évidemment les traités, mais aussi le "*customary law*". Cette dernière expression n'a de sens (à peu près) clair que pour un juriste de culture anglo-saxonne. Là sont rangés les cas "où les États créent des institutions internationales auxquels ils délèguent la capacité d'agir vis-à-vis des individus, de façon autonome".⁴³

⁴² Ces contrôleurs boursiers - aux statuts variés - qui ont tant fait pour *ne pas voir venir* la crise de 2008...

⁴³ La traduction du juridique anglo-saxon étant chose aventureuse, je crois utile de citer le texte que je vise (p. 100, op.cit.) : *those relatively infrequent cases in which states create international institutions to which they delegate enough power to interact autonomously and effectively with individuals*".

Viennent ensuite, quelques interrogations sur la réorganisation de l'ordre international qui dépendent toutes d'un principe hautement libéral - à savoir : "*the global rule of law depends on the domestic rule of law*", ce qui veut dire : "le droit mondial dépend du droit national".

Ai-je tort de penser que le tracé de ces niveaux et de leurs frontières n'est pas toujours "internationalement reconnu", comme on dit à l'ONU ?

Peut être peut-on mieux interpréter la démarche de l'auteure en rappelant ses déclarations récentes sur la France et l'Europe.⁴⁴ À la question de savoir si l'administration Obama considère le monde comme "multipolaire", elle répond : "Nous ne sommes plus à l'époque où le fait que Jacques Chirac parle de monde multipolaire était perçu comme un défi aux États-Unis. Il est clair que le pouvoir se diffuse entre acteurs étatiques et non-étatiques. Mais on ne peut pas dire que le monde est multipolaire. Il faudrait qu'il y ait non seulement des centres de pouvoir différents, mais que chacun de ces centres possède sa propre sphère d'influence et qu'ils soient en compétition les uns contre les autres. Ce n'est pas le monde actuel...C'est pourquoi Hillary Clinton a proposé un monde de multipartenariats, plutôt qu'un monde multipolaire". Alors, quel est le rôle des États-Unis ? " En tant que leader global, nous devons amener ces puissances multiples à travailler ensemble pour régler les problèmes collectifs... nous ne devons pas craindre que d'autres pays prennent la direction des opérations...Nous n'avons pas toujours besoin de sentir que nous sommes en tête pour diriger...Nous sommes confrontés à des menaces globales : notre pouvoir réside dans notre capacité à aider à résoudre ces problèmes en rassemblant les autres nations" [Les exemples évoqués à ce propos sont l'invasion de la Géorgie par la Russie (avec un bravo pour Sarkozy), la création du G20 ou l'action contre la piraterie dans l'océan Indien (pour lesquels le mérite est alloué aux États-Unis)]. Quant à "la place de l'Europe", avec laquelle "l'éventail des possibilités de partenariat est énorme...nous sommes très étroitement alignés sur⁴⁵ nos objectifs. Mais il appartient à "l'Europe post-Lisbonne" de mettre sa maison en ordre d'une manière qui nous permette d'être des partenaires efficaces."

⁴⁴ *Le Monde*, 6/11/2009, p.9

⁴⁵ J'ai fidèlement respecté la traduction du journal *Le Monde*, mais il me semble que cet "alignés sur" n'est pas correct : le texte original doit sans doute dire "*aligned on*" qui veut dire : "du même avis" ou "d'avis convergents" [quant aux objectifs].

Anne-Marie Slaughter a raison de souhaiter que l'Europe mette sa maison en ordre. Elle pourrait y aider en incitant Obama, Hillary Clinton et l'EnE Défense à favoriser une réforme de l'OTAN qui en ferait un "multipartenariat" d'États égaux - non en puissance militaire, mais en souveraineté nationale. Ou mieux encore pour juger de la pertinence d'une pérennisation de cette ex-alliance de guerre froide, diversement bricolée depuis la fin de cette guerre-là. Sans parler de l'EnE Finances qui n'est peut être pas de sa compétence... Ainsi, l'Europe et les USA pourraient "aligner (plus) étroitement (leurs) objectifs".

Pour clarifier mieux encore son concept de "multipartenariat", elle pourrait aussi, en tant que juriste éminente, inviter les *lawyers* américains de tout poil - à commencer par ceux de l'actuelle Administration - à réviser leurs notions de droit romain, de façon à ce qu'ils sachent mieux distinguer le *jus* de la *lex* au lieu de les confondre sous le nom de *law* et de les emmêler plus encore en termes de *common law*. Alors, je me ferais l'interprète de Montesquieu ou de Madison et des autres promoteurs de la séparation des pouvoirs pour la féliciter pleinement.

Il ne lui resterait plus ensuite, qu'à bien transposer l'adage dont la mise en force permit aux principautés et royaumes d'Allemagne - qui perdirent 40 % de leur population durant leurs étripages politico-religieux du 17^e siècle - de se pacifier enfin, comme elle aimerait sans doute pacifier tout le Proche et Moyen-Orient. Mais que dit cet adage ? *Rex imperator in regno suo*. Soit, en traduction libre : l'empire des États-Unis n'est pas souverain dans les États étrangers. Bref : charbonnier est maître chez soi.

Sur les terrains internationaux ainsi déblayés, les "multipartenariats" pourraient fleurir comme les cerisiers au Japon et les lilas en Europe.

* * *

Annexe :
*Frederic Kirgis, The American Society
of International Law, May 1997* ⁴⁶

There is confusion in the media and elsewhere about United States law as it relates to international agreements, including treaties. The confusion exists with respect to such matters as whether "treaty" has the same meaning in international law and in the domestic law of the United States, how treaties are ratified, how the power to enter into international agreements is allocated among the Executive Branch, the Senate and the whole Congress, whether Congress may override an existing treaty, and the extent to which international agreements are enforceable in United States courts.

Under international law a "treaty" is any international agreement concluded between states or other entities with international personality (such as public international organizations), if the agreement is intended to have international legal effect. The Vienna Convention on the Law of Treaties sets out an elaborate set of international law standards for treaties, broadly defined... ⁴⁷

"Treaty" has a much more restricted meaning under the constitutional law of the United States. It is an international agreement that has received the **"advice and consent"** (in practice, just the consent) of two-thirds of the Senate and that has been ratified by the President. The Senate does not ratify treaties. When the Senate gives its consent, the President, acting as the chief diplomat of the United States, has discretion whether or not to ratify the instrument. Through the course of U. S. history, several instruments that have received the Senate's consent have nonetheless remained unratified. Those instruments are not in force for the United States, despite the Senate's consent to them.

⁴⁶ Extrait de *ASIL Insights*. ASIL ou *American Society of International Law* est la Société américaine du Droit International. Les inserts en petits caractères sont de RF. Les raccourcissements (marqués...) ont été effectués par RF.

⁴⁷ Cette convention, négociée en 1969, n'a pris vigueur qu'en janvier 1980, après avoir reçu l'accord d'un nombre suffisant de parties signataires.

Not all international agreements negotiated by the United States are submitted to the Senate for its consent. Sometimes the **Executive Branch** ⁴⁸ negotiates an agreement that is intended to be binding only if sent to the Senate, but the President for political reasons decides not to seek its consent. Often, however, the Executive Branch negotiates agreements that are intended to be binding without the consent of two-thirds of the Senate. Sometimes these agreements are entered into with the concurrence of a simple majority of both houses of Congress ("**Congressional-Executive agreements**") ; in these cases the concurrence may be given either before or after the Executive Branch negotiates the agreement. On other occasions the President simply enters into an agreement without the intended or actual participation of either house of Congress (a "**Presidential,**" or "**Sole Executive**" agreement).

The extent of the President's authority to enter into Sole Executive agreements is controversial...Although some Senators have at times taken the position that certain important international agreements must be submitted as treaties for the Senate's advice and consent, the prevailing view is that a Congressional-Executive agreement may be used whenever a treaty could be. Clearly, the President has some authority to do so in his capacities as commander in chief of the armed forces and as "chief diplomat." Thus, armistice agreements and certain agreements incidental to the operation of foreign embassies in the United States could be done as Sole Executive Agreements. The agreement-making scope of these two sources of Presidential authority is nevertheless somewhat vague.

Congress has attempted to curb the President's claimed authority as commander in chief to commit U. S. armed forces to positions of peril by adopted the well-known War Powers Joint Resolution in 1973, over a presidential veto. The War Powers Resolution in practice has had the effect of inducing Presidents to consult with, and report to, Congress when U. S. armed forces are used in combat situations, but it has not significantly limited the President's practical power to commit the United States to use military force.

⁴⁸ The executive power in the federal government is vested in the President of the United States, although power is often delegated to Cabinet members and other officials.

Presidents have sometimes asserted agreement-making authority stemming directly from the basic constitutional grant to the President of executive power. If this grant includes some authority to enter into Sole Executive agreements independently from more specific grants of presidential power, it would be difficult to ascertain what limits, short of those imposed on the government itself by the Bill of Rights, there might be to it. For this reason, many members of Congress and others have disputed any claim by a President to base agreement-making authority solely on the grant of executive power.....

As a matter of domestic law within the United States, Congress may override a pre-existing treaty or Congressional-Executive agreement of the United States. To do so, however, would place the United States in breach of the obligation owed under international law to its treaty partner(s) to honor the treaty or agreement in good faith. Consequently, courts in the United States are disinclined to find that Congress has actually intended to override a treaty or other internationally binding obligation. Instead, they struggle to interpret the Congressional act and/or the international instrument in such a way as to reconcile the two.

Provisions in treaties and other international agreements are given effect as law in domestic courts of the United States only if they are "**self-executing**" or if they have been implemented by an act (such as an act of Congress) having the effect of federal law. Courts in this country have been reluctant to find such provisions self-executing, but on several occasions they have found them so..... Moreover, some provisions in an agreement might be self-executing while others in the same agreement are not.

All treaties are the law of the land, but only a self-executing treaty would prevail in a domestic court over a prior, inconsistent ⁴⁹ act of Congress. A non-self-executing treaty could not supersede a prior inconsistent act of Congress in a U. S. court. A non-self-executing treaty nevertheless would be the supreme law of the land in the sense that--as long as the treaty is consistent with the Bill of Rights--the President could not constitutionally ignore or contravene it.

⁴⁹ Faux ami notoire : d'inconsistant et incohérent à contradictoire, en passant par dix autres nuances, ce terme ne peut être traduit en français qu'après une négociation (internationale...) ad hoc.[RF]

To summarize : the Senate does not ratify treaties ; the President does. Treaties, in the U. S. sense, are not the only type of binding international agreement. Congressional-Executive agreements and Sole Executive agreements may also be binding. It is generally understood that treaties and Congressional-Executive agreements are interchangeable ; Sole Executive agreements occupy a more limited space constitutionally and are linked primarily if not exclusively to the President's powers as commander in chief and head diplomat. Treaties and other international agreements are subject to the Bill of Rights. Congress may supersede a prior inconsistent treaty or Congressional-Executive agreement as a matter of U. S. law, but not as a matter of international law. Courts in the United States use their powers of interpretation to try not to let Congress place the United States in violation of its international law obligations.

* * *

L'automne américain. Essai.

Chapitre 3

Le virage Obama

[Retour à la table des matières](#)

L'exceptionnalisme qui parfume maints discours politiques américains exprime sans doute la vibrante énergie qui anime l'entreprise, la recherche, le commerce et parfois même la bienfaisance de ce pays "béni des dieux". Son arôme se dégage également des propos de maints responsables de la *Homeland Security*, pour justifier les précautions visant à prévenir un nouveau 9/11. Si la datation à l'américaine ne vous est pas plus familière que l'histoire récente des USA, je dois vous rappeler que les tours new-yorkaises du *World Trade Center* furent abattues le 11 septembre 2001 par deux Boeing commerciaux piratés en vol par une équipe terroriste, formée de Séoudiens se réclamant d'Al Quàida. Cette agression fit plus de 3.000 morts, passagers, employés et pompiers compris.

9/11, ces chiffres sont désormais gravés dans la mémoire étatsunienne, comme un 14 juillet peut l'être dans l'idéologie française, en souvenir du Paris révolutionnaire de 1789. J'aurais néanmoins le déplorable courage de relativiser ce 9/11, mais avec le concours de *Foreign Affairs*, revue publiée par le *Council on Foreign Relations*, (Conseil spécialisé dans l'étude des Relations Internationales) qui fait autori-

té, dans les milieux éclairés de Washington, quelles que soient les orientations du Président en exercice. Dans son bulletin du 2 avril 2010, cette publication a annoncé un livre à paraître en 2011 que préparent John Mueller et Mark G. Stewart : *Balancing the Risks, Benefits and Costs of Homeland Security*.⁵⁰ Mueller qui enseigne la science politique dans l'Ohio et Stewart qui est professeur de génie civil à Newcastle (Australie) montrent que, par comparaison avec les désastres naturels, les accidents industriels, automobiles ou aériens et autres, les maladies les plus craintes ou les crimes et les guerres, le terrorisme transnational est un risque minime, hors les zones de guerre. De 1975 à 2003, on ne peut lui imputer que 13.971 victimes à l'échelle mondiale. *Foreign Affairs* qui invite à "penser rationnellement à propos du terrorisme" titre son compte-rendu : *Hardly Existential*. Bref, le 9/11 est certes un drame épouvantable, mais non l'annonce d'un risque existentiel pour les États-Unis.

Néanmoins, l'Amérique dont Obama assume désormais la présidence vit dans une ambiance plutôt peureuse. Elle a été nourrie pendant l'ère Bush par des *Patriot Acts*, ces lois patriotiques qui ont converti le ministère (fédéral) de l'Intérieur en centre d'une *Homeland Security* qui innerve, autant qu'il lui est possible, les polices locales, spécialement celles des ports et aéroports, tout en s'efforçant d'obtenir l'entier concours des polices des régions dont proviennent les visiteurs des USA. J'emploie à dessein une formule vague sur leurs "régions" et non leurs États de provenance, car il est plus facile de négocier avec ces "*parts of state*"⁵¹ que sont les services de police, qu'avec des États plus férus de souveraineté que d'efficacité. A mon avis, la frousse américaine a des causes "accidentelles" et des racines très profondes, ces dernières étant de beaucoup les plus gênantes pour l'Administration Obama.

Les causes "accidentelles" ont été substantiellement renforcées par l'effroyable spectacle des attentats new-yorkais du 9/11 : ce n'étaient plus des images de guerre lointaine, comme celles dont la répétition est devenue dommageable vers la fin de la guerre du Vietnam ; c'était un reportage en direct, présenté sans autre filtre que la sagesse (éventuelle) de certains directeurs d'antennes. Un drame à New-York, une catastrophe absolue ! Neuf ans plus tard, le choc s'est assurément assourdi, mais il persiste : le symbole du 9/11 n'a encore rien perdu de sa puissance, même s'il n'a pas

⁵⁰ "Comparaison des risques, bénéfices et coûts (du Ministère) de la Sécurité Intérieure", titre que les traductions à venir transposeront sans doute pour mieux appâter les lecteurs des divers pays.

⁵¹ La formule est d'Anne-Marie Slaughter, je le rappelle...

pris une signification tout-à-fait claire. Mais précisément, c'est son flou qui me paraît éclairant, car il souligne une dimension profonde de l'idéologie américaine.

Depuis la guerre de Sécession - première guerre de l'âge industriel et préfiguration des hécatombes européennes de la WW1 - le territoire des États-Unis n'a plus connu de dévastations guerrières, ses habitants ignorent ce qu'est la guerre à domicile, hormis quelques batailles brèves et inégales dans un Ouest de plus en plus lointain. La mythologie nationale ne s'est enrichie de héros guerriers qu'en les accueillant au retour de guerres exotiques dont ils avaient, seuls, l'expérience directe. Un siècle et demi sans guerre à domicile, trois siècles sans occupation étrangère, l'exception américaine est là, si du moins on l'observe d'un point de vue européen, pour ne rien dire du point de vue asiatique qui ne s'est pas encore pleinement fait connaître. Les agresseurs du 9/11 n'ont pas envahi les États-Unis, ni ravagé ses villes et villages (sauf un petit quartier de Manhattan), mais ils ont provoqué un tel choc que la "fragile" Amérique fait mine d'en trembler encore.

La difficile conquête de pouvoirs par un Président dérangent

[Retour à la table des matières](#)

Les riches et puissants États-Unis présentent évidemment une énorme force d'inertie. Les pressions entremêlées de la concurrence marchande, de la compétitivité politique, des rivalités médiatiques, des matches de base-ball, des manifestations aux finalités infiniment variées, jointes aux arrosages versatiles opérés par une armée de lobbyistes provoquent un incessant entrechoc d'intérêts multiples. Dans un système mondial en rapide mutation, les USA sont la plus turbulente des planètes terrestres, d'autant que ses satellites (amis, allés, dépendants et ennemis de presque tous pays) font ricocher vers elle leurs réactions fort diverses et de plus en plus changeantes. Infléchir la trajectoire globale d'une telle planète est assurément une rude entreprise.

Quand Bush s'est succédé à lui-même, en 2004, ce ne fut pas un choc, sauf pour quelques éléments de l'EnE Défense. Mais quand Obama prit, en 2008, la relève de ce président usé, le choc fut énorme, avant même que le nouveau pouvoir ait pu

commencer d'agir. Je n'ai pas à détailler les raisons de ce tremblement de terre, tant elles ont été ressassées dans le monde entier. Depuis lors, les répliques de ce séisme politique n'ont pas cessé, car les résistances sont puissantes et souvent actives. Il faut donc inventorier cette inertie, avant d'aventurer quelques hypothèses sur ce que l'Administration Obama pourra accomplir durant les deux ou six prochaines années. Alors seulement, le climat du monde entier, avec puis après Obama, deviendra mieux imaginable, tandis que l'automne américain glissera vers une fin de saison qu'aucun météorologue-du-social ne peut aujourd'hui prédire.

Les premiers blocages se sont manifestés dans les sommets de l'État fédéral. Son Sénat a différé maintes nominations, sa Cour Suprême s'est montrée peu coopérative. Un poste à pourvoir, puis la démission d'un vieux *justice* (juge nommé à vie) ont libéré deux postes sur les neuf qui composent cette Cour, mais son *Chief justice* est assis sur une majorité presque aussi conservatrice que lui, si bien que de multiples algarades sont à escompter. Une loi de 1975 qui requiert 60 voix (sur 100 sénateurs) pour accélérer l'examen d'un projet a été mise à profit par la minorité républicaine qui gagne ainsi du temps dans l'espoir que des élections "mieux orientées" viendront la renforcer. La levée de tout plafond aux subventions des lobbies a surchargé les débats du Congrès de diversions multiples. La réforme du financement des soins sanitaires à laquelle Obama a donné la priorité (peut être pour effacer l'échec des Clinton en cette matière) n'a pu être adoptée, après un an et demi d'efforts obstinés, qu'au prix de manœuvres et d'ablations qui ont calmé certains opposants, tout en réduisant l'effectif des bénéficiaires. Le plus riche pays du monde reste ainsi en retard sur la vieille Europe pour ce qui concerne les soins dûs aux familles..

L'exemple vaut qu'on s'y arrête, car il montre bien ce qu'est l'inertie-à-l'américaine. Dans un pays où, depuis de longues années, les dépenses de santé absorbent une forte fraction du revenu national, leur couverture fut longtemps une affaire purement privée, à charge pour les familles de les payer ou de contracter, à cette fin, une assurance. A l'échelle nationale, les forces en présence étaient donc : la poussière des familles, les assureurs en concurrence, les médecins et les hôpitaux libéraux (entrecoupés, de ci ce là, par des institutions charitables), les boutiquiers de la pharmacie (souvent succursalistes) et les industriels de la pharmacopée et des

appareillages. Les nouveautés, après la WW1 ⁵², ont eu deux sources : les interventions publiques au bénéfice des vétérans et les pressions syndicales en faveur des salariés de la grande industrie. Pour ces derniers (et leurs familles, y compris les retraités), des assurances collectives ont été souscrites par les entreprises, car les négociations triennales sur les conventions collectives permettent de tempérer les hausses salariales par des rallonges sanitaires. Des hôpitaux et des agences privées nouvelles ⁵³ sont venus enrichir - et compliquer - la situation précédente. A l'échelle des États ou de la Fédération, des initiatives additionnelles ont été votées, en vrac, au bénéfice de certaines catégories non ou mal couvertes (fonctionnaires, étudiants, etc). Mais cet énorme fouillis laissait au moins un cinquième de la population américaine, livrée aux malchances du hasard. Les immigrés, les sans emploi, les isolés et les familles délabrées constituaient le plus gros de cette minorité miséreuse que la crise a gonflé depuis 2008. Désormais, beaucoup d'entre eux seront pris en charge ; mais non tous : il restera encore quelques dizaines de millions d'habitants des USA sans "sécurité sociale". Plus de précision requerrait une bonne statistique de l'immigration "clandestine"... Et la "victoire" d'Obama a été remportée "contre six lobbyistes par législateur"... ⁵⁴

Au delà de cette question très sensible, je pourrais évoquer les multiples appels, récriminations et accusations qui soulignent l'ampleur des attentes encore insatisfaites d'électeurs impatients, tels ces syndicalistes affolés par la crise et convertis au pire protectionnisme ; ou ces abstentionnistes souvent plus miséreux qu'eux, comme les *latinos* installés de longue date qui réclament la régularisation des immigrés sans papiers. Etc., etc. Toute les catégories populaires en souffrance piétinent d'espérance. Mais d'autres milieux, parfois aussi populaires (quoique les classes moyennes s'y mêlent souvent) sont effrayés à l'idée des surcharges fiscales qui les attendent. D'autres encore, fortement imprégnés de l'énergie combative du "chacun pour soi" (et ses seuls proches) se joignent aux précédents dans ces *Tea Parties* ⁵⁵

⁵² Les abréviations américaines en *WW* désignent les guerres mondiales et les numérotent.

⁵³ Telles les *Health Maintenance Organizations* (HMO) qui gèrent ou/et contrôlent les soins et leurs coûts.

⁵⁴ Voir *The Money Fighting Health Care Reform* de Michael Tomasky, article sorti d'une riche bibliographie (*The New York Review of Books*, 8 avril 2010)

⁵⁵ Manifestations populaires plus ou moins spontanées, ainsi nommées en souvenir d'un épisode bostonien de la guerre d'Indépendance.

et autres manifestations massives stimulées par les médias conservateurs et les militants républicains impatientes de revanche. Dans divers États de l'Union, les Congrès locaux ajoutent à ces récriminations des lois tournées contre les miséreux, les immigrés et autres va-nu-pieds. A la différence du riche Texas voisin, toujours attentif au bon marché de la main-d'œuvre inorganisée et non électrique, l'Arizona tente de s'ériger en chef de file de ce qu'en France on appellerait poujadisme ou lepenisme. Pour qu'une législation fédérale finisse par mettre un terme à ces errements que la crise avive, il faudra que l'Administration Obama ait les coudées plus franches et qu'elle ait réglé bien d'autres urgences plus pressantes, tant l'héritage est lourd.

Les errements et les crimes de l'ère Bush se font sentir à chaque pas, non sans se mêler parfois à des rémanences des précédentes présidences démocrates, lesquelles ne furent pas purement cristallines. Les retours de flamme du passé sont pernicieux et, parfois, répétitifs. Ainsi, la correction des initiatives "sécuritaires" ou "anti-terroristes" les plus exécrables est souvent difficile à concevoir et presque toujours d'une mise en œuvre délicate. Fermer le camp de Guantanamo ? Sans doute, mais que faire des quelques centaines d'emprisonnés qui s'y trouvent encore, quand leurs pays d'origine (réels ou supposés) ne veulent pas d'eux ? Et comment "juger" ceux qui n'ont été montrés à aucun tribunal ? Comment corriger les faits et gestes des mercenaires privés utilisés en diverses guerres, de par le monde ? Comment révéler et réparer les égarements d'une CIA par trop "pragmatique" ? Comment calmer les services de la *Homeland Security* peu portés au respect de la vie privée des populations américaines ? Comment jauger le fin réseau des budgets spécialisés qui ont pu financer ces diverses turpitudes et, peut être d'autres opérations plus clandestines encore ? Pour tirer au clair de telles questions, l'exploration de maintes archives sera sans doute utile, comme la CIA l'a appris à ses dépens lorsque l'examen de ses plans de vol a révélé certaines de ses arrestations clandestines et de ses transferts vers les prisons - et les modes d'interrogatoire...- de divers pays "amis", membres ou non de l'OTAN. Mais cet exemple est difficile à généraliser...

Dans ces divers domaines, d'autres progrès seront peut être acquis grâce à l'examen budgétaire minutieux (*hard look*) que l'Administration Obama a confié, en avril 2010, à une commission bipartisane chargée de préparer une réduction des dépenses fédérales peu utiles et un accroissement des recettes fiscales. L'objectif affiché est de résorber la dette croissante du budget, en se souciant, bien sûr, de la

prochaine génération plus que des prochaines élections. D'ailleurs, sans attendre les bénéfices éventuels de l'échenillage ainsi engagé, plusieurs gros budgets ont été pris pour cibles. Notamment celui de la NASA qui ne pourra retourner de sitôt vers la Lune ou "conquérir" Mars, mais devra viser, avant tout, à moderniser les voies et moyens de l'aventure spatiale. Ou celui des armements nucléaires où les nouveautés projetées et les maintenances jugées abusives devront être mises au moule d'accords déjà signés ou envisagés, notamment avec la Russie. Toutefois, la crise économique qui est loin d'être achevée et la réforme fiscale qui est loin d'être commencée ne peuvent laisser escompter que ces bonnes intentions produiront de rapides résultats.

Après avoir vainement cherché à domestiquer le Conseil des Droits de l'Homme, les USA avaient décidé, sous Bush, de boycotter cette agence onusienne. Ils viennent d'y reprendre leur place, mais cela ne suffira pas pour effacer toute leur ardoise. Les guerres lointaines et même la frousse sécuritaire sont si dérapantes que les écoutes illicites, les basses œuvres sous-traitées à des services "privés", les enlèvements et même les assassinats de terroristes supposés ou l'usage intensif des drones ne cesseront pas comme par enchantement, d'autant qu'entre la Maison Blanche et les armées et services coupables de tels égarements, les hiérarchies et les contrôles seraient à rectifier, si ce n'est à reconstruire. Une révision d'ensemble s'impose - si l'on en croit R. Gowan (du Conseil Européen des Relations Internationales) et F. Brantner (députée allemande au Parlement européen). Selon eux, l'Union Européenne, les États-Unis et leurs alliés en matière de droits de l'homme devraient débattre de ce sujet pour "accorder leurs violons". Ce serait, en effet, l'une des voies à suivre pour appliquer l'excellente suggestion d'Anne-Marie Slaughter évoquée au chapitre précédent. Une autre initiative heureuse serait d'inviter le Conseil des Droits de l'Homme à porter jugement, chaque année, sur les grandes ONG internationales - y compris *Human Rights Watch* - pour apprécier leurs qualités effectives.

Sans attendre d'éventuelles palabres de cette sorte, l'administration Obama, forte de sa (relative) victoire en matière de soins médicaux, a pu commencer de s'attaquer vraiment aux problèmes les plus difficiles qui l'attendent. Ainsi, au cours d'un mois de mai qu'il espérait printanier, le Président a traité de la marée noire caribéenne avec une vigueur supérieure à celle de Bush face à l'inondation de la Nouvelle-Orléans et il s'est lancé à frais nouveaux dans la grande politique internationale

sur laquelle je reviendrai plus loin. Mais surtout, il s'attaque enfin au mal le plus grave de ces temps-ci : la crise économique mondiale qui anémie son pays (et beaucoup d'autres), gonfle le chômage, désoriente maints secteurs et continue de ruiner bon nombre d'accédants à la propriété. Comme l'affaire est de portée mondiale, ce qu'il fait - ou ne fait pas ou mal - est suivi de près par les gouvernements et les milieux d'affaires de tous pays. Mais faute d'un diagnostic clair et communément accepté, le monde entier oscille entre la perception d'imaginaires reprises, la multiplication de rancœurs anti-chinoises (parfois étendues à toute l'Asie ou à d'autres pays "émergents") et la réinvention de recettes éprouvées autant qu'inefficaces. ⁵⁶

Le mérite d'Obama est qu'il vient enfin de se tourner vers l'une des sources majeures de cette crise, à savoir le capital financier qui s'est subordonné tous les autres secteurs de la production réelle, à commencer par l'industrie. Mais sa faiblesse tient à l'intimité des rapports entre la Maison Blanche (d'hier et d'aujourd'hui) et les "banques" et bourses de Wall Street. J'écris les "banques" avec des guillemets, car l'*EnE* dont Wall Street est la capitale comprend plus de *non bank banks* que de banques proprement dites. Je ne vais pas renouveler ici l'inventaire des *hedge funds*, des sociétés de *venture capital*, des pools d'investisseurs et des multiples compagnies de types variables et changeants qui se logent entre les rares catégories d'établissements financiers encore visées par l'un des maigres contrôles administratifs ou professionnels qui ont survécu à la dérégulation généralisée depuis Reagan. J'oublierai de même les acolytes de la finance, ces *brokers* qui vendent des titres de toute sorte, au bénéfice de notations fournies par d'autres filiales des mêmes groupes ou ces compagnies boursières qui enregistrent scrupuleusement les cotations quotidiennes de tout ce qui peut être "titré", car ce qu'il faut prendre en considération c'est la totalité de l'appareillage financier des États-Unis, y compris ses multiples prolongements internationaux. En effet, l'*EnE* à réformer radicalement n'est pas enclos dans des États-Unis dont ne déborderaient que quelques paradis fiscaux des Caraïbes. Le gros de la finance britannique en fait partie, comme beaucoup de grandes banques du reste de l'Europe, de l'Asie marchande et d'autres régions encore. Sur tous ces points, je renvoie à l'étude précitée qui explicite égale-

⁵⁶ Pour émettre un jugement aussi tranchant, je m'appuie sur l'étude que j'ai publiée en 2009 sous le titre : "Ma seconde crise mondiale". Voir note 17 supra.

ment les liens personnels intimes entre Wall Street et Washington, (c'est-à-dire les allers-retours de banquier à ministre ou de député à lobbyiste, etc.).

La même étude a décrit les premiers efforts accomplis jusqu'à la création d'un G20 en (avril 2009) et les premières réformes du FMI et de la Banque Mondiale qui ont été mises en discussion peu après. Néanmoins, le G20 est jusqu'ici resté de portée anti-crise incertaine. Des tendances assez contrastées se sont fait jour en son sein. Ainsi, les États-Unis s'accrochent encore à leurs traditions post-reaganiennes. Wall Street tient bon, ses traders ne veulent pas quitter le haut du pavé. Le Réserve Fédérale (FRB) pilotée par un Bernanke survivant et le Trésor dirigé par Keithner, naguère président de la Réserve de New York, ne sont pas enclins à de vigoureuses réformes. Mais Obama y tient, car le bon peuple des électeurs potentiels souffre et s'irrite de voir les banques qui furent sauvées du naufrage à très grands frais, en 2008-09, continuer d'agir comme si rien ne s'était passé. Un scandale mettant en cause Goldman Sachs - le plus vaste groupe financier de New-York - offre l'occasion d'agir, mais que faire avec une Administration truffée de *Wall Streetiens*? Les poursuites judiciaires engagées par une SEC enfin réveillée ⁵⁷ ne peuvent aller bien loin, l'histoire des États-Unis est, depuis vingt ans au moins, une longue chaîne de délits financiers et fiscaux, qui ont abouti, au mieux, à des réformettes circonstancielles.

Il s'agit désormais de tout autre chose : de récupérer les centaines de milliards de \$ engagés par le budget ou le FRB en bouées de sauvetage, prévenir les risques ultérieurs d'effondrement des groupes *too big to fail* ⁵⁸ et surtout restabiliser toute l'architecture financière (nationale et mondiale) symbolisée par Wall Street. Or c'est là que le bât blesse. La réforme centrale serait de responsabiliser et contrôler toutes les sociétés qui collectent l'argent d'autrui pour l'employer - et le risquer - à quelque fin que ce soit, sauf à doser les contrôles et à ajuster les garde-fous à leur rôle et à leur envergure propres et à appliquer effectivement des sanctions bien dosées. Cela suppose une immixtion de la banque centrale et des agences spécialisées (en matière boursière, bancaire et surtout en toutes autres activités de

⁵⁷ La *Securities Exchange Commission* (SEC) est censée contrôler les bourses des valeurs et les sociétés qu'elles cotent. Après le scandale Maddox de 2008, cette Commission s'est réveillée, mais sans que ses pouvoirs aient été rénovés.

⁵⁸ "Trop grand pour s'affaisser" même si leur renflouement (*bail out*) menace lui aussi le système financier.

*non bank banking*⁵⁹) et non plus une confiance aveugle dans les capacités d'auto-régulation prêtées aux marchés. Hormis la Grande-Bretagne et ses éventuels suiveurs, l'Union Européenne est, semble-t-il, disposée à s'engager dans cette voie, à condition que des précautions soient prises pour empêcher les inégalités fiscales entre pays, ce qui revient à pourchasser sérieusement les détours par des paradis fiscaux. Mais les États-Unis n'entendent pas encore prendre ce chemin si contraire aux saines doctrines libérales. Ils pourraient donc se contenter de demi-mesures (par exemple en faveur des souscripteurs de crédits hypothécaires, ou bien à l'encontre des fournisseurs de "cartes de paiement" dont l'emploi frôle l'usure, etc.). Si tel devait être le cas, la crise rebondira, d'un scandale à l'autre...

L'Union Européenne (UE) pourrait cependant incliner les États Unis à de plus saines et plus rapides actions, si elle parachevait son système monétaire, en faisant de la Banque Centrale Européenne (BCE) une véritable banque centrale, car elle en a le titre, mais non tous les pouvoirs. Elle gère l'euro et son marché monétaire, mais elle n'a aucune autorité hiérarchique sur les "banques centrales" des pays associés dans l'UE, si bien qu'elle ne peut pas prévenir les dérives à-la-grecque ou à l'irlandaise, ni jouer pleinement le rôle de prêteur en dernier ressort grâce auquel la tenue intrinsèque et internationale de l'euro devient gérable.

Un euro mieux affermi, joint à un yuan chinois qui va sans doute sortir prochainement de sa tour d'ivoire - j'y reviendrai dans le troisième essai - esquisserait un "multipartenariat" monétaire auquel d'autres monnaies auraient sans doute convenue à se joindre et qui pourrait aider le dollar américain à franchir, sans trop de casse, les rapides torrentueux des toutes prochaines décennies où sa superbe sera mise à rude épreuve. Mais rendre Wall Street attentif à de telles perspectives serait un exploit sans précédent.⁶⁰ Puis-je pourtant espérer que de crise en rebond et d'automne américain en une autre saison, aucune WW3 ne sera nécessaire pour assagir la puissance aujourd'hui encore prépondérante ?

⁵⁹ Fussent-elles de placement, d'assurance ou de spéculation.

⁶⁰ Le seul précédent majeur est le Plan Marshall, né dans l'élan de la WW2 et bientôt ramené dans le droit chemin bancaire. Le lecteur curieux de cet épisode étudiera la conversion de l'OECE en OCDE et ce qui s'ensuivit jusqu'à la récente arrivée d'un Mexicain à la tête de cette institution...

Une politique internationale prolongeant par trop la politique intérieure

[Retour à la table des matières](#)

Kissinger a maintes fois souligné que la politique extérieure des USA est étroitement dépendante des problèmes politiques intérieurs, la réciproque étant partiellement vraie en cas de difficultés majeures. Le mariage de *Realpolitik* et de pragmatisme qui lui est propre s'est brillamment manifesté lorsqu'en 1971, il a conduit Nixon chez Mao Zedong pour disjoindre à peu de frais ⁶¹ l'alliance sino-soviétique et permettre aux États-Unis de se dégager d'une guerre vietnamienne qui démoralisait l'armée et, surtout, la jeune génération. Avec le concours de James Baker III, il a essayé, en 2006, d'aider l'Administration Bush à se libérer d'une guerre d'Irak qui tournait déjà au borbier, mais le clan Cheney a contrecarré cet effort. A son tour, Obama s'emploie donc à trouver une issue, ce qui n'est pas chose facile. En effet, les États-Unis ont multiplié leurs ingérences extérieures, tout en devenant, sur leur territoire même, la cible épisodique d'attentats "terroristes" et la victime permanente d'une fièvre obsidionale dûment entretenue. Il est donc évident que, de Bagdad à Kaboul et à Islamabad, le poids interne et mondial de l'Administration Obama est en balance.

À vrai dire, cet ensemble ouest-asiatique n'est devenu visible, depuis les États-Unis qu'au cours de la WW2. Auparavant, c'était une chasse gardée anglo-française, après avoir été longtemps l'un des terrains du "grand jeu" anglo-russe. Roosevelt y est entré de plain pied, lorsqu'au retour de la Conférence de Téhéran (1943), il fit halte chez Ibn Seoud qui, depuis 1932, fédérait les tribus du désert arabe. À cette occasion, il incita les compagnies pétrolières américaines à se fédérer dans un *Aramco* monopolisant les droits d'exploitation dans ce désert au riche sous-sol. Nourrie par des royalties substantielles et gardée, comme l'*Aramco*, par des USA désormais vigilants, le régime séoudien se consolida, y compris en confiant à la secte

⁶¹ Rendre à la Chine "continentale" le siège de membre permanent au Conseil de Sécurité, occupé depuis 1949 par Taïwan, tout en promettant de "protéger" cette île. Et laisser à la Chine des coudées plus franches en matière nucléaire.

wahhabite ⁶² la police des mœurs en son royaume. Néanmoins, Ibn Seoud dut se résigner à voir les émirats du Golfe Persique qui vivaient sous protectorat britannique, puis qui devinrent indépendants après 1970 échapper durablement à son emprise. Bientôt, les USA, en guerre froide avec l'URSS, se heurtèrent à ceux des États du Proche et Moyen-Orient (PMO) qui étaient parfois tentés d'adosser leur jeune indépendance à des soutiens soviétiques. Non sans variantes, les nationalismes de l'Égypte, de l'Iran, de l'Irak, de la Syrie, du Liban et de quelques petits États plus archaïques, furent "libérés" de cette tentation. Ce fut rapide en Iran où la nationalisation du pétrole local ne suffit pas à affermir le gouvernement Mossadegh, vite renversé par la CIA ⁶³ et remplacé par un Shah qui résista jusqu'à la fin 1978, aux pressions, alors convergentes, du Bazar (= capital marchand), du clergé chiite et des petits partis de gauche. Avec l'Égypte, l'affaire fut plus délicate, car Nasser était appuyé par un vaste mouvement populaire autant que par l'armée. Néanmoins, en plusieurs épisodes, ⁶⁴ ce pays fut assagi et devint, tout comme Israël et la Jordanie le bénéficiaire d'une subvention américaine de plusieurs milliards de \$ par an, laquelle est toujours en vigueur. Le petit Liban, presque toujours soutenu par la France fut traité à plusieurs reprises par des incursions militaires des États Unis ou d'Israël, mais il continua d'offrir un abri (volontaire ou non) à divers groupes palestiniens ou locaux. Le cas le plus délicat fut - et demeure - celui de l'Irak, pays où une révolution permit au parti Baas de s'asseoir durablement au pouvoir, non sans de rudes crises internes et une épouvantable guerre avec l'Iran voisin. Les ressources pétrolières du pays et les volontés nationalistes blindées par ces crises et cette guerre assurèrent cette relative longévité, non sans aventurisme. Une tentative d'annexion du riche émirat de Koweït (1991) fut sanctionnée par une invasion massive, autorisée par l'ONU et pilotée par les USA qui entraîna derechef un massacre, mais moins coûteux en vies humaines que la guerre de 1980-88 contre l'Iran. On en était là, à la fin du 20^e siècle, avant que soit déclenchée l'aventure militaire dont Obama cherche à se dépêtrer.

Beaucoup trop unilatéral, parce que trop tourné vers les USA, comme s'ils étaient les seuls ou les principaux coupables de l'enchaînement de crises et de guer-

⁶² Branche rigoriste d'un Islam encore médiéval.

⁶³ Agence dont l'antenne locale était alors dirigée par le jeune fils de Roosevelt.

⁶⁴ Crise de Suez (1956), guerres avec Israël (1967 et 1973), rupture avec l'URSS (1976).

res que je viens d'évoquer, le tableau précédent souffre de deux déficits majeurs, hormis ses silences sur des États et des péripéties latérales jamais négligeables (Yemen, Moscate et États Arabes Unis notamment). Premier déficit : la réalité démographique et la profondeur de champ historique du PMO ; second déficit : Israël dans le monde arabe. Sur le premier point, je me contente de rappeler - ce qui n'est pas toujours très présent à l'esprit des envahisseurs américains et autres - que le PME est une région riche de souvenirs millénaires où le présent est encore profondément marqué par les conflits d'un riche passé, même lointain, et surtout par les empreintes culturelles de civilisations de haute ancienneté et par les endoctrinements religieux de peuples marqués par l'islam en ses multiples variantes, sans oublier les croisades et autres djihads dont il fut le théâtre. Le tout bouillonnant dans des vallées fluviales surpeuplées, mais bordées de déserts et dans un enchevêtrement de tribus et de communautés différenciées, sans qu'aucune amalgamation nationalitaire y ait mûri. Sur le second point, je dois noter qu'Israël est une invention récente - moins d'un siècle - dont la Bible n'est pas l'archive historique, ni le cadastre de droits acquis et imprescriptibles et dont la population - hormis les 20 à 25 % d'Arabes palestiniens enkystés en son sein - est formée d'une petite minorité de Juifs est-européens échappés ou survivants des massacres hitlériens, jointe à de grosses minorités de Juifs naguère chassés de maints pays arabes ou africains, ou plus tard venus des États-Unis et d'Europe, à quoi s'est ajoutée avant et surtout après 1980, un fort contingent de juifs soviétiques dont une partie mal mesurable n'était pas d'ascendance juive. Un corps séculaire, donc, logé dans une région aux peuples souvent millénaires.

Les liens qui unissent Israël aux États-Unis sont essentiellement pragmatiques, nonobstant la solidarité dont les associations juives portent les divers drapeaux. Dans un PMO souvent mal compréhensible, les États-Unis ont besoin d'alliés régionaux plus substantiels que l'Arabie. L'Iran, puis l'Irak ont plus ou moins fait l'affaire, mais de façon discontinue. Israël est plus solide que ces États versatiles, il l'a prouvé en diverses guerres ouvertes ou occultes. Donc, les liens israélo-américains sont déclarés imprescriptibles. Ce qui ne veut pas dire illimités. Lorsqu'en 2003 la grande peur née du 9/11 eut mûri par les soins du clan Cheney-Rumsfeld - c'est-à-dire avec l'appui des *EnE* Défense et CIA et de maints medias - l'administration Bush s'est lancée dans une guerre d'Irak à laquelle fit écho une nouvelle guerre d'Afghanistan. Sur ce dernier terrain, l'invasion russe aventurée en 1970 avait déjà

offert à la CIA un vaste champ d'action qui fit fleurir les talibans. Le retrait russe de 1989 ne calma pas cette intervention, ni l'effondrement du frêle gouvernement qui lui survécut. Mais quand les talibans finalement vainqueurs, établirent un régime que les pays occidentaux réprochèrent souvent, il fallut encore soutenir à demi les milices révoltées qui chassèrent cette clique rustique et cléricale. Laissons les détails complexes qui continuent d'accompagner ces deux champs d'action bordant les façades terrestres d'un Iran lui-même déchiré ⁶⁵, car les éclairer quelque peu requerrait un changement d'échelle pour analyser un enchaînement de micro-conflits entremêlés sur des territoires tribaux épars, que les zones montagneuses rendent quasiment "balkaniques", tout en suivant à la trace les alliés variables et volatils que les États-Unis ont entraînés sur ces terrains, faute de pouvoir y engager pleinement l'OTAN. Globalement, il faut constater sept ans après le déclenchement de la guerre bushienne qu'elle peine à produire un Irak quelque peu démocratisé et qu'elle a gagné jusqu'au Pakistan, lui-même convulsif, mais doté d'un armement nucléaire finalement officialisé par les États-Unis.

Résultat ? L'Administration Obama, coincée par l'EnE Défense, cherche l'issue de ce borbier sans accepter encore l'idée que tout le vaste PME a besoin d'un "multipartenariat" d'États solides (Turquie, Israël) ou solidifiables (Égypte, Iran, Syrie, Pakistan) et même parfois "reconstruits" ou "construits" à frais nouveaux (Irak, Arabie, Palestine) avec l'aide de petits États parfois dynamiques (Liban, Jordanie et émirats divers). Multipartenariat incluant au moins un couple en dissuasion stratégique (sans doute Israël et l'Iran) et s'édifiant par de patientes étapes "à la Mitchell". ⁶⁶ Le tout sous une gendarmerie d'importation (qui devrait être de moins en moins américaine ou européenne) mêlée à doses croissantes de contingents régionaux employés loin de leurs bases, sur toutes les frontières délicates (par exemple des Égyptiens entre Kurdes et Turcs ou Irakiens ; ou bien des Turcs entre Israéliens et Palestiniens). Certes, cette perspective est irénique ou, au mieux, de très longue visée. Mais, aussi tard que ce soit, elle fermerait une période historique quasiment

⁶⁵ Son régime clérical oscille entre un populisme vaguement démocratique et une recherche nucléaire tournable vers un armement éventuel, sans cesse dénoncé par Israël, et une production d'énergie économisant les réserves pétrolières, source d'une rente indispensable.

⁶⁶ Sénateur américain, pacificateur de l'Irlande, chargé par Obama d'un rôle semblable dans l'ex-Palestine mandataire de la SDN où Israéliens et Palestiniens se combattent plus qu'ils ne débattent.

séculaire qui fut épouvantable pour les populations régionales et elle permettrait aux États-Unis de se replier en sauvant la face. Cela les aiderait à vivre un bel automne, loin des guerres asymétriques contre des guérillas qu'aucune dissuasion nucléaire ne peut effrayer et sans trop s'exposer à de nouvelles "fatigues" à la vietnamienne...

L'autre sac de nœuds auquel l'Administration Obama devra prêter attention concerne l'Asie du nord-est où les conflits sont certes moins nombreux qu'au PME, mais où ils mettent en jeu des puissances d'échelle mondiale. Le plus gros exemple est celui du Japon que la défaite du parti qui occupa le pouvoir, presque sans discontinuer, depuis le traité de San Francisco (1951), a fait entrer, de façon encore timide, dans une phase de rééquilibrage avec les États-Unis. Si la soumission des hauts fonctionnaires (irrévocables...) aux décisions de ministres (désormais soumis à une majorité parlementaire plus libre d'allure) s'affermir durablement, les USA seront exposés à de multiples révisions, à commencer par celles de leur base militaire à Okinawa et des accords "clandestins" autorisant les navires américains équipés d'armes nucléaires, à séjourner dans certains ports.⁶⁷ En fait, c'est toute l'alliance du vainqueur et du vaincu qui va être remise en question, en crise ou par fragments, ce qui touchera finalement à la dénucléarisation imposée au Japon et aux accords militaires concernant la "protection" de Taïwan, sans compter les nombreux accords économiques d'un pays que, seule, la Chine dépasse en Asie.

D'héritage à peine plus récent, les deux Corées issues du cessez-le-feu de Pan Mun Jon⁶⁸ (1953) interfèrent avec les questions précédentes, ne serait-ce qu'en raison d'une présence militaire et navale américaine. La Corée du nord écrase son économie pour affirmer sa vigueur nucléaire. L'élan pris par la Corée du sud en a fait une économie de premier rang, mais la paix jamais signée avec sa sœur nordiste en fait une proie éventuelle pour cette dernière où une alliée apeurée des États-Unis. La *Sunshine Policy* que le sud a tenté d'offrir au nord n'a pas vraiment pris forme, malgré les immenses besoins de la population nordiste. Les entraves ne sont pas toutes venues du brutal régime militaire qu'applique Pyongyang, car la Chine et les États-Unis ont eu diverses raisons - non coordonnées - d'entraver une démarche qui pourrait conduire, à terme, à l'émergence d'un "deuxième Japon". Les espoirs de Séoul ne peuvent surmonter les freinages de Pyongyang et les craintes de Pékin

⁶⁷ La Constitution du Japon, façonnée par le vainqueur américain, bannit tout armement nucléaire d'un pays où le souvenir d'Hiroshima demeure des plus vifs.

⁶⁸ Jamais consolidé par une paix dûment négociée.

n'ont pas encore abouti à une action.⁶⁹ La situation n'évoluera qu'en fonction des futures relations américano-chinoises, lesquelles finiront par mettre en question la sérénité de plusieurs grandes "provinces" de l'*EnE* Défense : les bases japonaises et coréennes, les "alliés" taiwanais et les points d'appui de la Marine entre Tokyo et Hawaï (où le souvenir de Pearl Harbor est dûment cultivé) et dans tout le Pacifique nord.

La détente dans le nord-est asiatique, comme le climat politique de toute l'Asie se jouera donc entre Washington et Pékin, ce dont les dirigeants de ces deux capitales sont aujourd'hui conscients, mais sans pouvoir aligner aisément leurs forces et leurs services, ni entraîner facilement leurs firmes géantes et convaincre le gros de leurs leaders culturels et politiques. Qui prend une vue simplifiée de la Chine croirait que celle-ci serait facile à conduire dans ces voies, si telle était la volonté de son PC. Accepter ce simplisme serait une grande erreur, comme on pourra en juger dans le troisième essai. Les États-Unis doivent tenir compte des *EnE* que l'on sait et user des institutions chicaneuses qui sont les leurs. Mais tout porte à penser que l'énorme Chine qui se complexifie à mesure qu'elle croît est déjà porteuse d'une forte inertie qu'elle enrichira inévitablement, de par ses succès, sauf à briser son élan. Double hypothèse qui ne signifie pas que les deux principales puissances mondiales du 22^e siècle vont se ressembler de plus en plus, ni converger nécessairement vers un dualisme modéré et prudent.

Un monde bipolaire ou multipolaire ?

Il me faut, ici, inviter le lecteur à faire usage de lunettes à double foyer pour regarder notre monde en devenir, sans perdre de vue les États-Unis, puissance encore prépondérante, tout en considérant attentivement la Chine, puissance probablement prépondérante du 22^e siècle. À ce dernier titre, l'essentiel est de bien interpréter la dynamique chinoise, depuis le grand virage que Deng Xiaoping a fait prendre à son pays, en 1978. La Chine d'aujourd'hui n'est pas un ancien empire qui se réveille après quatre siècles d'un sommeil semi-colonial et opiacé, c'est dans une large mesu-

⁶⁹ La Chine craint un effondrement dramatique du Nord qui déverserait sa misère dans les provinces chinoises voisines.

re un nouveau monde qui se déploie comme les Amériques se sont développées dans leur nouveau monde, sans avoir à y importer une population. Son économie a pris l'élan que l'on sait, entraînée par un capitalisme débridé - façon 19^e siècle - mais entravé par un État puissant, inventif et, dans l'ensemble, encore bien obéi. Les doutes que les observateurs occidentaux ont émis quant à sa fragilité (les vieilles usines à main d'œuvre inefficace et surprotégée, les banques archaïques, la monnaie manipulée, etc.) ont pour la plupart été démentis, ce qui ne les empêche pas de renâtrer en se déplaçant. L'incrédulité est plus générale, en matière politique, car le droit, la justice et la démocratie feraient défaut dans ce pays sans citoyens, tandis que l'autonomie locale et régionale serait factice, du fait de l'omniprésence d'un parti fortement centralisé. La culture, enfin, se réduirait pour l'essentiel au piratage d'œuvres occidentales - tous médias confondus - et au ressassement de vieilles "chinoise-ries" et de folklores marginaux, seules traces des peuples allogènes soumis par les Han. De retouche en retouche, cette caricature s'effrite, mais elle est rarement remplacée par une vision claire de ce qu'est la Chine en mouvement, de ses vraies faiblesses et de ses diverses incertitudes.

À tous égards, la Chine est un pays en devenir tumultueux parce qu'ultra-rapide, riche d'innovations fulgurantes et de retards ou de négligences vastes comme autant de déserts de Gobi. Un pays où l'hôpital et l'université sont encore des luxes rares, mais parfois de haute qualité, tandis que l'école et la santé s'aménagent peu à peu dans des villes surpeuplées et dans des campagnes immenses et rarement vides. Un pays où les usines poussent comme champignons après l'averse, mais où les syndicats qui tardent à se développer conquièrent une écoute. Un pays dont les infrastructures portuaires, autoroutières, ferroviaires, hydrauliques, énergétiques et autres s'enrichissent tant et plus. Un pays, fier de soi, de ses Jeux Olympiques et de son Exposition Universelle où la télévision tend à l'omniprésence jusqu'au village et où l'ordinateur et le téléphone portable surclasseront bientôt la télé, si ce n'est déjà fait. L'école suivra avec retard, sans doute, à moins qu'une part substantielle des apprentissages et initiations soit opérée à l'aide de l'appareillage multimédiatique. Un pays où l'armée industrielle de réserve se compte encore par centaines de millions, alors qu'elle déborde des campagnes les plus miséreuses et que la baisse des exportations dûe à la crise mondiale en réduit l'utilisation. D'où l'appel à un surcroît de croissance, par stimulation de la consommation familiale et rurale, laquelle commence à ralen-

tir l'énorme épargne de précaution des ménages chinois, beaucoup plus privés de "sécurité sociale" que les salariés américains..

Ainsi, la Chine n'est nullement abritée des fluctuations économiques mondiales, même si ses capacités centralisées d'intervention lui permettent de les contrecarrer par l'emploi qu'elle fait des énormes réserves de change qu'elle a pu accumuler et des orientations souvent pertinentes qu'elle pratique en matière fiscale et budgétaire. En plaçant une part de ses réserves à l'étranger, en investissements industriels et miniers favorables à son expansion et à son commerce extérieur, elle s'efforce de pérenniser son élan, tandis qu'en essayant d'entraver l'essor spéculatif de ses banques, elle empêche ou diffère le surclassement de son capitalisme industriel par un capitalisme financier à l'américaine. Mais les débats centrés sur la "manipulation" du yuan que les États Unis et l'Europe entretiennent et les appétits spéculatifs qui sont vifs dans la civilisation chinoise (de Hong Kong à Macao et à Shanghai) montrent qu'il y a là un risque durable. Les désordres ruraux que provoque la mobilisation de terres pour les besoins immenses des villes et des grands travaux attestent d'une autre fragilité. Le virage Deng Xiaoping a été amorcé par trois réformes : la création de "zones économiques spéciales" enclaves capitalistes débridées aux marges océaniques de la Chine maoïste ; le retour en ville des "jeunes instruits" dont un grand nombre avait été condamné à un très pénible "retour à la terre" et la suppression des "communes populaires" qui a permis la reprise d'une exploitation privée de terres "données à bail de longue durée". L'État, toujours propriétaire de ces terres s'est mis à rompre des baux, là où une agence centrale, une province ou une ville voulait que des chantiers prioritaires puissent s'installer, ce qui, opéré sans douceur et souvent sans indemnité substantielle, a provoqué de vraies révoltes.

Ce qu'il faut souligner à ce propos, c'est que ledit État n'était pas correctement équipé pour de telles interventions à grande échelle. Il faudrait, pour bien en juger, s'appesantir sur maints problèmes connexes, mais je vais centrer l'attention sur ce qui me paraît être le plus décisif : la Chine est *bien* et *mal* décentralisée. Bien décentralisée, car les cinq niveaux de pouvoir sont bien établis dans cet immense pays (État central, Provinces immenses, Préfectures nombreuses, Villes et agences autonomes et communes de base)⁷⁰ encore que les attributions respectives de chacun

⁷⁰ Ceci est détaillé, sous divers angles, dans *L'Inventaire du 21^e siècle* et dans *L'invention du 21^e siècle*, ouvrages tous deux disponibles sur le site indiqué par la note 17 supra.

d'eux ne sont pas toujours bien départagées, surtout à l'égard des grands et très grands chantiers. Mal décentralisée, car le droit immobilier (ruptures de bail, autres expropriations et procédures connexes) a dû se clarifier peu à peu, tandis que commençaient à s'affirmer les professions chargées de juger les litiges ou de représenter les parties concernées. Encore faut-il souligner que cette clarification est loin d'être partout engagée, ni d'être souvent menée à bien.

En fait, cet exemple dont le détail est infiniment riche et mobile atteste d'une particularité chinoise qu'il faut généraliser : ce pays invente son droit, chemin faisant, sans hériter d'un corpus détaillé, qu'il suffirait de moderniser pour répondre à de vraies novations. La Chine invente sa modernité et s'invente ce faisant. Elle produit, en courant, les multiples "connexions synaptiques" qu'il faut enchevêtrer pour comprendre et orienter une société qui court plus vite que ne peut le faire cet immense travail, beaucoup plus complexe que le bâti d'usines, de stades ou de barrages pourtant cyclopéens. Quand le gouvernement français se réjouit, en 2008, de voir les héroïques défenseurs des droits de l'homme tibétain entraver la circulation parisienne de la flamme olympique en route vers Pékin, il ne se ridiculise pas seulement par cette "défense et illustration" des débris d'un féodalisme clérical, mais il perd de son crédit auprès d'une Chine qui n'a pas besoin de ces conseils-là. Quand le gouvernement américain de l'ère Bush, laisse son Secrétaire d'État au Trésor - l'ex-banquier Paulson - enseigner vigoureusement l'art de la vraie finance aux autorités pékinoises, il braque des interlocuteurs avides d'apprendre, mais capables de juger. Et quand s'ouvre l'ère Obama, avec reprise de la même antienne à peine modifiée, l'avenir des relations sino-américaines n'y gagne rien.

De tels errements auront maintes occasions de se multiplier et de s'envenimer, si la croissance chinoise, sans doute ralentie, se prolonge durablement comme il est vraisemblable, car ce renforcement économique s'accompagnera forcément d'une certaine affirmation des capacités internationales d'une Chine qui explore le monde actuel, mieux qu'elle n'a pu le faire depuis le 15^e siècle. La Chine est déjà une puissance nucléaire et elle a commencé de s'aventurer dans le domaine spatial. Elle a hérité d'un orgueil que ses succès ravivent. La seule voie raisonnable est de canaliser cette évolution, par un donnant-donnant loyal et bien contrôlé, c'est-à-dire réciproque et négocié, y compris avec les tierces puissances concernées. S'agissant des stratégies "terre à terre", c'est-à-dire navales ou aériennes, la même voie sera néanmoins plus difficile à emprunter, car les États Unis, lourds de leurs 560 bases

de par le monde ⁷¹, et surchargés d'*EnE* vigilants et combatifs souffriront d'une inertie supérieure à celle de la Chine. Déjà, la Marine s'inquiète de l'apparition de flottes chinoises sur certains des océans où elle prend ses quartiers, tandis que l'Armée se soucie - on l'a vu - de l'avenir de ses bases autour des frontières nord-est de la Chine. Malgré la tournure de plus en plus coopérative prise par les relations entre Pékin et Taïpeh, la fourniture d'armes américaines à Taïwan - cette province que la Chine juge sienne - irrite Pékin chaque fois qu'elle advient, sans bénéfice apparent pour Washington, sinon pour ses munitionnaires. Ailleurs les confins népalais, birmanes ou vietnamiens sont surveillés avec inquiétude. Sur cette lancée, il ne faudrait pas longtemps pour que les relations entre la Chine et l'Asean ⁷² et surtout les rapports entre la Chine et les pays issus de l'empire britannique des Indes soient envenimés, encore que l'Inde ait, pour sa part, un gouvernement peu enclin à une telle évolution, car son récent essor l'entraîne à son tour vers de multiples réformes. Mais il y a aussi le Bangla Desh miséreux, Ceylan l'agitée et surtout le Pakistan qui est dangereusement turbulent dès qu'on s'éloigne de la riche vallée de l'Indus : les États-Unis en savent quelque chose, sur les confins afghans. Sans compter, plus au sud, la Thaïlande et les Philippines, sociétés aristocratiques que la modernisation fragilise...

On peut rêver aux coopérations pacifiantes que pourraient former la Chine et l'Inde, avec le concours des anciens "alliés" de l'une et de l'autre, plus le Japon déjà évoqué et la Russie forcément attentive à ce qui se passe dans toute l'Asie centrale et orientale. Ce serait, en somme, une extension des accords de Shanghai ⁷³ qui s'adjoindraient les États-Unis et peut-être aussi ses "alliés" d'Asie du sud, des Philippines à l'Australie et à la Nouvelle Zélande. Mais, s'il est traçable, le chemin d'une telle coopération est-asiatique multipolaire, sera, au mieux, long et tortueux. Il suppose, avant tout, que les États Unis aient convenance au "*making a common cause*" (faire cause commune) que Kissinger appelle de ses vœux. ⁷⁴ Cela ne pourrait adve-

⁷¹ Estimation de Nicholas D. Kristof (*Int. Herald Trib.*, 24/12/2010)

⁷² Association des Nations du sud-est asiatique.

⁷³ Accords de coopération entre la Chine, la Russie et quatre ex-républiques soviétiques d'Asie Centrale, signés en 2001 et convertis en 2006, en une organisation permanente dans laquelle l'Inde, le Pakistan, la Mongolie et l'Iran ont des observateurs.

⁷⁴ Voir son article ainsi titré du 20/08/2009 reproduit dans l'*International Herald Tribune*.

nir que si Obama conquiert suffisamment de pouvoirs pour domestiquer ses *EnE* les plus massifs, inflexion décisive du virage qu'il essaie de définir et de faire prendre par son pays.

Un autre aspect de ce virage doit concerner l'Amérique latine où les USA devraient encore beaucoup travailler pour substituer au respect par la crainte qu'ils ont imposé depuis des décennies, un nouveau respect, rendu réciproque et fondé sur des coopérations bien agencées. Actuellement, la Colombie et le Venezuela occupent, de façon contrastée, les deux pôles des réactions américaines à infléchir. Envers Bogota, pour remplacer l'hypothétique guerre contre la drogue par une coordination policière équilibrée. Envers Caracas, pour rendre respectables la politique pétrolière nationale et l'affectation prioritaire de sa rente aux masses indiennes encore miséreuses. Deux axes dont les implications débordent vers toutes les Amériques, du retour de Cuba dans le club des nations fréquentables au nettoyage des missions militaires mêle-tout ou des interventions financières souvent peu amènes. En somme, le virage Obama pourrait prendre ici l'allure d'une nouvelle "doctrine de Monroe" : non plus pour protéger cette région, comme jadis, de l'Espagne et du reste de l'Europe, mais pour favoriser un rééquilibrage de ses relations avec le monde entier, à commencer par les États Unis.⁷⁵ La montée en puissance du Brésil, la création du G20 et les premières retouches au système FMI-Banque Mondiale esquissent des pas dans cette direction. Mais il reste un long chemin à parcourir, ce qui requerra des négociations et des efforts longuement répétés, auxquels une coopération copilotée par Washington et Brasilia serait sans doute indispensable. Le lointain Canada qui n'est pas toujours dans une position confortable "si près des USA", mais qui est, en maints domaines, porteur d'orientations politiques plus sages que celles de son voisin, pourrait utilement concourir à ces évolutions, notamment en aidant à rénover diverses institutions panaméricaines, marquées par des souvenirs de guerre froide et de prépondérance étatsunienne. Au reste, nul n'oublie, à Washington, que la Chine est devenue le premier partenaire commercial du Brésil, devant les États Unis et l'Argentine, sans que Pékin et Brasilia affadissent pour autant leur compétition économique en maintes autres régions, ce qui ne les empêche pas de collaborer dans le

⁷⁵ Un exemple archaïque a été donné par l'Angleterre thatchérienne avec sa guerre des Malouines (1982). Il est entretenu par les projets de prospection pétrolière que Londres autorise, au grand dam de l'Argentine et du Brésil.

groupe des "pays émergents". Si bien que les États-Unis doivent s'adapter, jusque dans "leur" Amérique latine à une mondialisation désormais bien lancée.

L'Afrique est déjà l'un des continents où ce galop se fait entendre. Les États-Unis qui envisageaient naguère de parfaire leur réseau militaire mondial par la création d'un *Africa Command* d'allure très bushienne, semblent indécis sur le dosage des diplomates et des financiers à adjoindre aux généraux dans ce centre supposé coordinateur. Peut-être sont-ils gênés par les objections des Anglais et des Français à propos de leurs "chasses gardées" subsistantes. Mais surtout, ils doivent désormais apprendre à composer - mieux que les États européens mal décolonisés ⁷⁶ - avec des États assis sur des communautés dont l'hétérogénéité a souvent été exploitée par les colonisateurs. Au prix de dures luttes, l'Afrique du sud, l'Algérie, le Kenya ont rejoint les États ravivés (Égypte, Maroc) ou assez bien amalgamés (Ghana, Sénégal) dans la brève liste des puissances africaines déjà respectables. Mais beaucoup reste à faire, sans que les subventions européennes ou les investissements chinois garantissent de rapides maturations étatiques. L'Afrique doit s'autodéterminer.

L'Europe, plusieurs fois évoquée déjà, peut clore la brève revue des inflexions du système mondial qui pourraient être dûes aux efforts de l'Administration Obama, n'étaient les troubles profonds auxquels la crise économique mondiale soumet sa jeune et frêle organisation politique et monétaire. N'ayant pas su intégrer la Grande Bretagne, n'ayant pas pu muscler son union monétaire par le médiocre et tardif traité de Lisbonne, elle est exposée à une "crise grecque" ou "irlandaise", c'est-à-dire à une éruption de désordres qui sanctionnent ces défaillances politiques. Désarçonnée par la crise économique mondiale et débilitée par la perte de ses grandeurs impériales de naguère, elle a néanmoins des chances de se ragaillardir si elle sait faire de nécessité vertu, en sauvant l'euro par le bâti d'une vraie banque *centrale* et en asseyant sur son Parlement, enfin actif, un véritable gouvernement fédéral. Mais elle peut aussi s'engluer durablement dans une pérennisation de ses glorieux États nationaux aux pouvoirs de plus en plus impuissants. L'Europe doit achever son trop long 19^e siècle. ⁷⁷ L'une des inconnues européennes de la période actuelle concerne la Russie, laquelle renoue prudemment des liens avec la Chine, commence à sortir d'une

⁷⁶ En Europe, on oublie trop souvent que la colonisation était biface (colonisé et colonisateur) et que, de ce fait, la décolonisation doit également être biface...

⁷⁷ Voir *L'Europe ou les Europes*, sur le site précité (note 17). Un deuxième essai consacré au risque d'*hiver européen* reviendra sur ce sujet.

"paix froide" avec les États-Unis, utilise pleinement ses richesses énergétiques vis-à-vis d'une Europe, qui gagnerait à choisir plus clairement une coopération, progressive certes, mais de plus en plus diversifiée avec cet immense pays appauvri et convalescent. Il faudra pour cela que de nets progrès soient réalisés en matière nucléaire..

Mondialiser la violence légitime

[Retour à la table des matières](#)

La relance d'une dénucléarisation à visée de plus en plus générale annonce un virage que la reprise des pourparlers américano-russes et la réactivation d'accords signés dix ou vingt ans plus tôt rendraient quelque peu crédible. Mais qu'en est-il au juste ?

Les USA ont officialisé leur armement effectif. Ils déclarent posséder aujourd'hui, un peu plus de 5.000 armes nucléaires, après être passés, en 1967, par un pic supérieur à 31.000 engins. Les plus sérieuses des associations politiques et scientifiques concernées par ce domaine s'accordent sur des chiffres différents : les États-Unis disposeraient de 10.500 armes dont une petite moitié en attente de destruction. Pour la Russie, les données comparables seraient de 14.000 armes dont environ deux tiers à démolir. Vient ensuite la série des "petits" États ainsi équipés (Royaume-Uni, France, Chine) avec chacun 2 à 300 engins, suivis d'assez près par le troisième contingent, un peu moins armé, d'Israël (75 à 200 ?) à l'Inde (50 à 100) et au Pakistan, dernier venu, mais déjà proche de l'équipement indien. Hormis ces pays reconnus (ou simplement "connus" comme Israël), on fait souvent grand bruit autour des "candidats" à l'armement nucléaire, vilipendés par leur voisinage, que sont la Corée du nord et l'Iran. Enfin, la liste des anciens "candidats" (Argentine, Brésil, Egypte) est moins longue que celle des "non-candidats" techniquement aptes à s'équiper rapidement (Allemagne et divers pays européens, Japon, Corée, etc.).

Pour qui voudrait prendre au sérieux les perspectives de désarmement nucléaire, les cibles à viser seraient, outre la pleine activation de l'Agence Internationale pour l'Energie Atomique (AIEA créée en 1957) et du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP en vigueur depuis 1970), de débarrasser les dépôts d'armes nucléaires hors le

territoire des États non producteurs ni propriétaires de celles-ci, c'est-à-dire de nettoyer l'Allemagne, les Pays Bas, l'Italie, la Turquie, le Japon (et peut être aussi la Corée du sud) des armes américaines qui y séjournent sous plus ou moins bonne garde. Et sans doute aussi, d'achever l'évacuation hors les anciennes républiques soviétiques des armes russes qui y traineraient encore (y compris en Crimée ?).

Vu d'Europe, le problème est compliqué par la Grande-Bretagne dont les "liens spéciaux" avec les États-Unis opacifient une question qui, de leur fait, ne serait pas réductible à une pure européanisation de l'OTAN. L'européenne éminente que prétend être la France serait à peine moins gênante, car l'abandon de ses bombes briserait le dernier tronçon d'une "grandeur" séculaire ; le cas échéant, serait-elle prête, à tout le moins, à "partager" le pouvoir nucléaire avec l'Allemagne ? et avec l'Angleterre ? mais comment ? Par delà ces incertitudes radicales, la question de l'avenir du nucléaire se joue, pour l'Europe et pour le monde entier, sur l'avenir des relations entre les États Unis et la Russie, puis, bientôt, avec la Chine. De premiers pas ont été accomplis dans ces voies par la réactivation - dûment solennisée - de vieux accords américano-russes et par une modeste multiplication des contacts utiles entre Washington et Pékin. Mais beaucoup reste à faire, non seulement pour réduire, par étapes plus ou moins substantielles, les actuels stocks d'armes, mais aussi pour conforter les précautions et les contrôles en cette matière où la sournoiserie n'est absolument pas une exclusivité iranienne, nord-coréenne ou pakistanaise, sans parler d'Israël.

L'évolution souhaitable et possible ne passe certainement pas par de vastes plans de dénucléarisation mondiale, ni par la multiplication des boucliers anti-missiles qui protégeraient les puissances apeurées, mais mettraient en péril les États accueillant les stations de repérage et les batteries de défense requises pour la protection des puissances imaginaires sanctuarisées. En effet, la technique des anti-boucliers a toutes chances de mûrir presque aussi vite que ces barrages eux mêmes : la dialectique du bouclier et du javelot est vieille comme l'humanité. Mais la dissuasion passive et musclée a de bien meilleures chances de succès. En tout cas, elle a fait ses preuves, depuis l'époque où le président Truman démit le général McArthur, avant que le président Eisenhower puisse donner priorité à la dissuasion préventive sur tout emploi du nucléaire, hormis la réponse à une attaque avérée de ce type. Les stratèges du Pentagone n'ont pu contourner cet obstacle majeur, tandis que les stratèges français ont affiné peu à peu une contre-stratégie de dissuasion du faible au fort.

Avares de gloses publiques, les stratèges russes se sont de fait rangés sur les mêmes lignes. Les spécialistes de l'anti-terrorisme qui ne cessent d'inventer ces temps-ci des "périls nucléaires" dûs à leur imagination fertile, ne peuvent contourner cette évidence assez largement acceptée : le nucléaire est massivement mortifère, l'employer est massivement périlleux. Bref, la sécurité nucléaire n'a pu et ne pourra progresser que par des moyens de dissuasion réciproque ⁷⁸ bilatérale ou multiple, de contrôle sans cesse affiné et de mise en confiance. Cette dernière est assurément la principale voie à emprunter, non seulement pour gagner peu à peu de nouvelles étapes de dénucléarisation relative, ⁷⁹ mais aussi pour bien orienter les efforts anti-guerres qui seront requis bien au delà du 22^e siècle. Et qui, dans le monde présent, appellent réflexion.

En continuant de centrer l'attention sur les États Unis, tant qu'ils demeurent prédominants et presque omniprésents, il me faut souligner que l'extension dans le monde actuel des zones pacifiées ou pacifiables passe au premier chef non point par le renforcement des USA, ni non plus par leur affaiblissement systématique, mais bien par une meilleure domestication de leur puissance. Domestication ou auto-domestication, c'est une affaire qui se règlera cas par cas, selon les évolutions de leurs rapports de force intérieurs - y compris avec "leurs" *EnE* - mais aussi selon les évolutions des États ayant quelque poids dans telle ou telle zone. Dans cette perspective les cibles les plus importantes à viser sont, d'une part, le retrait des forces et bases américaines (ou "otanisées") des territoires exotiques où elles n'ont que faire et d'autre part la multiplication des aides à la confiance pour les zones pauvres en États suffisamment développés ou résolument coopératifs. Sur le premier point - celui des retraits - il faut que les États Unis fassent comprendre à leurs *EnE* (Défense et autres) que le retrait d'Afghanistan ou de Colombie (etc) est le seul avenir sérieusement envisageable et que le délai utile pour mêler coopérativement à ce retrait les voisins concernés (Pakistan ou Venezuela, etc.) est bref. A considérer d'autres exemples, tels l'évacuation de l'Irak ou la désotanisation du nucléaire en Allemagne, etc.), il est bien évident que cette piste est riche de variantes et assortie de

⁷⁸ Je tiens que "l'indéfectible soutien" promis par les États-Unis à Israël n'est durablement soutenable que par la dénucléarisation d'Israël dans un Proche et Moyen Orient en voie de pacification, ou par l'acceptation, sous contrôle dissuasif, d'un équipement nucléaire iranien, c'est-à-dire par l'établissement d'une dissuasion réciproque à l'échelle de cette région.

⁷⁹ Relative, parce que la technologie nucléaire ne s'oubliera pas.

délais inégaux et non préfixés, bref qu'il y a là beaucoup de grain à moudre par les diplomates. Mais avec une visée politique globale et claire que le second point - celui des mises en confiance - peut utilement enrichir, tout en élargissant le champ de vision. Un rappel utile pour illustrer ce point est le cas de la Conférence sur la Coopération et la Sécurité en Europe qui a été créée en 1973 et qui, avant d'être ossifiée (vingt ans plus tard, dans une organisation permanente sous contrôle américain) a utilement concouru aux évolutions est-européennes qui ont mis fin à la guerre froide. Un exemple très actuel serait de convenir avec la Chine que celle-ci pourra offrir à Taïwan un avenir autonome de type Hong Kong, tandis qu'elle aidera les USA à se dégager de Corée du sud et à conduire la Corée du nord vers une dénucléarisation militaire, voire, le temps aidant, vers une réunification pan-coréenne. Bien d'autres exemples, aidés par bien d'autres puissances seraient concevables, si la stratégie générale des États-Unis envers la Chine (et réciproquement) pouvait multiplier les engagements bi- ou multilatéraux, plutôt que de bâtir, comme certains en rêvent, une muraille autour de la Chine, tout en essayant d'en dissocier un Tibet par ci, une Mongolie par là. Alors le virage Obama rejoindrait, comme étape historique majeure, le virage Deng Xiaoping de glorieuse mémoire, ce que j'affirme sans oublier le massacre de Tien An Men en 1989, car les voies de l'histoire ne sont jamais pavées de roses.

Une autre façon de donner une grande portée au potentiel virage Obama serait de faire écho au discours d'Oslo (2008 : "...la guerre est parfois nécessaire...") par d'autres formules rendant le droit international de plus en plus respectable : la force excessive et solitaire est presque toujours néfaste ; développons une *do as I do diplomacy* ;⁸⁰ multiplions les Conseils de Sécurité à l'échelle des grandes régions mondiales ; appuyons chacun d'eux par une gendarmerie mondiale non inféodée à une seule puissance ; etc. Je laisse au lecteur le soin d'étoffer cette panoplie et d'en expliciter, cas par cas la portée politique concrète dans l'actuelle situation internationale, sauf à m'arrêter un instant sur un exemple qui prend peut être tournure dès à présent. : l'éventuelle adjonction à la liste des chefs d'État sanctionnables par la Cour Internationale de Justice des coupables d'agression.⁸¹ Il est clair qu'on touche ici aux limites du droit, lequel peut déployer ses riches potentialités quand il est

⁸⁰ Suivez mon exemple.

⁸¹ Pour avoir engagé les forces militaires de leur pays dans des actions telles que : invasion, bombardement, etc.

adossé à un appareil juridico-judiciaire bien détaillé, lui-même servi par la force publique d'un espace politique bien agencé. Autrement dit, l'enrichissement du droit international suppose l'enracinement profond d'une organisation internationale dûment détaillée et un dépassement de l'État local (État-nation ou autre) par un super-pouvoir enveloppant. Une paix d'empire nettoyée des relents d'impérialisme colonial ou autre.

Dans le présent système mondial l'armement nucléaire fonctionne comme la statue du Commandeur (qui n'empêche pas les fredaines du cynique Don Juan, jusqu'à la colère brutale qui clôt l'opéra). Les multiples fredaines du bas monde sont des guerres lancinantes et sans cesse renouvelées, qui ne se laissent pas facilement calmer par l'une ou l'autre des puissances qui en ont la capacité. De fait les États-Unis sont mêlés à presque toutes les guerres d'aujourd'hui, ne serait-ce que pour bien voir ce qui se passe chez leurs alliés, leurs amis (plus ou moins "indéfectibles"), leurs clients de toute sorte (armes comprises) et leurs fournisseurs de produits jugés stratégiques. Je ne dis pas que les USA seraient le principal boute-feu d'aujourd'hui, je ne conteste pas l'utilité de certaines de leurs interventions pacifiantes (surtout lorsqu'elles résultent d'une décision onusienne prise en bonne et dûe forme), mais je tiens que le stock énorme de leurs intérêts mondiaux, même s'il est pour partie l'héritage d'actions pertinentes, se mêle à leurs modes d'action toujours pragmatiques, pour nourrir des guerres rarement légitimes et souvent prolongées.

Pour qui observe ce système mondial avec les lunettes fabriquées par Max Weber et Antonio Gramsci, il est clair que sa bellicosité relève rarement d'une violence légitime. Weber a montré que le monopole de celle-ci est l'attribut premier d'un État moderne. Gramsci a fait comprendre que ce monopole acquiert sa légitimité (et donc sa durée) en mêlant à doses équilibrées et ajustables la contrainte politique que les appareils d'État peuvent exercer (ou laisser exercer par d'autres appareils sociaux) et le consentement populaire que nourrit, par ses entrecroisements, tout l'appareillage idéologique actif au sein dudit État. Le terme d'État-nation peut convenir pour assembler les visions de Weber et de Gramsci, surtout si l'on sait faire droit, autant que de besoin, aux chemins historiques très divers dont les États-nations du présent sont le produit. Observées de la sorte, les régions du monde actuel sont très variées.

Certaines d'entre elles, comme le Proche et Moyen-Orient sont des marmites où bouillonnent les États-nations naissants, mais pas encore mûrs et équilibrés, même si la Turquie ou Israël s'illusionnent à cet égard. D'autres, comme l'Asie centrale ou l'Insulinde sont moins avancées encore, d'où, par exemple, le borbier pakistano-afghan où les États-Unis s'engluent. D'autres encore, comme il en est beaucoup en Afrique, s'arrachent difficilement à une multiplicité communautaire enchevêtrée sur laquelle la colonisation a imprimé des frontières artificielles qui n'aident guère à la formation d'États stabilisables et qui ne concourent qu'à de rares esquisses souvent diaphanes de nations.

Qu'elles soient encore marquées de traits coloniaux, qu'elles procèdent "au contraire" de volontés démocratisantes simplistes ou qu'elles aient des réminiscences religieuses, les ingérences d'armées extérieures dans ces régions ne peuvent établir une violence légitime ossifiant un État-nation. D'où l'impasse des guerres "de démocratisation" - à l'irakienne par exemple. J'ai déjà noté et je répète que la démocratisation imposée aux vaincus de la WW2 n'a réussi brillamment que dans les pays où l'État-nation avait déjà existé (Allemagne et Italie, plusieurs pans de l'Autriche-Hongrie) ou dans ceux qui, tels le Japon, étaient déjà bien engagés dans cette voie. Après l'effondrement du "socialisme" de type plus ou moins soviétique, des États ont retrouvé en Europe un élan déjà pris (ce qui ne fut pas le cas dans le sud des Balkans) et ont fondé en Asie une violence légitimée d'autre façon, par de chères victoires contre la misère matérielle, puis culturelle (Chine, Corée, etc). Jointes à la majeure partie de l'Amérique latine et à quelques fragments de l'Afrique, toutes ces régions rassemblent aujourd'hui une forte moitié de la population mondiale, ce qui autorise des rêves ambitieux, mais ne suffit pas pour garantir une heureuse évolution générale. Le virage Obama, s'il réussit à s'accomplir enrichirait considérablement les résultats déjà acquis, parce qu'il rendrait plutôt serviable le plus puissant des États d'aujourd'hui, avec de bonnes chances d'engager une compétition coopérative avec la surpuissance de demain, la Chine.

Pour résumer les hypothèses que j'ai aventurées sur le virage Obama, au fil d'un raisonnement qui mariait une observation du devenir mondial aussi rigoureuse qu'il m'était possible, avec une appréciation des réorientations de la politique américaine que le nouveau président a esquissées, je crois utile de les rassembler en un seul faisceau.

- (1) Par contraste avec l'ère Bush, la présidence Obama paraît riche de promesses, même si celles-ci demeurent, à ce jour, plus intentionnelles qu'effectives. Jusqu'à présent il a été *preacher* plus que *leader*, il a prôné plus qu'il n'a réalisé.
- (2) Néanmoins le contraste est si net que le seul mot qui convienne pour résumer ses deux premières années à la Maison Blanche est celui de *virage*. Obama semble vouloir placer les États-Unis sur une nouvelle trajectoire, qui pourrait être plus bénéfique. Mais pour qui, au juste ?
- (3) À l'échelle des États-Unis eux mêmes, il dérange, ce qui est plutôt un bon signe. S'il infléchit les obstacles institutionnels (Cour Suprême et Congrès), s'il réduit l'occasionnelle cacophonie des États (Unis) et surtout, s'il rabote et rend contrôlables les multiples *EnE* (en aidant à la reconversion des généraux et amiraux et autres cadres supérieurs excédentaires) sa route a des chances de conduire vers un avenir meilleur.
- (4) Si, par ailleurs, il réussit à coopérer sans trop de heurts, ni de dérapages, avec la Chine, le Japon, l'Inde, l'Europe et la Russie - puis, toujours par ordre d'importance - avec plusieurs des pays "émergents", suivis par quelques uns des États du PME (sans privilégier Israël), sa route sera bénéfique, nonobstant les accidents qui s'y produiront.
- (5) Si, pour raréfier ces accidents, le professeur de droit international que fut Obama sait aider à une refondation du système onusien et à sa décentralisation à l'échelle des grandes régions du monde, à commencer par celle du Conseil de Sécurité, sa route ouvrira les premières étapes d'une course pacifiante majeure : celles d'une mondialisation progressive et détaillée du monopole de la violence légitime au delà des limites des États-Nations.
- (6) Par la mise en place progressive de ces énormes réformes, sa route pourrait conduire à une meilleure coordination mondiale des économies, à un contrôle non lacunaire des aléas financiers, à une attention soutenue aux besoins matériels et culturels des populations les plus nécessiteuses et à une attention mieux centrable sur les aléas météorologiques, géologiques (*et plus*) d'une planète enfin civilisable...

Les pages précédentes ont été écrites en mai 2010. Aussi utopiques qu'elles puissent paraître aux bons esprits à courte vue, cette vision du virage Obama - qui en exagère évidemment la portée potentielle - a néanmoins un mérite qui explicite la raison d'être du présent écrit. Elle montre que l'avenir collectif des sociétés humaines, dans notre monde en voie de mondialisation, dépend et dépendra de plus en plus d'une inversion complète des rapports entre le droit et la guerre. La guerre semble être une tare naturelle des sociétés humaines, dont elles ne se sont jamais départies. Le droit qui a faiblement et sporadiquement fleuri sur cette planète belliqueuse y a néanmoins créé des bonheurs paisibles, des aires et des ères de civilisation.

À l'échelle des millénaires, comme à celle des siècles, Mars l'a emporté sans conteste.

À l'échelle des décennies, malgré les horreurs du 20^e siècle finissant et du jeune 21^e siècle, le rapport droit/guerre s'est cependant amélioré quelque peu. Le virage Obama a peut être ouvert l'une des voies permettant de l'améliorer davantage.

Mais reste à juger si les élections américaines de *midterm* (novembre 2010), attestent d'un affaiblissement ou d'un regain des forces d'inertie qui encomrent les États-Unis...

L'automne américain. Essai.

Chapitre 4

Un avenir à reculons

[Retour à la table des matières](#)

Aux élections de novembre 2010, Obama a perdu une bonne part des électeurs qui l'avaient porté au pouvoir deux ans plus tôt. Nul n'en a été vraiment surpris. Le chômage perdurait. Les acquéreurs surendettés étaient privés de leur logement, tandis que le renflouement des banques se poursuivait à grands frais. L'armée continuait de s'enliser en Afghanistan et au Pakistan. Les immigrés (travailleurs et contribuables, mais non électeurs) attendaient vainement une "régularisation" de leur sort personnel et familial. Les écologistes espéraient sans grand succès que l'explosion qui pollua le Golfe du Mexique conduirait à un resserrement des normes et des contrôles sur l'exploitation sous-marine du pétrole. La "guerre contre le terrorisme international" s'accroissait jusqu'à perturber le transport aérien vers et dans les États-Unis. La valse des proches collaborateurs d'Obama se poursuivait à la Maison Blanche. La prison de Guantanamo survivait à tous les assauts d'une Administration incapable d'effacer les illégalités de la précédente. À ces divers titres, un plein scandale aurait purifié l'atmosphère, mais la résistance obstinée de l'EnE Défense, des banques et de quelques autres EnE a été victorieuse. Rien n'est venu ré-

compenser les vainqueurs de naguère, pas même cette loi, arrachée à force de concessions, qui réduira la soixantaine de millions d'Américains dépourvus d'aide sanitaire, à une trentaine de millions seulement, mais plus tard, s'il se peut...

Obama a beaucoup et bien parlé, Washington n'a guère agi.

Les allées encombrées d'un pouvoir menacé d'impuissance.

[Retour à la table des matières](#)

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le pouvoir interne et international de la principale puissance mondiale est entré en crise. Les quelques assouplissements et innovations que semblait annoncer le virage esquissé par Obama ont presque tous été oubliés ou démentis en deux ans. Le parti démocrate a perdu le contrôle de la Chambre des Représentants. Sa majorité ne s'est pas complètement évaporée au Sénat, mais elle ne détient plus les soixante sièges requis pour stopper le *filibustering* qui peut retarder indéfiniment un vote demandé par la Présidence. Les gouverneurs d'État ont été bousculés de même. La Cour Suprême fédérale, enfin, est restée sous la coupe de magistrats majoritairement désignés durant l'ère républicaine. Bref, la Maison Blanche n'a plus guère d'autorité sur cette Cour, comme sur le Congrès. Son pouvoir exécutif est blocable de maintes façons, nonobstant ses pouvoirs de promulgation des lois que le Président agrée et au veto qu'il peut opposer aux lois votées qu'il réproouve.

Formellement, cette situation devrait conduire à de fréquents matches nuls, c'est-à-dire à de durables blocages. Réellement, il n'en ira pas tout-à-fait de la sorte, car l'un ou l'autre des opposants aura intérêt, de temps à autre, à négocier un compromis de portée partielle et temporaire. Pour bien en juger, il faut se déprendre d'une illusion très européenne. Dans la plupart des pays du Vieux Continent, il existe une droite et une gauche, souvent ornées d'un centre hétéroclite et parfois bordées, sur leurs flancs, de partis "extrémistes". En général, à la suite d'élections qui favorisent la droite ou la gauche, le parti victorieux (ou sa coalition) exercent, pour quelques années, un pouvoir rarement contesté, sauf à négocier des retouches ou des compléments quand surviennent des événements majeurs ou des dissonances

graves. Aux États-Unis, droite et gauche n'ont presque jamais une expression claire, à l'échelle fédérale. Qui fait usage de repères européens trouvera des courants de droite ou de gauche, chez les Républicains, comme chez les Démocrates, en un cocktail de portée variable, selon que les cibles visées sont à l'échelle de l'Union, de l'un des États qu'elle fédère, d'une ville majeure ou de circonscriptions plus réduites. En outre, maintes forces sociales organisées à des échelles très variables expriment les sensibilités de Liges, d'Églises, de Syndicats, de courants politiques et de multiples associations, pérennes ou occasionnelles, qui formulent leurs propres aspirations et refus. Le tout, avec de fréquentes inflexions, d'un *Election Day* à l'autre. Sans oublier les effets durables ou spasmodiques des campagnes surmédiatisées, des subventions de toutes provenances et des endoctrinements étatiques, particulièrement actifs en matière guerrière, que ce soit contre l'islamisme, la drogue, l'alcool, l'ennemi étranger que l'on combat ou quelque autre diable temporairement honni.

Par ces notations fort incomplètes, je viens de dresser une liste des critères permettant de juger du climat politique des États-Unis à un "moment donné", ce moment étant lui-même défini par les grands événements nationaux ou mondiaux qui captent l'attention des forces plus ou moins organisées des États-Unis, événements parmi lesquels il faut ranger ou non une élection de portée fédérale. L'arrivée d'Obama au pouvoir fut un tel événement, sa défaite électorale de 2010 ne prendra cette valeur que si la quasi-impuissance où Obama se trouve apparemment relégué déploie effectivement ses conséquences potentielles.

Ainsi, par exemple, l'émergence de ce rassemblement populiste et xénophobe que la presse appelle *Tea Party* pourrait n'être qu'un feu de paille ou se répandre comme un feu de brousse, selon ce qui se produira par ailleurs : c'est-à-dire si les ruades et récriminations contre l'aide médicale enregistrées dans quelques Arizona et autres Utah ont des conséquences pratiques durables. Autre exemple, les réticences des Gardes Nationales de plusieurs des États fédérés aux envois périodiques vers la guerre d'Afghanistan pourraient - ou non - annoncer une campagne anti-guerre. Ou encore, la grande sottise de l'Oklahoma où les électeurs ont interdit aux tribunaux propres à leur État de prendre en considération quelque loi internationale que ce soit, notamment si elle est d'allure islamique. D'autant que ce dernier cas souligne une particularité fort démocratique des élections à l'américaine : c'est que des dizaines, voire des centaines de propositions émanant de citoyens locaux figurent sur les bulletins de vote pour les élections locales ou fédérales. Fort démocra-

tique, mais riche d'incohérence tant qu'une loi fédérale ou une décision spécifique de la Cour Suprême ne vient pas raboter les éventuelles stupidités ratifiées par un électorat local.

En fait, il est à craindre que les toutes prochaines années mettent à mal la position interne ou internationale des États-Unis par l'effet des blocages politiques que l'élection de novembre 2010 semble préfigurer. Trois cas particuliers des plus significatifs se sont déjà présentés, ces dernières semaines.

Cas n° 1 : un programme fédéral aidant à financer un modeste projet de TGV va être abandonné sur décision de l'Ohio qu'il doit traverser. Il ne s'agit certes pas de rattraper l'avance prise par l'Europe en la matière, grâce aux trains rapides de Thomson ou de Siemens, ni d'égaliser les trains plus rapides encore que la Chine met en service de Wuhan à Canton ou de Pékin à Shanghai, ni même d'esquisser le programme de grands travaux d'infrastructure dont les États-Unis (fascinés par l'aviation) ont grand besoin pour rénover ou créer les équipements routiers, ferroviaires, portuaires et autres qu'ils ont longtemps délaissés. Mais la Présidence en disgrâce ne peut être suivie en ce domaine plus dépensier encore que son assurance maladie...

Cas n° 2 : la "clause de commerce". Quand Obama avait soutenu naguère la candidature d'Elena Kagan, pour occuper un siège devenu vacant à la Cour Suprême, la commission sénatoriale qui avait consenti à cette nomination, avait longuement harcelé cette impétrante sur son interprétation de la "clause de commerce", laquelle dispose que le Congrès (Chambre + Sénat) a le droit de régenter le commerce entre les États des USA. Mme Kagan avait refusé d'opposer à cette clause quelque interprétation restrictive que ce soit. Ainsi les lois américaines à vocation écologique (pureté de l'air ou des eaux, espèces protégées, etc.) ou à vocation sociale manifeste (salaire minimum, limites d'âge, etc.) pourraient, en ce qui la concerne, voir leurs panoplies s'étendre, n'en déplaise, par exemple très actuel, à la vingtaine d'États qui voudraient contester la constitutionnalité de la loi d'aide médicale récemment acquise, à l'arraché, par Obama. Mais il est probable que ce débat rebondira.

Cas n° 3 : le traité *Restart*. Le Sénat semble vouloir barrer le traité, négocié avec la Russie et ainsi baptisé parce qu'il reprend des normes élaborées naguère, en vue de contrôler l'armement nucléaire de la Russie et des États-Unis. Le blocage est possible, puisque Obama a perdu sa surmajorité de 60 voix. Le refus sénatorial me-

nacerait les orientations prises par la Conférence de Lisbonne de l'OTAN (2010) en vue d'un partenariat "rafraîchi" avec la Russie, y compris pour l'étude du bouclier anti-missiles que Moscou n'aime guère. Le tout, avec une Europe dont le zèle otanien serait censément renforcé par la "nouvelle stratégie" pour dix ans, délibérée lors de cette même Conférence. Les intérêts de l'EnE Défense sont en balance dans cette affaire qui s'accompagnerait de novations (barrières anti-missiles), de destructions (engins nucléaires surabondants) et de modernisations diverses, si bien que les composantes de cet énorme EnE sont partagées, tout comme leurs alliés (républicains, démocrates ou indépendants) au sein du Sénat. Cette grave affaire de politique internationale pourrait être résolue selon les souhaits de la Maison Blanche, car les démocrates, désormais minoritaires, recevront le renfort d'un suffisant contingent de républicains, si Obama accepte de faire voter sans délai la prolongation des réductions (bushiennes) d'impôts sur les très hauts revenus. Le compromis sera classique : ton *Restart* contre mon *pork barrel*. En arrière-plan se dessine l'un des thèmes majeurs des prochaines années - et même décennies - comment les États-Unis surendettés par des années de déficit budgétaire feront-ils face à leurs besoins financiers ? Comment pourront-ils relancer leur économie et reconvertir leur fiscalité, dans un monde où leur dollar perdra de sa superbe et de sa commodité, alors que la planche à billet sera plus difficile à utiliser, pour combler leur déficit vis-à-vis de pays moins disposés à souscrire aux emprunts du Trésor américain ?

Ces exemples sont récents. L'actualité étatsunienne ne tardera pas à en allonger la liste tout en la compliquant de maintes façons, tant vont se multiplier - peu à peu, mais implacablement - les problèmes que le pouvoir américain devra affronter, ou qui s'envenimeront faute d'être traités assez vite ou assez bien. Pour en juger sans jouer les pythonisses quant au calendrier, aux enchaînements et aux rebondissements, il suffit de réfléchir aux grandes séries de problèmes inévitables. J'en énonce quelques une sans les hiérarchiser et sans essayer d'en déployer les divers aspects, d'aujourd'hui prévisibles, tant leur concrétisation sera évidemment riches de variantes, de détours et de faux semblants.

Les USA sont énergivores. L'essence des voitures, le kérosène des avions, le mazout du chauffage central, les commodités de la climatisation, la richesse des éclairages urbains et routiers, la disponibilité des combustibles alimentant les centrales électriques et toutes les autres utilisations domestiques, industrielles, commercia-

les, médiatiques, militaires et administratives seront plus ou moins vite mises en péril. Qui contrôlera, de décennie en décennie, la production et l'importation des ressources énergétiques et toutes leurs chaînes de transformation ? Qui en pilotera le remplacement ? Ces questions qui valent pour toutes les ressources naturelles non reproductibles ni substituables s'étendront-elles aux ressources de l'agriculture, de l'élevage et d'autres activités traditionnelles ou inventables ? Les industries, les commerces et les autres services requis à ces fins seront-ils, comme aujourd'hui, logés aux États-Unis ou contrôlés par des firmes sensibles aux besoins du marché américain, ou encore, à défaut, accessibles par des échanges réguliers et dûment finançables ?

Derrière ce magma de questions qui pourrait être allongé vers toutes les dimensions de la vie sociale se profilent d'autres ressources nullement naturelles que les États-Unis manipulent aisément (quand leurs firmes et leurs administrations ne sont pas gênées par déficit de l'initiative privée ou par blocage de l'appareillage étatique) ou produisent d'abondance et à leur gré, à savoir : des lois, des normes juridiques et commerciales, des fiscalités diversement ajustables, des dollars à foison, des crédits variés autant que de besoin et tous autres ingrédients requis pour la commodité des approvisionnements et des échanges. Mais, derechef, leurs latitudes actuelles se réduiront souvent et disparaîtront parfois,

- à mesure que le surendettement collectif des États-Unis se heurtera à des réticences, voire à des résistances ;
- à mesure que la primauté mondiale du dollar comme monnaie internationale sera limitée, contestée ou effacée ;
- à mesure que la fiscalité attentive aux bons usages de la banque, de la bourse et des capitaux bien investis sera bordée par des contraintes concurrentes, qu'elles soient mondiales et marchandes ou internes et "sociales" dans les diverses acceptions de ce terme polyvalent.

Et ainsi de suite.

Autrement dit les échafaudages de la production et des échanges seront substantiellement modifiés au long du siècle. Certes, tout pays sera peu ou prou affecté par les changements qui adviendront. Mais de par leur taille, leur poids et leur puissance polymorphe les États-Unis seront forcément parmi les plus atteints. Savoir s'ils pourront durablement guider et maîtriser le flux de ces changements est une

question qui ne les perturbe guère aujourd'hui. Ils ont absolument tort, car une part significative des transformations futures s'opérera contre leur gré, avec des effets qu'ils jugeront souvent contraires à leurs intérêts - ou, plus exactement, à ce qu'aujourd'hui, ils croient être leurs intérêts durables.

Les États-Unis au péril d'un monde changeant

[Retour à la table des matières](#)

Affirmée en termes trop généraux, à partir d'une problématique mondiale qui peut sembler fort abstraite, l'assertion précédente est à examiner de plus près, en termes aussi concrets que possible, en considérant notre monde actuel tel qu'il devient.

Pour qui n'est pas aveugle aux effets persistants de la crise financière qui s'est ouverte en 2008-2009, celui des pouvoirs américains qu'il faut surveiller de près est ce que j'ai appelé l'*EnE* Wall Street. Depuis trois ans déjà les autorités monétaires, bancaires et boursières des principaux pays ont multiplié les rencontres à la recherche d'accords novateurs. Leurs conciliabules ont permis de superposer au G8 de diplomatie mémoire ⁸² un G20 imparfait, mais mieux accordé aux réalités présentes. De son côté, le FMI a subi une réforme de même allure, en élargissant le strapontin de la Chine et en réduisant quelque peu la place des pays européens dans son comité de direction. Ces réformettes seront forcément reprises et accentuées à plusieurs reprises. Leur défaut principal concerne les États-Unis qui disposent dans ce comité d'un droit de veto, déguisé mais réel. En effet, les résolutions du FMI sont acquises quand elles recueillent au moins 85% des droits de vote répartis entre tous les membres du Fonds, mais la part des États-Unis dans ces droits reste fixée à 17% de leur total.

Cette disposition pérennise la primauté des États-Unis et de leur dollar, indépendamment des précipices qui se sont ouverts sous cette monnaie. Elle ne pourra

⁸² Après la mort des accords de Bretton Woods (1971), la naissance laborieuse d'un G7 a permis la réunion annuelle des autorités des sept pays les plus riches (de l'époque). Non sans marches et contremarches la Russie a été adjointe à ce club vers la fin du 20^è siècle. Le G20, créé en 2009, a élargi le G7 (ou 8..) aux pays riches d'émergence plus récente.

pas s'éterniser. L'incertitude porte sur le rythme des changements à prévoir, sur la liste et le poids relatif des monnaies au bénéfice desquelles s'opèrera la relève du dollar, mais non sur son principe même. Bien avant la fin du 21^e siècle, le dollar américain devra composer avec plusieurs autres monnaies d'usage mondial, mais il est tant de combinaisons possibles et de crises potentielles pouvant venir les scander que tout pronostic à moyen et long terme sera démenti. Au reste, c'est à court terme que cette décadence commencera, tant l'acceptation du dollar semble déjà menacée de multiples côtés.

L'euro ne semble pas pouvoir peser lourd durant cette première phase. En effet, ses vices congénitaux nuisent à son ressort propre. Cette monnaie est "unifiée" depuis dix ans sous l'égide d'une Banque Centrale Européenne (BCE), mais celle-ci ne dispose pas de suffisants pouvoirs, ni des appuis qui pourraient l'affermir. Au mieux, elle devra conquérir le rôle qui devrait être le sien. Côté pouvoirs, il lui faut devenir "centrale", c'est-à-dire apte à contrôler, guider et s'il le faut sanctionner les banques centrales nationales des pays ralliés à l'euro. Côté appuis, il lui faut s'adosser à un pouvoir politique européen capable d'imposer des normes fiscales suffisamment compatibles, d'un pays à l'autre, pour qu'une politique monétaire de portée commune soit gérable par la BCE, en accord avec les autorités politiques européennes. Bien évidemment les fiscalités, dûment agencées, devront être complétées, en matière bancaire, financière et boursière, par une dose suffisante de normes et de contrôles spécialisés, faute de quoi le travail de taupe de "l'ingénierie financière" qui fut la cause principale de la crise ouverte en 2008-2009 fera rebondir ladite crise. D'autant que les taupes progressent vivement : la mode d'avant 2008 était au saucissonnage de produits dérivés en titres mêle-tout censés diluer les risques ; la mode nouvelle adjoint à cela une capacité d'intervention boursière réglable à la nanoseconde près (sur des "plateaux" librement multipliés), ce qui forme un paradis pour délits d'initiés...

Or, les vices de la construction européenne ne concernent pas la seule BCE, ni même la seule Union européenne. Cette Union que certains aimeraient voir rivaliser avec les USA est, par certains côtés, moins bien organisée que ces derniers. En effet, les défauts institutionnels des USA analysés ci-avant, sont surpassés non point par les défauts nationaux des États européens - ce qui est plutôt rare - mais bien par le déficit majeur de l'Union européenne elle-même, à savoir sa très insuffisante coordination politique, laquelle n'a guère été modifiée par le traité de Lisbonne

(2009). L'Europe tend vers une uniformisation générale des "droits de l'homme" en son sein, mais l'Union européenne ne rassemble qu'une partie des États européens, car les vastes franges au sud et à l'est de ce groupement piétinent à sa porte ou refusent d'y entrer. D'ailleurs, l'Union monétaire européenne n'inclut pas tous les membres de l'Union politique, car la Grande-Bretagne, la Norvège et d'autres pays plus "négligeables" (comme l'Irlande...) s'en tiennent écartés. Pour couronner le tout, l'OTAN incorpore à peu près toute cette Europe politique avec maints autres ingrédients (actuels ou potentiels) sous l'étroite tutelle d'États-Unis qui ne sont nullement enclins au partage de leurs pouvoirs militaires. ⁸³

Stimulée par les ruses grecques, l'aventurisme irlandais, les surinvestissements immobiliers des pays méditerranéens et quelques autres écarts, une crise financière propre à l'euro s'est envenimée depuis 2009. Elle réduit d'autant la pression sur le dollar américain, tandis que les langueurs du yen japonais et les envolées des monnaies de plusieurs pays émergents d'Asie ou d'Amérique latine laissent le champ libre aux vues simplistes qui réduisent les fragilités potentielles du dollar aux "méchancetés" chinoises. ⁸⁴ Mais la situation observable à la fin de l'année 2010 n'apporte aucune lumière. A travers maintes péripéties, le désordre monétaire international qui s'accroît présentement et qui pourrait durer longtemps, va conduire, de spasme en spasme, au réagencement du FMI - ou de son éventuel substitut. Ce processus s'effectuera ou non selon des voies définies par les réunions du G20, mais il tendra inéluctablement à renforcer le rôle monétaire international des monnaies assises sur de puissantes économies dès lors que ces substrats économiques sont politiquement gérables, à leur échelle propre, comme dans leurs interactions mondiales. En termes simplifiés, on peut penser que le dollar sera tôt ou tard contraint à plus de modestie, sans qu'une seule monnaie (yuan, yen, euro, livre, etc.) vienne pour autant assurer seule sa relève. Il se pourrait, par exemple, que des pools de plusieurs monnaies ou des artefacts apparentés au *bancor* que Keynes avait proposé dès 1944 lui succèdent. Autrement dit les USA perdront leur prééminence au FMI - comme dans le jeu mondial des échanges, des crédits et des investissements, mais la suite

⁸³ Voir *Ma seconde crise mondiale*, et *L'Europe ou les Europes* sur le site [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.

⁸⁴ Un "troisième essai" centré sur l'*été chinois* viendra ultérieurement éclaircir ce problème.

se jouera à grand renfort de tensions et de diplomatie, si ce n'est à la suite de conflits ouverts.

L'autre *EnE* étatsunien qui perdra forcément de sa superbe est celui que symbolise le Pentagone. Une analyse détaillée des faits et gestes des autorités militaires diversement spécialisées devrait tenir compte également de multiples agences, menues ou massives et avides de publicité ou de secret, mais pour ce qui nous concerne ici, la CIA, la NASA et maintes autres branches de la force américaine peuvent, avec la Défense, être embrassés d'un même regard. Peu importe, en effet, que l'OTAN disparaisse (comme je le crois souhaitable) ou s'étoffe de "partenaires" supplémentaires, voire se fractionne en agences de composition diversifiée et de missions plus variées, car il est l'un des outils virtuellement mondiaux de la force américaine, comme le sont les autres alliances, bases, antennes, établissements et équipements. Que ces emprises aient ou non des aires d'action bien circonscrites ou qu'elles soient dispersées au gré des urgences tactiques, toutes partagent des qualités qui seront inévitablement anémiées, rognées ou rongées presque en tous lieux, au cours des prochaines décennies. Il se pourrait, certes, que leur reflux tendanciel soit temporairement ou régionalement stoppé, voire inversé, par quelques conflits nouveaux. Il se pourrait même qu'une guerre mondiale vienne enclencher des opérations de longue durée et de vaste envergure, ce qui ne dépendra évidemment pas des seuls États-Unis. Mais en toute hypothèse, il reste que les États-Unis qui ont mondialisé leur *EnE* Défense durant le 20^e siècle et en ont jusqu'à présent consolidé les ancrages mondiaux devront faire marche arrière. Dire où, quand et comment est une rude gageure, sur laquelle je risquerai plus avant quelques hypothèses. Mais auparavant, il importe de bien comprendre pourquoi un reflux assez général est certain, afin d'en saisir non seulement les raisons, mais aussi les conséquences, voire les bénéfices.

Dans notre monde qui change vite, les alliances et institutions nées de la WW2 ou créées depuis lors, perdent souvent leur raison d'être initiale et ne survivent qu'au prix de laborieux efforts, de faux semblants ou de prétextes aussi fragiles que fallacieux. L'OTAN privé d'URSS et de stalinisme est exemplaire à cet égard, mais non isolé. Une conférence tenue à Lisbonne en décembre 2010 vient d'approuver à l'unanimité une nouvelle stratégie otanienne pour les dix prochaines années, mais elle ne comble aucune des crevasses apparues, parfois de longue date, dans cette organisation militaire riche d'états-majors et d'uniformes. La Turquie, naguère si disciplinée, a refusé le passage de troupes et d'armes américaines pour atta-

quer l'Irak par le nord, en 2003 : parlons d'autre chose ! Toujours en 2003, la France avait dénoncé de façon grandiloquente cette agression américaine, devant un Conseil de Sécurité largement médiatisé : oublions cela ! Aujourd'hui même, des partenaires aussi disciplinés que le Portugal ou aussi anciens que la Grande-Bretagne affichent leur volonté de retirer prochainement leurs troupes d'Irak : feignons de n'avoir rien entendu ! Et ainsi de suite : l'alliance automatique que voulait être l'OTAN est encore crédible pour les pays baltes, adhérents récents et frêles voisins de la Russie ; mais pour les actions effectives, telle la guerre d'Irak et son prolongement pakistanais, il a fallu bricoler, en urgence, une "coalition des volontaires" pour permettre aux pays prêts à soutenir l'agression américaine de 2003 d'utiliser les états-majors otaniens disponibles...L'histoire ne s'arrêtera évidemment pas là, car des réticences diverses - allemandes et hollandaises notamment - se font entendre, tandis que l'enthousiasme manifesté par des nouveaux venus comme la Pologne ou la Tchéquie, pour les futures installations anti-missiles projetées par les États-Unis sont contredits par divers pays pour des raisons d'ailleurs contradictoires : la France craint tout ce qui diluerait sa capacité autonome de dissuasion nucléaire ; l'Angleterre et d'autres donnent priorité aux économies budgétaires indispensables ; beaucoup s'interrogent aussi sur la provenance des éventuels missiles à bloquer, comme si la Russie était, plus que l'Iran, l'ennemi virtuel que les États-Unis veulent cibler ; ces États-Unis eux-mêmes entremêlent leurs actions otaniennes avec d'autres souhaits (dénucléarisation à étendre ; Russie à apprivoiser vers l'OTAN ; etc.). Et, pour couronner le tout, la fiabilité des anti-missiles reste à prouver, tout comme la pertinence de ses tactiques d'emploi. Bref, l'OTAN avance gaillardement vers un avenir indéfini autant qu'incertain...Même dans ses utilisations latérales, comme la chasse aux talibans d'Afghanistan et du Pakistan à l'aide de drones guidés depuis les Montagnes Rocheuses des USA, l'OTAN récolte plus de rebuffades que de soutiens.

Toutes ces interrogations soulignent le défaut majeur de cette vaste organisation qui se voudrait durable, voire extensive : le pouvoir en son sein n'est pas agencé de façon crédible. Or la guerre froide qui permit aux pays d'Europe occidentale d'accepter ou de subir la pleine autorité militaire des USA, exprimée par des consensus qu'il était de règle d'approuver est terminée. Tout État en désaccord avec une décision otanienne d'ordre budgétaire, technique ou stratégique s'est d'abord réfugié dans l'abstention : "allez-y, mais sans moi ; et je reste dans

l'OTAN." Brzezinski l'a souvent répété : "*some thought should be given to formulating a more operational definition of "consensus" when it is shared by an overwhelming majority but not by everyone*".⁸⁵ Comme un consensus non automatique aurait toutes chances d'expliciter le dissensus encore timide et parfois sournois dont l'OTAN est souvent le siège, il est douteux que cette organisation évolue de la sorte. A mon sens, l'OTAN vit sa dernière décennie. Qu'elle fasse naufrage ou soit de plus en plus délaissée, qu'elle se transfigure avec de nouveaux partenaires majeurs ou qu'elle se rabougrisse à l'échelle de quelques associés de moyenne et courte portée provenant des soldes du Commonwealth britannique, des séquelles de l'Union des États américains (= d'Amérique latine) ou de quelques parties de l'Afrique (noire plus qu'arabe) se jouera dans une chaîne d'événements qui n'ont, me semble-t-il, aucune chance de reconforter la prééminence étatsunienne. Trop de symptômes perceptibles dans l'actuel devenir mondial conduisent à ce pronostic.

Après l'Europe, déjà évoquée - et qui fera l'objet d'un essai ultérieur pour détailler les raisons et les limites de l'*hiver européen* qui a commencé dès avant la fin du 20^e siècle - la première puissance à considérer est l'ancien "deuxième grand" qu'était l'URSS dont il ne reste qu'une immense Russie, à demi privée de ses bordures européennes et transcaucasiennes. Il est vraisemblable qu'elle a gardé assez d'orgueil, d'arsenal nucléaire et de savoir-faire aéro-spatial pour affermir ses nouvelles limites. Il est plausible, mais moins certain, que, grâce à des ressources naturelles débordant de son trésor d'hydrocarbures et à quelques fractions bien formées de sa population, elle finira par échapper aux désordres administratifs et aux ravages éthyliques pour retrouver quelque élan. Les États-Unis semblent le croire et même le craindre sans qu'il soit possible de faire le départ entre les cadres (militaires ou non) animés par des nostalgies de la guerre froide et des visées anti-chinoises et les réflexions, plus raisonnables, de ceux des dirigeants (politiques ou d'entreprises) qui souhaitent "encadrer" la mosaïque européenne et s'il se peut "chapeauter" l'Asie massive. Par certains côtés, l'administration Obama essaie d'avancer dans ce sens (politique nucléaire, traité *Restart*, évolutions du G20, du FMI et même du Conseil de Sécurité). De son côté, l'Europe se laisse entraîner par l'Allemagne (énergie) et par la France (espace) dans une voie qui pourrait converger avec la pré-

⁸⁵ "Il faudrait définir de façon pratique le "consensus" quand il assemble une large majorité, mais non l'unanimité". Zbigniew Brzezinski, *NATO and World security*, Int. Herald Trib. 20/08/09.

cédente, si la Pologne et ses voisins se laissent calmer et si la Grande-Bretagne n'y met pas obstacle. Les deux *EnE* majeurs des USA que sont la Défense et Wall Street pourraient sans trop d'inconvénients s'adapter à une telle évolution et même y trouver quelque confort : cela se jouera, notamment, autour de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) où la Russie cherche à pénétrer et à travers les accords entre la Russie et l'actuel OTAN (droit de regard sur les plans d'anti-missiles en Europe et refus de "l'interopérabilité" entre forces russes et otaniennes) ⁸⁶

L'interrogation principale de ce temps se déplace donc vers la Chine. J'en traiterai avec plus de précision dans le troisième essai (sur l'*été chinois*) annoncé en préambule, mais, pour en caractériser d'ores et déjà la portée pour les prochaines années, il suffit de noter que la Chine et les États-Unis sont entrés dans une phase d'incertitude sur leurs rapports réciproques. Le temps n'est plus où Washington pensait mater Pékin, à grand renfort d'aides militaires à Taïwan et à la Corée du sud, avec l'aide du Japon et la neutralité des Indes, tout en enseignant aux dirigeants chinois les bonnes manières bancaires et commerciales, par le canal du professeur Paulson, éminent *Wall Streetien* qui détenait le portefeuille du Trésor dans l'administration Bush. La crise de 2008-2009 et la surcroissance obstinée de l'économie chinoise ont fait litière de ces idées. Le temps n'est plus, non plus, où la Chine capturerait un avion militaire américain qui survolait indûment son rivage et ne le restituait qu'en pièces détachées, contre excuses publiques. Mais si les deux pays ont, l'un et l'autre, abandonné ces façons impérieuses, ils tardent à les remplacer clairement. Quelques progrès sont à souligner (G20, Conseil de Sécurité, etc.). Mais, poursuivant en périphérie sur leurs lancées respectives, les États-Unis courtisent le Vietnam, tandis que la Chine sourit à la Birmanie. Les deux Corée leur offrent un théâtre où leurs actes contrastés sont bien visibles (non sans quelques interférences nippones), y compris durant les périodes de moindre tension où une table de négociation est fréquentée par tous les intéressés. Néanmoins, il ne s'agit pas d'un match nul, car l'essor chinois se prolonge presque sans ralentissement, tandis que les USA peinent à s'extraire de la crise que leurs banques ont provoquée (avec l'aide d'acolytes européens et autres). Le dénouement ne sera pas rapide tant les deux partenaires - et

⁸⁶ Ma note sur *l'Europe et les Europes*, (référéncée au n° 84 ci-avant) montre que l'interopérabilité en question place les équipements militaires et les méthodes de commandement et d'action sous la houlette des états-majors et des industries d'armement étatsuniens.

leurs alliés réels ou imaginaires - ont d'ignorances l'un de l'autre et de soucis distincts. Pour la Chine, la question centrale est de stabiliser son énorme masse agitée par une mutation multiforme sans précédent connu. Pour les États-Unis, le dénominateur commun à toutes leurs difficultés est financier : déficit abyssal, dollar au trône menacé, etc. Le précédent des années 1940 où la WW2 libéra les États-Unis de leurs malheurs sans qu'ils aient eu à initier cette guerre est sans valeur, car l'Europe, la Russie, le Japon et maints autres pays ne semblent avoir aucune envie d'en découdre avec la Chine. Donc, il faudra composer : mais en quoi ? et comment ?

Je le souligne, les deux *EnE* les plus puissants des États-Unis sont tous deux ébranlés et menacés par le monde en mutation d'aujourd'hui et c'est sans doute ce qui fait la singularité de notre époque : aucun duel d'empires ou d'alliances ne semble s'y profiler clairement. J'aurais à y revenir, car des *États dans l'État* ne peuvent être traités comme des États étrangers. Il y faudrait non une guerre, mais une révolution, ce dont les États-Unis ne sont point coutumiers. Mais auparavant, il me faut achever la rapide revue mondiale des tourbillons où sont pris les États-Unis.

Outre la crise récurrente des Corée et la tentative d'un Japon qui cherche à se libérer du cavalier américain qui le chevauche depuis plus d'un demi-siècle, ce qui entretient une tension récurrente au nord-est de l'Asie, les guerres entremêlées du Proche et Moyen Orient et leurs prolongements pakistanais font perdurer des crises guerrières que les États-Unis ont pour partie provoquées, non sans se souvenir des querelles russo-anglaises du 18^e au 20^e siècles, mais avec d'autres contributions, turques, françaises, perses et arabes d'une grande variété. La première de ces turbulences ne cessera que par des accords régionaux, confortés par la Chine et la Russie. La seconde, prise en charge par les États-Unis, ne se calmera que par la pleine reconnaissance par ceux-ci - et diverses autres puissances dont la France - de la souveraineté des États-nations qui mûrissent ou se forment dans cette région, c'est-à-dire de la Turquie et de l'Iran, comme de la Syrie, de l'Irak et du Liban. Ceci sera possible quand les États qui se disputent l'ex-Palestine et l'Arabie du nord-ouest (c'est-à-dire la Jordanie, Israël et la Palestine) auront été conduits à se départager. À ce jour, l'échec majeur d'Obama est de n'avoir pas su contraindre Israël à se plier à un tel avenir. La survie durable de cet État greffé en 1948 sur la région et l'extinction du risque de guerre mondiale que cet enchevêtrement régional entretient ne seront acquises que par réparation de cet échec.

En Asie, encore, les USA en sont venus à tolérer l'équipement nucléaire de l'Inde et du Pakistan, les deux principaux héritiers de l'Empire britannique entre lesquels les tensions demeurent vives, depuis la Partition de 1946. La dissuasion nucléaire réciproque qui est peut être escomptée ne s'affirmera nettement que si le sort du Cachemire est enfin réglé et si divers conflits frontaliers potentiels sont calmés au Sri Lanka comme sur les confins sino-indiens et les abords de la Birmanie. D'autres potentiels belliqueux existent dans presque tout le sud-est asiatique, encore que le découpage archipélagique ou péninsulaire de cette très vaste zone surpeuplée soit peu favorable aux guerres ouvertes. En tout cas, les États-Unis qui encadrent cette zone avec leurs alliés philippins et australiens, sont impliqués ici comme ailleurs.

Naguère plus sagement rangée dans la mouvance étatsunienne, l'Amérique latine devient très dérangeante. Le Mexique rebelle avait réduit sa dépendance en s'appropriant, en 1938, de riches ressources pétrolières que les USA ne purent ressaisir, dans un monde en marche vers la WW2. Mais, après avoir manqué son auto-réforme, vers 1975, lors de la décadence du PRI (son parti omnipotent), ce Mexique à demi "assagi" erre dans les brumes d'une expansion capitaliste modeste et de mafias "droguistes" puissantes. En revanche, la plupart des autres États sud-américains, enfin dégagés des dictatures militaires, sont nombreux à suivre l'élan du Brésil et la reprise de l'Argentine, rejoignant ainsi les indisciplinés de Cuba et du Venezuela tout en les dépassant par la vigueur de leurs économies. Même l'Amérique centrale, cet empilement de menues républiques longtemps asservies à des latifondiaires, amateurs de monocultures sous protection étatsunienne, donnent des signes d'émancipation. Bref, la "cour arrière" des États-Unis se diversifie et s'autonomise, ce qui ne tardera pas à provoquer des révisions militaires et policières déchirantes pour l'*EnE* Défense.

La déréliction de celui-ci se laisse entrevoir, enfin, dans une Afrique où le Pentagone n'a pas encore pu parachever le *Command Center* continental qu'il a récemment entrepris d'édifier sur les débris des empires anglais et français (eux-mêmes accapareurs des restes d'empires belge ou portugais). Tout bouge aussi dans ce continent où de rares Maroc, Algérie ou Égypte souvent mal assis et une Union sud-africaine en plein bourgeonnement post-apartheid sont entourés d'une multitude d'États minuscules ou immenses, mais dont, souvent, l'architecture politique et la conscience nationale n'existent guère encore.

Bien d'autres examens devraient compléter ce balayage mondial, pour juger sereinement du probable avenir des *EnE* étatsuniens, au cours des prochaines décennies. Le plus important de ces regards complémentaires devrait s'appesantir sur les firmes multinationales (FMN) déjà installées ou potentielles tant leur géographie transcende les frontières politiques. Mais leur attention aux États là-présents continuera de s'affirmer. En effet, ces firmes ont des besoins militaires limités pour garder leurs mines, leurs usines, leurs transports (par routes, rails et tuyaux) et leurs entrepôts portuaires ou autres, besoins qu'une armée d'origine locale ou de nature mercenaire peut satisfaire le plus souvent. Leurs besoins policiers sont parfois plus variés, mais moins gourmands en effectifs et en visibilité. Bref les FMN de presque toute sorte ont plus besoin des États locaux en termes diplomatiques (ou comme cibles de *lobbying*) qu'en termes de gendarmerie ou de police. En outre, les conflits et les sornoiseries de ces firmes - qui naviguent entre concurrence et coopération, jusqu'à la fusion ou au divorce.. - ne se règlent pas très souvent par des guerres ouvertes. Bref, les reflux militaires (et assimilés) auxquels l'*EnE* Défense américain sera exposé ne les concerneront que de façon marginale : c'est-à-dire pour un temps souvent bref et pour des microzones bien délimitées.

L'*EnE* Défense souffrira de la période des vaches maigres à laquelle le budget américain va devoir se plier. Cette période ne s'achèvera pas de sitôt, car elle ne dépendra pas des reprises apparentes ou occasionnelles de tel ou tel secteur, boursier ou industriel, mais bien du traitement mondial d'une crise qui est pleinement mondiale, mais non homogène d'un pays à l'autre. Les États-Unis pourraient aider à la raccourcir en s'alliant à l'Europe pour corriger radicalement et rapidement l'aventurisme boursier qui perdure, dût l'*EnE* Wall Street en souffrir pour un temps, mais ils peuvent aussi l'allonger et l'aggraver en tardant à résorber le déficit de leurs comptes courants avec le reste du monde ou en sabotant leur redressement budgétaire (par des hausses d'impôts mal ciblées et insuffisantes, comme par des rabotages contre-indiqués de crédits budgétaires). En tout état de cause, ils ne pourront, à eux seuls, sortir d'une crise mondiale qu'ils ont provoquée plus que tout autre pays.

S'agissant plus précisément du reflux de l'*EnE* Défense, il dépendra pour partie des pressions qu'exerceront les États étrangers et les alliances (otaniennes ou autres), mais il est à craindre que les freinages les plus puissants et les plus obstinés viendront du cœur de cet *EnE* lui-même, y compris ses alliés et excroissances de toute sorte, de la diplomatie à l'industrie, comme de la finance à la police (interne ou

non). Pour entrevoir leur ampleur et leur durée, il suffit de réfléchir aux centaines de milliers d'hommes, aux dizaines de milliers d'officiers, aux milliers de plans de carrière et aux centaines de sites de par le monde, que le reflux de cet *EnE* entraînera au cours des décennies à venir...

Depuis les années 1940, les États-Unis ont subi ou/et entrepris des politiques qui, de fait, ont façonné le monde à leur convenance. Notre actuel monde-en-devenir supporte de plus en plus mal cette tendance. De ci de là, il a commencé d'inverser le courant. Les forces porteuses de cette contre-tendance sont pour une part importante de nature économique ou financière, parfois aussi de nature culturelle. Rares sont les pays où elle a déjà pris une forme politique explicite, depuis l'échec des poussées révolutionnaires d'origine stalinienne, maoïste ou de plus modeste extraction. Mais précisément, les poussées nouvelles relèvent pour la plupart de politiques nullement militaires et pas toujours étatiques - tant les sociétés civiles les plus variées font sentir le poids des économies, des associations et partis, parfois des églises et sectes, etc. - qui rendent inéluctable le dessin d'une nouvelle tendance mondiale. Elles ont une résultante objective plus qu'elles n'ont de dessein commun. Les États-Unis devront s'adapter à un monde-en-devenir souvent indifférent ou hostile aux convenances qu'ils ont forgées au 20^e siècle.

L'élan des mondialisations

[Retour à la table des matières](#)

La planète et l'ONU sont déjà pleines d'États, mais il faut se payer de mots pour prêter à ceux-ci une quelconque équivalence. A en juger par leur population, leur étendue, leur ancienneté historique et leur appareillage, ces quelques deux cents États sont tout à fait disparates, bien qu'ils s'inscrivent tous dans un système mondial de type capitaliste qui inclut, pour la première fois dans l'histoire, l'ensemble de la planète. Système dont la matière première s'enrichit, plus qu'aux temps de ses prédécesseurs, d'entités qui sont loin d'être toutes d'ordre ou d'origine étatique...

Longtemps marchand, le premier système mondial de vaste envergure a été construit, par plusieurs pays européens, à grand renfort de colonies conquises outremer. Au 18^e et surtout au 19^e siècle, l'industrie développée par le capitalisme a tellement

renforcé ses emprises mondiales que peu de régions lui échappèrent totalement. Ainsi prit forme, toujours depuis l'Europe, un second système mondial, de plus en plus capitaliste, industriel, marchand, financier et colonisateur : un monde de nations qui se croyaient civilisatrices, mais qui se livrèrent une guerre véritablement mondiale, la WW1, inaugurée en 1914. Le troisième système mondial capitaliste dont cette énorme guerre accoucha fut rendu convulsif par des soubresauts qui remplirent presque tout le 20^e siècle, à la suite des révolutions communistes de Russie et de Chine. Plus le siècle avançait, plus les États-Unis, sortis de leur quasi isolement continental, devinrent, à la faveur de la WW2 des années 1940, la plus solide puissance du monde. Après leur victoire de 1945, dans le quatrième système mondial capitaliste qu'ils pilotèrent désormais, ces États-Unis contre-balançèrent l'URSS, elle aussi victorieuse en 1945, mais anémiée et incapable de dynamiser le "camp socialiste" qu'elle essayait de guider. Ce duel, politico-idéologique avant tout, fut vécu comme une "guerre froide", du fait de la dissuasion nucléaire réciproque qui le faisait perdurer. Toutefois, il prit fin durant la dernière décennie du 20^e siècle quand le système soviétique eut fini de s'effondrer, alors que la Chine, naguère agitée de "grands bonds" puis d'une "révolution culturelle" se mit à chercher un avenir plus fécond. Elle en a trouvé l'accès avec les réformes initiées par Deng Xiaoping en 1978, mais il fallut plusieurs décennies encore, avant que leur portée pratique puisse porter la Chine dans les premiers rangs des puissances du cinquième monde capitaliste lequel est aujourd'hui en formation.

À la différence des transitions précédentes qui furent souvent marquées par des guerres et des révolutions de plus en plus mondiales, lesquelles prirent, de ce fait, l'allure de césures bien tranchées, la transformation en cours n'a pas de période originelle aussi nettement marquée et elle ne se joue pas seulement - ni même principalement (?) - entre États. L'histoire du développement social pourrait inventorier, à la Braudel, tout le faisceau des inventions techniques, des novations économiques et des créations culturelles qui sous-tendent chacune des grandes étapes, sans arraser pour autant le socle des pratiques de la "longue durée". Elle produirait, de la sorte, un film de l'histoire en voie de mondialisation moins simpliste que le découpage à coups de serpe que j'ai rappelé ci-avant.⁸⁷ Mais ma façon de procéder a néanmoins le mérite de souligner l'originalité de la transition actuelle, dûe pour une large

⁸⁷ Et justifié dans plusieurs des écrits que j'ai produits depuis 1961, lesquels sont tous disponibles sur le site [Les Classiques des sciences sociales](#).

part au travail en sous-œuvre des firmes multinationales (FMN), des groupes financiers et même des ONG ⁸⁸ proliférantes.

C'est dans ce monde en laborieuse et profonde transformation que les États-Unis doivent s'orienter pour mieux comprendre ce qui se passe *off shore* où ils ont tant de troupes, de firmes et de *vested interests* de toute sorte. Or, cette adaptation au monde tel qu'il devient n'est pas le fort du peuple américain, ni de ses élites politiques, dès lors qu'elle implique plus de replis que d'offensives, plus d'ajustements à l'autre que de pilotage des autres. Même dans les plus hauts cercles militaires ou universitaires, la connaissance de l'Europe est minoritaire et celle des autres continents est rare. Elle a nettement progressé dans certains cercles financiers, mais seulement depuis une petite trentaine d'années ⁸⁹ et sans s'approfondir au delà des occasions de rente et de profit. Qui plus est, des idées fausses - c'est-à-dire non partagées avec la plupart des autres États - règnent aux USA, pour ce qui est des deux expressions que j'ai utilisées sans les traduire. Je ne reviens pas sur l'*off shore* déjà discuté plus haut, étant bien entendu que ce terme vise tout le jeu international des souverainetés, des traités, etc. Quant aux *vested interests*, ils concrétisent un peu le terme précédent, car la pensée américaine peine à démêler les "droits acquis", les investissements marchands et les intérêts politiques qui peuvent être drapés dans cette vaste formule.

L'élection surprenante de Barak Obama et sa défaite, moins surprenante, à mi-mandat, ne permettent pas de préjuger des délais et des détours que connaîtront les politiques américaines au fil des années et des décennies... Connaisseurs avertis de la "boite noire" étatsunienne, d'autres sauront évaluer ce devenir et parfois le prédire. Pour ma part, je m'en tiendrai au peu que je sais du devenir mondial, pour supputer une partie au moins des chocs extérieurs que les États-Unis subiront et des adaptations qui en résulteront. Ce faisant, je ne résisterai jamais à la tentation de formuler, de ci de là, des souhaits privilégiant l'évitement des guerres et crises mondiales, mais sans caresser l'illusion que de tels vœux valent volontés.

⁸⁸ Ces ONG sont des Organisations Non Gouvernementales, c'est-à-dire des associations plus ou moins internationales, reconnues par l'ONU.

⁸⁹ La principale exception est celle des pétroliers, éveillés bien avant le pacte de Shenectady (1928), créateur du Cartel du Pétrole.

Une première piste à suivre est celle des États à bâtir dans le monde actuel. A l'enseigne de la démocratisation de l'ex-camp socialiste ou de la lutte contre le terrorisme, la drogue et autres diables magnifiés pour l'occasion, les États-Unis ont multiplié depuis plusieurs décennies des interventions qu'il serait cruel de détailler une nouvelle fois, du Guatemala de 1954 au Kosovo d'aujourd'hui. S'agissant néanmoins de transformer l'Afghanistan, la comparaison entre l'invasion russe de 1979-89 et l'équipée étatsunienne qui dure depuis 2003 et déborde sur le Pakistan voisin serait éclairante pour qui veut comprendre l'émergence des taliban comme variante virulente d'un islamisme politique. Mais, en réalité, c'est l'ensemble du Proche et Moyen-Orient et des régions l'avoisinant, du Maghreb aux Indes et de la Turquie au Yemen qu'il faudrait prendre en considération, tant les interférences et rebondissements se sont succédés dans tout cet espace, depuis la fin de la WW2. En effet, des États-nations naissant ou renaissant au voisinage les uns des autres, parfois rivaux et souvent d'inclinations politiques variées (ou versatiles) ont tenté de s'affirmer dans tout cet ancien empire ottoman. Quand la flotte et l'OTAN des États-Unis eurent peu à peu imposé leur marque sur toute cette zone, après avoir interrompu l'offensive tentée à Suez (1956) par les propriétaires du canal et avoir ensuite évincé l'URSS de l'Egypte, Washington a cru pouvoir remodeler à sa guise tous les États environnants. Cette énorme entreprise de *nation building*, riche d'enjeux stratégiques, pétroliers et financiers, a en effet consolidé l'emprise du Cartel opposé à l'OPEP⁹⁰ et a satisfait les visées navales et aériennes de l'*EnE Défense*, mais a aussi, plus souvent, contrecarré la maturation ou le renforcement démocratique des États de presque toute la région. Hormis le Maghreb, la Turquie et peut-être l'Egypte, les essais iraniens, syriens, irakiens et libanais ont été diversement gênés ou abîmés, tandis que les riches provinces arabes (et pétrolières) enfermées dans leurs vieilles coutumes, n'ont pu enregistrer, parfois, quelques succès économiques qu'en rajeunissant les traditions exhibitionnistes et mercantiles du vieux capital marchand, mais sans vertus propres, ni solidité durable. Les tours de quelques émirats et les prouesses un peu plus prometteuses d'un Qatar sont loin de préfigurer une Arabie durablement heureuse. Quant au Yemen, au Soudan et à ce pauvre Afghanistan, rien n'a été gagné par et pour les peuples qui les occupent, alors que le flanc occidental du Pakistan, jamais encore entraîné par l'essor des Indes, est menacé d'un même effondrement. Là où l'on rêvait d'une vaste zone de modernité démocrati-

⁹⁰ Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole.

sable, on a bâti non point des nations, mais un champ de guerres menaçant de durer, si ce n'est de s'étendre.

Encore faut-il prendre en compte les très vastes zones africaines, mais aussi balkaniques, caucasiennes, centre-asiatiques ou dispersées des Caraïbes à l'Insulinde et dans maints archipels (du Pacifique, notamment), pour bien juger des périls qu'infligent au monde actuel ces territoires souvent surpeuplés et presque toujours privés d'États véritables. Ici, une FMN avide de produits miniers et d'autres produits naturels rares, ailleurs, une compagnie aérienne ou maritime aimant les pavillons de complaisance, ailleurs encore, une banque dispersant ses succursales *off shore*, ou bien même une officine acheteuse et vendeuse d'armes, de mercenaires, de drogues, de prostitué(e), etc. s'abritent sous un pseudo-État. Un curetage par les soins de l'ONU et de toutes les autres institutions internationales ne serait pas de trop pour "décoloniser" ces zones captives, mais il devrait s'accompagner d'une création bien agencée et richement contrôlée d'appareils internationaux de nettoyage, pour remplir les fonctions douanières, policières et autres qui libéreraient les peuples ainsi "colonisés". Alors, le droit international pourrait prendre corps au delà des zones dotées d'États assez puissants pour gérer, seuls ou collectivement, leurs propres populations. Autant dire que je rêve...

Néanmoins, l'une des étapes d'une telle évolution sera-t-elle engageable par des États-Unis désireux de se libérer "tête haute" des guerres insanes où ils se sont embourbés ? Ou, comme il est plus probable, vont-ils céder la place, vaille que vaille, à des États locaux assez variés, modernistes comme une Turquie et un Iran rivaux d'Israël, une Égypte et un Pakistan s'ébrouant par eux-mêmes, ou une Éthiopie et un Soudan arc-boutés sur une aide démilitarisée, auquel cas il reviendrait à plusieurs d'entre eux de bâtir, ici, une Somalie et une Érythrée enfin vivables, ailleurs un conglomérat bienfaisant associant une Palestine, un Liban et une Jordanie protégés des foudres israéliennes ? Le tout parsemé de polices internationales persévérantes pour résorber les zones de piraterie, de drogue et d'autres délits ? Dans une telle perspective l'important serait d'écarter de telles actions, en même temps que les États-Unis qui focalisent de plus en plus de haines, les ex-puissances coloniales européennes quelles que soient leurs nostalgies. Et, si nécessaire, de recourir à des corps expéditionnaires non militaires, d'origines lointaines, mêlant le sanitaire et le douanier avec le peu de policier qu'il faudrait pour assurer leur survie et un actif nettoyage ?

Adossé à des exemples pris dans un Proche et Moyen Orient conçu de façon très extensive, une telle orientation trouverait bien d'autres champs d'application dans les vastes régions "sous-étatisées" que sont les Balkans méridionaux, les divers flancs du Caucase, plusieurs plaques de l'Asie centrale montagneuse et de l'Afrique des Lacs, du Congo ou du Sahel. Il n'y aurait que des avantages à ce que ces interventions soient conduites par des contingents venus de loin, des Corées comme du Brésil ou d'Argentine, etc., avec un encadrement saupoudré de renforts choisis pour leurs spécialisations linguistiques ou culturelles. Le tout sous revues périodiques publiques et contradictoires guidées, par exemple, par des autorités proches des Tribunaux Internationaux de La Haye, Strasbourg et autres sites. Et, bien évidemment, aux frais de la collectivité concrète des bénéficiaires, cas par cas, de ce *nation building* au long cours : compagnies aériennes et maritimes, firmes multinationales exploitantes de ressources naturelles *in situ*, États circonvoisins déjà solidement établis et, selon les cas d'espèce, toutes autres parties à considérer.

Projets hautement utopiques diront de bons esprits, sans doute partisans inconscients des guerres "à l'afghane" ou "à la congolaise" pendant encore quelques siècles ? Ou faut-il pousser l'utopie jusqu'à imaginer que les États-Unis et leurs "alliés et amis" otanisés ou liés d'autre façon, pourraient avoir convenance à consacrer une fraction significative ⁹¹ des énormes économies budgétaires que leur désenbourbement autorisera ? Car un autre aspect majeur du repli américain inéluctable tiendra précisément aux rudes contraintes budgétaires et fiscales auxquelles les USA devront se plier, tout comme leurs "amis et allés" d'Europe.

Les déficits budgétaires s'empilent depuis de longues années aux États-Unis. Leur accumulation est telle que le Congrès devra prochainement relever le plafond de la dette que l'État américain est autorisé à contracter : le total de 14.300 milliards de \$, aujourd'hui en vigueur, est trop bas, car les guerres bushiennes (Irak, terrorisme, drogue, etc.) n'ont pas été financées par un surcroît d'impôts, bien au contraire. D'ailleurs, il est injuste de critiquer Bush junior à ce propos, car une "tradition" qui date au moins de la guerre du Vietnam, s'est établie aux USA : pourquoi lever des taxes quand tant d'États étrangers sont avides de nous prêter les dollars qu'ils accumulent, Chine en tête ? Mais quelque chose est en train de coincer quelque part : est-ce parce que les contributions plus ou moins "volontaires" des "amis et

⁹¹ 10% feraient l'affaire...

alliés" japonais, coréens et européens deviennent chiches, voire réticentes ? Ou bien, faut-il s'en prendre aux Chinois qui nous inondent d'exportations, mais deviennent de moins en moins prêteurs des dollars qu'ils gagnent ainsi ? Ou même, faut-il s'en prendre aux banquiers de Wall Street et à leurs associés et concurrents de tout poil qui font mine de craindre une dévalorisation du dollar, nonobstant (ou à cause de ?) l'aide énorme que l'État fédéral vient de leur apporter ? Toujours est-il que ces rudes chicanes, auxquelles l'étranger se mêle de plus en plus, pèsent sur les choix les plus délicats : faudra-t-il augmenter les impôts (de ceux qui peuvent les payer) ou réduire les dépenses de l'État américain, mais lesquelles ?

L'administration Obama est désormais en position de faiblesse pour gérer cet héritage. Elle vient de consentir pour un an ou deux à la prolongation des baisses d'impôts bushiennes et elle résiste aux pressions "républicaines" qui tendent à modérer les nouvelles dépenses de santé qu'elle a fait voter. Le plus expédient est donc de mêler un "petit" relèvement du plafond de la dette fédérale et une "modeste" réduction de dépenses bien choisies, dès que les compromis nécessaires auront été trouvés...

En fait, ces débats riches de ruses et de faux semblants diffèrent une évolution qui deviendra de plus en plus inéluctable. Il faudra majorer les dépenses fédérales pour sortir de la crise et pour favoriser les investissements redynamisant l'économie et l'emploi. Mais ce cap ne pourra être franchi qu'en plusieurs longues années. Donc, il faudra tailler dans quelques gros budgets dès 2011 et 2012, sans préjuger des inflexions que procurera plus tard la (difficile) réélection d'Obama ou son remplacement : mais par qui ? et vers quoi ? D'autant que, d'ici là, le monde aura continué de tourner dans un sens rarement favorable au *statu quo* pro-américain... Bref, les dépenses militaires ont toutes chances d'être plus ou moins réduites.

Le budget militaire américain est de l'ordre de 700 milliards de \$ par an, mais je me garderai bien de prendre ce chiffre au sérieux, car les renforts avérés ou occultes qu'il reçoit, de par le monde, autour des 560 bases que l'*EnE* Défense y a parsemées me sont inconnus, tandis que les coûts additionnels ou crypto-militaires qui sont logés dans les budgets de la CIA, de la NASA et d'autres agences diverse-

ment occultées m'échappent plus encore.⁹² À quoi s'ajoutent diverses brumes frontalières, comme celles des aides à Israël, à l'Égypte, à la Jordanie, etc. ou celles qui touchent à l'emploi de multiples aides sanitaires, humanitaires, éducatives dont les minces ruisseaux circulent de maints côtés. Bref, le reflux militaire des États-Unis sera source d'énormes économies budgétaires, mais son amorçage ne sera pas chose facile, ni les réductions choses durablement stabilisables.

Sur les réalités de l'actuelle mondialisation

[Retour à la table des matières](#)

Longuement répétées et souvent rebondissantes, les difficultés gagneront en intensité, si la dette américaine, affectée par les ajustements monétaires internationaux des prochaines décennies, perd le soutien manifeste que lui procurent, aujourd'hui encore, les séquelles des accords de Bretton-Woods (1944). En effet, à mesure que le dollar américain sera entraîné vers un nouvel ordre monétaire international, mutation qui s'opérera sans doute par paliers, les États-Unis perdront (peu à peu ou par chocs successifs) les commodités que leur donnent encore le contrôle du FMI et de la Banque Mondiale et, donc, la position centrale de leur \$. Ce \$ deviendra une monnaie internationale parmi quelques autres - et non plus la monnaie internationale de référence. Aussi tardive que soit la pleine maturation de cette novation majeure, le chemin qui y conduira sera de plus en plus abrupt pour les USA, car cette voie nouvelle qui ne conduit pas vers un résultat prédéterminable, commence déjà à se dessiner sinueusement. Que le Brésil, jadis inventeur obligé de six nouvelles monnaies nationales en deux décennies (1964-1984), soit plus tard devenu porteur d'un real très courtisé par les spéculateurs ne préfigure pas ce chemin, pas plus que l'anémie probablement guérissable du très jeune euro, ou la rigidité volontaire du renminbi chinois. Mais ces symptômes sont plus que prémonitoires, leur désordre atteste qu'un nouvel ordre monétaire international se cherche.

⁹² Il y a certainement, dans les commissions du Congrès, des experts qui savent à peu près tout ce que j'ignore, mais détaillent-ils leurs savoirs ? et les publient-ils ?

L'*EnE* Wall Street n'est pas le chef de ce chantier majeur, ni seul, ni avec le concours de ses alliés londoniens, luxembourgeois et autres, car l'affaire ne se joue pas entre les grandes banques commerciales et les quelques États qui, à l'instar des États-Unis, sont leurs avocats et leurs renforts habituels. En fait, plusieurs matches aux règles différentes s'entremêlent ici, sans qu'aucun arbitre ait pouvoir de les régler. Le terrain principal de ces matches est le G20 qui n'arrive pas à départager les projets de réforme à l'européenne et les projets à l'anglo-saxonne, lesdits projets mijotant depuis 2009, quoique des concrétisations partielles aient déjà été votées par le Congrès américain (loi Dodd-Frank) ou esquissées par le Parlement européen. Les banques centrales retranchées dans leur Club de Bâle s'empressent d'éclairer le G20 de leurs judicieux conseils, tout en freinant "sagement" des réformes dont la précipitation nuirait à l'indispensable commerce bancaire. Ces bons esprits n'affichent d'autre objectif que d'éviter le retour des "difficultés" bancaires qui ont culminé en 2008-2009, mais les mauvais esprits, dont je suis, soutiennent que la crise économique mondiale ne deviendra maîtrisable que si, après un vigoureux curetage des banques, les principaux États (y compris les États-Unis et l'Union Européenne) soumettent désormais toutes les banques qu'ils peuvent superviser à un jeu de normes, de contraintes et de contrôles tarissant leurs spéculations hasardeuses et les initiatives de "haute innovation financière" qu'ils ont soutenues au cours des vingt dernières années. L'affaire n'est pas réglée, les disputes ne se résorberont pas de sitôt, la crise économique mondiale se prolongera d'autant, mais la défaite de l'*EnE* Wall Street sera finalement inévitable, même si elle devait prendre, pour un temps, l'allure d'un exil vers des abris capitalistes lointains, rebelles à cette mise au pas de la finance : exil vers Singapour et Hong Kong, par exemple, si la Chine y avait convenance, ce qui m'étonnerait ; ou bien exil vers divers pays arabes où le capitalisme marchand "de toujours" garde de solides attaches ; ou encore vers quelques innocents archipels lointains dont la vocation "paradisique" se laisse déjà apercevoir. L'occasion fera le larron, si les véritables grandes puissances ne coopèrent pas pour éradiquer ou cantonner ces cancers.

Cette bataille risque d'être longue et complexe, car la dérive ultra-financière du capitalisme est indirectement soutenue par plusieurs autres transformations mondialisantes qui ont commencé de se déployer. On peut en juger en s'interrogeant sur le devenir des firmes multinationales de toute sorte (FMN), sur ce que d'aucuns appellent le cyberspace planétaire, et plus profondément sur ce que devient la ma-

tière imposable ou, plus généralement, sur la façon dont s'opère aujourd'hui la mesure des choses sociales. C'est-à-dire, en somme, sur ce qu'est réellement la mondialisation en cours.

Il est des FMN de toute taille. Les plus grands groupes mêlent à doses variables l'industriel, le commercial et le financier, d'autres sont plus étroitement spécialisés, d'autres ne dépassent pas la taille d'une PME ⁹³. Avec la complicité ou l'indulgence de leurs États d'origine, beaucoup de ces groupes perfectionnent sans cesse leur navigation sur la haute mer internationale, en vue de "bien" localiser leurs productions (matières premières, main d'œuvre bien formée et peu chère), de "bien" organiser leurs courants d'approvisionnement et de ventes, de "bien" gérer leur exposition aux contraintes douanières, fiscales et autres, de "bien" doser leurs prix intra-groupe et de "bien" régler le calendrier et la géographie de leurs appels de fonds (bancaires, boursiers et autres) comme de leur affichage de résultats. Si cela vous semble trop abstrait, songez à Dell, groupe américain qui vous a équipé en matériel informatique avec des ordinateurs et des imprimantes fabriqués en Chine, des encres venus des Philippines et dont les facturations sont gérées depuis le Maroc pour la clientèle francophone, tandis que l'anglophone est desservie depuis l'Irlande, etc., le tout à l'aide d'une informatique agile et omniprésente. Mais n'y revenez pas dans six ans - ou six mois - car cette géographie pourrait avoir été considérablement transformée. Il existe des FMN encore plus complexes, bien au delà du pétrole ou de l'aviation, mais d'autres sont plus petites que Dell. Toutes sont d'ancienneté variable, mais le tissu intersticiel de l'économie mondiale qu'elles composent ne cesse de s'étendre, non sans de fortes différences selon leur pays d'origine et leur histoire. L'ensemble s'épaissit et pèse sur les normes bancaires et financières, sur le partage des profits entre la finance, l'industrie et le commerce et sur la portée réelle de la fiscalité décidée par les États, non sans jongler, au passage, avec les taux de change, pour ce qui est des prix internes (à chaque groupe), de ses réserves financières et de ses bénéfices distribuables. La CNUCED ⁹⁴ s'épuise à explorer cette jungle, mais ne trouve pas beaucoup d'États pleinement coopératifs pour l'aider dans cette tâche de Sisyphe..

⁹³ Expression française désignant une petite ou moyenne entreprise ; les États-Unis préfèrent parler de *small business*, etc.

⁹⁴ Agence de l'ONU, créée en 1964 pour favoriser l'insertion des "pays en développement" dans l'économie mondiale.

Les rapports entre FMN majeures et États substantiels vont de la coopération la plus active (symbolisée par ces avions où des Chefs d'État en visite chez un de leurs pairs se font accompagner par un cortège de chefs d'entreprises) à la sournoiserie la plus clandestine (à l'instar de la firme téléphonique américaine ATT aidant au coup d'État anti-Allende de 1973). Dans l'ordinaire des relations internationales, les FMN s'occupent de leurs propres performances économiques, tandis que les États ⁹⁵ s'intéressent aux approvisionnements décisifs qu'elles procurent et aux activités locales qu'elles stimulent. Les tensions ne se manifestent que dans des cas exemplifiés par les duels Airbus/Boeing, les débordements mêle-tout à la Google, les conjonctures protectionnistes ou les ruades étatiques contre les investissements d'États étrangers s'insinuant dans des domaines jugés stratégiques ⁹⁶.

Les difficultés majeures du monde présent s'enracinent dans cette énorme flotte internationale de FMN de tous gabarits, comme dans ses ports d'attache que sont leurs usines, entrepôts et services annexes de toute sorte. L'assise de la banque internationale se déplace des grands pays industriels vers cet ensemble de FMN. Les industries elles-mêmes se délocalisent et se relocalisent au gré d'opportunités multiples et changeantes. A leurs divers niveaux de qualification, les mains d'œuvre sont exposées à des concurrences hors frontières, génératrices de déracinements, de migrations et d'autres fluctuations. Telle est la mondialisation réelle, matérialisée par la géographie des FMN, laquelle rend de plus en plus mobile ses implantations industrielles, ses "bassins d'emploi", ses ressources naturelles en cours d'exploitation. Géographie mondialisante qui se mêle de façon parfois déchirante à la géographie plus ancienne des sociétés rurales, des industries traditionnelles et des activités territorialisées de longue date, avec l'énorme stock des voies et des villes ou des architectures aux finalités les plus diverses. Le tout étant largement parsemé des multiples formations intersticielles du monde marchand, des foyers religieux, universitaires et autres, mais aussi des agrégats souvent massifs de populations encore miséreuses.

⁹⁵ S'ils sont suffisamment substantiels pour n'être pas subjugués par les FMN présentes sur leur territoire.

⁹⁶ Acquisition chinoise de sociétés portuaires aux États-Unis, etc. Ou, plus généralement intervention de fonds de placement dont la ressource provient d'États étrangers.

Une mode intellectuelle, encore balbutiante, fait planer sur ce monde lourdement matériel l'ombre immense d'un "cyberespace" que formerait, d'ores et déjà, l'entrelacs des réseaux filaires, téléphoniques, radiophoniques, télévisuels, satellitaires et autres qui interconnectent les serveurs et les utilisateurs d'Internet à des fins de plus en plus variables. Un espace où des pilotes retranchés dans les Montagnes de l'Ouest américain activent les drones qui pourchassent les taliban d'Afghanistan ou du Pakistan, tandis que chaque individu trouve, via son téléphone devenu portable, les dernières informations à tout propos, sinon sur ce "détail" guerrier. Le brouhaha des échanges inter-individuels et surtout la sophistication technique des actes intimes des entreprises (fussent-elles FMN) ou des appareils d'État (aussi surarmés soient-ils) est la substance décisive de la vie sociale, telle que se la figurent les acteurs d'un tel cyberespace. D'où une riche gamme de "nouveaux" problèmes, réels ou imaginaires. Qui de l'école et de l'université ou de l'informatique conquerra l'autre ? Qui des armées et des autres appareils d'État ou des serveurs-émetteurs de messages informatisés contrôlera l'autre ? Qui des Parlements et des gouvernements ou des conférences professionnelles des fabricants de messages numérisés et de conduits ad hoc disciplinera l'autre ? Et ainsi de suite : l'actuelle mondialisation apprend (difficilement) à digérer sa propre modernité technique, mais par delà les ajustements qui se négocieront - et s'imposeront - assurément, les États auront le dernier mot sur les FMN, comme sur les Appareils, les associations, les ONG, etc., quel qu'en soit le degré d'informatisation.

Néanmoins, dans la phase où nous sommes présentement, la prolifération des FMN qui rend fort délicate la réforme de l'appareillage bancaire et boursier, comme l'ubiquité informatique qui bouscule le vivre-ensemble de presque toutes les sociétés mettent en lumière une grave difficulté du gouvernement des sociétés humaines, de presque tous régimes. On peut en juger sous deux angles principaux : l'évolution de la matière imposable et la mesure des choses sociales.

Les statisticiens d'une économie qui se mondialise ont des dizaines de phénomènes à retracer, mais ils perdent beaucoup de leurs références et de leurs contrôles quand les marchandises hors douanes, les transactions financières hors la vue des banquiers, les barèmes incertains, les chiffres d'affaires hors taxes, les comptabilités d'entreprises géantes et dispersées, etc., raréfient les données et les recoupements qui leur sont accessibles, obligeant ainsi à des supputations parfois imaginaires. Il est vraisemblable que des pans entiers de l'économie capitaliste américaine

échappent à plusieurs branches de l'administration fédérale, voire à toutes quand l'utilisation des "paradis" bancaires ou fiscaux devient très fréquente, si ce n'est encouragée par le gouvernement lui-même. En quoi les États-Unis sont loin d'être seuls...La matière imposable qui se laisse saisir par le fisc des divers pays devient plus fuyante que jamais. Les fraudes et dissimulations auxquelles les contribuables peuvent se livrer sont renforcées par une évasion fiscale dûe à tout ce qui échappe sinon aux déclarations obligatoires, du moins à la vue des agents qui n'ont aucune prise directe ou indirecte sur les chiffre d'affaires, les revenus et les valeurs ajoutées qui émergent là-bas, au loin.. Les conventions fiscales internationales qui visent à pallier ces difficultés - quand des États y souscrivent et activent leurs services - sont un médiocre remède, notamment si les banques et bourses par lesquelles transitent maintes opérations ne sont pas fermement contraints de "voir" et de "révéler"...

Ce travail ne suffira pas pour rendre mesurables les choses sociales, car les difficultés se modifieront d'année en année, à mesure que la mondialisation réelle s'approfondira, d'autant que les États-Unis continueront de peser très lourd à tous égards, du fait même de leur surpoids économique, lequel décroîtra, mais de façon irrégulière et parfois ralentie. Les économistes qui, comme moi, ont été mêlés à la mise en place des "comptabilités économiques nationales", c'est-à-dire à l'élaboration et à l'assemblage des statistiques primaires nécessaires à cette fin (ou au choix de leurs substituts quand la matière à mesurer était insaisissable pour quelque raison que ce soit) savent d'expérience que les PIB et autres indicateurs devenus d'usage courant sont inévitablement des approximations assises sur des normes conventionnelles. Leurs successeurs d'aujourd'hui sont menacés par les angoissantes transformations évoquées ci-avant. On peut schématiser leur problème en transposant le cas - relativement plus simple - des démographes contemporains. Ces derniers n'ont qu'un seul phénomène à traiter ("combien d'humains ici ?") mais la multiplication des données non ou mal recensées par l'état-civil (pacs, séparations, nouvelles dénominations des enfants et des mères, multiplications transitoires des "sans papiers", etc.) complique considérablement leur travail. Les "comptables nationaux" opérant sur des économies en cours de mondialisation ont des dizaines de phénomènes interconnectés à mesurer, si bien que le degré d'approximation de leurs résultats s'accroît, pour un temps au moins, alors que, paradoxalement la confiance (ou la crédulité) des politiciens, des journalistes et des citoyens, nourris par ce genre de chiffres depuis des décennies tend plutôt à s'étendre. D'où de soudains chocs lorsqu'un pan de ces ar-

chitectures statistiques s'écroule sans être aussitôt remplacé par de nouveaux bâtis.

Néanmoins, il est probable que, dans la durée, l'extension des capacités d'évasion fiscale que la mondialisation et l'internet favorisent, sera combattue par des réactions plus fermes, surtout après que les banques auront été soumises à des normes plus sérieuses et mieux contrôlées. Probable également que des coopérations internationales s'organiseront - et pas seulement à l'échelle de l'Union Européenne - pour agencer de façon plus productive les douanes et autres contrôles routiers, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires en toutes leurs variantes, mais aussi pour transposer ces curiosités légitimes de l'espace géographique au cyberspace, bien au delà des savoir-faire actuels des *hackers*, tant gendarmes que voleurs. Mais il faudra assurément beaucoup de temps pour qu'une meilleure connaissance de la matière imposable soit ainsi établie et pour résorber les actuelles zones "paradisiques". Prendre de mieux en mieux la mesure des choses sociales les plus importantes, y compris dans la haute mer internationale et dans l'omniprésent cyberspace, deviendra l'un des enjeux majeurs des débats politiques et des décisions budgétaires. L'intérêt des États l'emportera sans doute, mais non sans efforts indéfiniment répétés et renforcés.

Recherche d'un Nouveau Monde

[Retour à la table des matières](#)

Bref, la question centrale des prochaines décennies pourrait se nouer autour de l'un des deux couples rivaux qui s'esquissent présentement. Le plus voyant se forme autour d'une Chine que les États-Unis surveillent étroitement, mais le plus décisif est peut être celui qui semble devoir prendre tournure entre FMN de toute sorte - pilotées peut-être par les groupes bancaires internationaux - et États inquiets de perdre le contrôle de leur matière imposable, de leurs finances propres et même de leur monnaie, étant bien entendu que lesdits États doivent être ou devenir d'une taille et d'une robustesse suffisantes pour vaincre les tempêtes de la haute mer internationale. En résumé : (1) Chine versus USA ou (2) États lourds contre groupes internationaux.

Le premier de ces couples occupera une place centrale dans le troisième essai annoncé par le préambule ci-avant, mais il faut l'observer, sans plus attendre, en restant dans la perspective du présent essai, c'est-à-dire du point de vue des États-Unis. En effet, le temps n'est plus où la suprématie incontestable des USA faisait rêver à la "Fin de l'Histoire", façon Fukuyama (1992) ou au "Clash des civilisations", modèle Huntington (1993) : deux décennies dans les borbiers irakien et afghano-pakistanaï ont gommé ces fantaisies. La mode serait plutôt à *The Tragedy of Great Powers Politics* que Mearscheimer a publiée en 2001, mais la thèse de cet auteur ⁹⁷ n'a pas encore été clarifiée, quant au long terme, hormis sa dénonciation du lobby israélien qui pèse dans un sens défavorable aux intérêts américains. Finalement, les vues les plus éclairantes émanent des conseillers stratégiques de la Présidence ⁹⁸ que furent Kissinger, Brzezinski et Snowcroft. Tous trois insistent, non sans de riches nuances, sur une même perspective : traiter la Chine comme un partenaire non seulement économique, mais aussi géopolitique (Brzezinski), faire travailler la Chine et les USA en tandem pour s'adapter aux réalités du 21^e siècle (Kissinger), décrire le monde comme polarisé sera de moins en moins pertinent (Snowcroft). ⁹⁹

De telles réflexions contrastent radicalement avec l'erreur commune aux stratégies américains (ou anti-américains) qui imaginent les prochaines décennies du 21^e siècle comme un inéluctable affrontement sino-américain, provoqué par la course multiforme de la Chine vers un dépassement des États-Unis, dans l'ordre économique, certes, mais aussi en matière militaire et navale, spatiale même. Cet avenir imaginaire se concrétiserait par une sorte d'encerclement de la Chine, avec l'aide des Indes apeurées par ce voisin pesant et de maintes autres parties de l'Asie, y compris les fidèles alliés japonais et coréen, sur lesquels les USA compteront autant que sur l'Europe, etc. Mais si la contradiction centrale du nouveau système mondial en formation s'organise autour d'une modernisation des rôles et méthodes étatiques

⁹⁷ Brillant officier de l' *Air Force*, diplômé et enseignant d'éminentes universités américaines.

⁹⁸ Qui furent secrétaires d'État ou secrétaires du Conseil de Sécurité de plusieurs Présidents des États-Unis, depuis 1963, qu'ils soient républicains comme Nixon, Ford, Reagan et Bush père et fils ou démocrates comme Johnson, Carter et Clinton. Leurs vues sont notamment présentées dans *America and the World* publié en 2008 par *Basic Books*.

⁹⁹ Traduction libre de : "Describing the world in terms of poles is going to be less and less descriptive" (op.cit. p. 27)

et d'une suffisante domestication de la mondialisation à tout-va, encore faudra-t-il expérimenter, à cette fin, les voies et moyens de coopérations dont il n'est guère de précédents dans l'histoire économique, diplomatique ou militaire des puissances substantielles.

Il existe, sur les confins chinois, des embryons prometteurs. L'un est la languissante conférence à Six où les deux Corée, entourées par la Chine et les États-Unis, avec le concours de la Russie et du Japon s'efforcent de canaliser l'équipement nucléaire de la fiévreuse Corée du nord, avec en arrière-plan épisodique une politique visant peut être à réunifier les deux Corée. L'autre est cette "association de Shanghai" où la Russie et la Chine encadrent les six États d'Asie centrale, naguère soviétiques, issus du Turkestan convoités jadis par ces deux puissances. N'y a-t-il pas là comme l'embryon de micro-Conseils de Sécurité aptes à pacifier les confins russes ou nippon-coréens de la vaste Chine ? Et ne peut-on penser que du Japon à Taïwan, puis à Hong Kong et à l'Asie du sud-est, jusqu'à Singapour, voire aux Philippines, la bordure chinoise du Pacifique pourrait avoir convenance à se consolider coopérativement, avec ou sans les alliés supposés fidèles des États-Unis ? Plus généralement encore, l'Association des Nations du Sud-Est asiatiques (ASEAN) qui a fonctionné modérément bien comme carrefour coopératif vis-à-vis de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), ne pourrait-elle porter de plus vastes ambitions, même si elle tardait à imiter l'Union Européenne, comme elle en a parfois caressé l'ambition ? C'est seulement quand ce tour de Chine déborde de l'Insulinde vers les Indes en leurs divers éléments que de plus rudes difficultés sont à prévoir, car on entre ici, dans une immense région où une dissuasion nucléaire multiforme doit s'équilibrer entre trois puissances au moins (Inde, Pakistan et Chine), elles même dotées d'alliés divers, sinon éternels.

Autant dire que la vision par trop irénique qui vient d'être évoquée en ce tour de Chine, ne pourra se concrétiser par aucun miracle soudain, ni même garder, ici ou là, une validité durable. Mais l'avenir sera long et l'important sera d'éviter les grandes coalitions mondiales comme celles de la guerre froide et les contaminations de conflits régionaux, comme il en est encore tant, dans l'héritage bushien d'Asie orientale et centrale, comme dans l'héritage franco-britannique du colonialisme en Afrique. L'objectif le plus pertinent me semble être d'entourer le plus possible des nouvelles puissances émergentes de zones bordurières ou profondes de développement sans conquêtes, de voisinage calme virant à une coopération bien agencée, d'al-

liances non militaires musclant ces coopérations. Si le Brésil sait jouer un tel rôle en Amérique latine, si l'Afrique du sud, le Kenya - et même un Nigeria se libérant de ses démons religieux et pétroliers - savent faire plus ou moins de même, si la Russie réussit, de son côté à se prendre en mains, tandis que l'Europe guérira son anémie "lisbonnienne" et qu'une partie au moins du Maghreb et du Proche et Moyen Orient se trouve un équilibre, le temps viendra où le monde pourra se doter d'une architecture moins européo-centrée que celle de l'ONU et d'un ordre juridique moins unilatéral et biscornu que ce n'est le cas présentement.

Tout ceci avec le concours d'États-Unis perdant de leur superbe, mais non de leur vigueur, toujours riches et inventifs - et même plus que jamais - mais corrigeant leurs coutumes *gung ho* et leur diplomatie "à la texane", pour découvrir les vertus de replis bien agencés, de reconversions dûment préparées et de réinventions durablement renouvelées. Bref sachant aborder l'avenir à reculons, pour se débarrasser, au passage, de tout ce qui les encombrerait dans le monde tel qu'il devient. J'y insiste en soulignant derechef qu'il faut laver mon propos de tout soupçon d'irénisme, car les virages à prendre - avec plus de vigueur et de cohérence que ne l'a fait jusqu'ici ce brave Obama - devraient mélanger à bonnes doses un assagissement des États, notamment en tant que forces militaires, et un sérieux renforcement de ces mêmes États en des domaines bien choisis.

Enrichir les jeux du droit

[Retour à la table des matières](#)

En fait, il y aura probablement des frictions multiples dont certaines pourront être envenimées par l'une ou l'autre des puissances prééminentes, à moins qu'elles ne perdurent par choix d'un État obstiné, "à la nord-coréenne". Mais la transformation globale du système mondial se poursuivra néanmoins et elle ne tardera pas à rendre manifeste l'un des problèmes majeurs des toutes prochaines décennies, à savoir les jeux du droit entre la Chine et les États-Unis, y compris leurs "alliés et amis" du moment. Ces "jeux du droit" seront d'abord à demi masqués par le étalages de force des puissances, car la Chine qui a entrepris de se muscler militairement n'arrêtera pas de sitôt cet effort, tandis que les États-Unis tenteront de maintenir leur actuelle avance, par des efforts peut être inventifs, nonobstant les contraintes

budgétaires à respecter. C'est derrière cet étalage dissuasif que la "cause commune" (Kissinger) des deux super-grands de l'époque se bâtira vaille que vaille. Donc par des "jeux du droit" de diverses formes : échanges, coopérations locales ou partielles, agences et institutions internationales plus ou moins restaurées, rénovées ou bâties à frais nouveaux, le tout habillé de *gentlemen's agreements* ou de traités explicites. Alors la lumière se fera peu à peu sur un point qui pourrait se révéler décisif à l'échelle mondiale : la très difficile traductabilité du droit, de l'américain au chinois et réciproquement.

On a vu dans plusieurs des chapitres précédents que le droit tel que le pratiquent, aux États-Unis, les armées de lawyers, les systèmes judiciaires disparates des États particuliers et de l'État fédéral et les diplomates et dirigeants des autres appareils d'État, spécialement ceux dont l'activité s'exerce au delà des frontières étatsuniennes ne forme pas un ensemble tout à fait cohérent et transparent. S'il fallait résumer d'un seul mot ce qui fait problème entre les États-Unis et le reste du monde (même anglo-saxon) c'est que cette puissance prééminente n'a pas une idée claire de ce que les autres États considèrent comme leur souveraineté propre. ¹⁰⁰

Du côté de la Chine - qui est particulièrement ombrageuse quant à son *regno suo* - la difficulté centrale est tout autre : c'est que ce pays n'est pas héritier du Code Justinien, de la Grande Charte, des déclarations des Droits valorisées par les révolutions américaine ou française, etc. Hormis de rares minorités, ses dirigeants et ses intellectuels - a fortiori : la masse immense de sa population - ne comprennent pas cela, ne l'ont pas incorporé dans leur culture commune. Depuis deux ou trois décennies à peine, la Chine a commencé d'apprendre ce qui est souvent évident en Europe et en bien d'autres pays. Elle commence également à bâtir tout l'arsenal juridico-judiciaire qui, à l'usage et au fil des siècles, lui fera comprendre ce qu'est ce droit-là. Par exemple, ce qui doit advenir quand l'une des quatre strates supérieures de l'organisation étatique chinoise a besoin de récupérer des terres que - depuis 1978 au mieux - les réformes de Deng Xiaoping ont permis de louer aux paysans de la cinquième strate de l'État, celle des villages. Et ainsi de suite : expropriations, élections, congrès au sein du "Parti unique", institutions de plus hautes strates, etc., tout

¹⁰⁰ Le *regno suo* dont chacun est *imperator* : voir chapitre 3 supra.

cela est un immense chantier qui se clarifiera peu à peu, non sans crises et, parfois, crimes...

Si cette analyse est grossièrement exacte - étant bien entendu qu'il faudra lui apporter durablement des corrections majeures, à renouveler d'étape en étape - il en résulte que la "cause commune" aux deux prochains super-grands pourrait conduire à une refondation majeure du droit international. En effet, les plus courts sentiers provisoires, pour traiter des difficultés internationales à résoudre, seront de "nettoyer" chaque difficulté par ce qu'il faut d'échanges diplomatiques et de la surmonter par des institutions ad hoc élaborées cas par cas, mais toujours soumises à des ajustements ou à des révisions quand affleureront d'autres aspects de la difficulté considérée. Ainsi verront le jour, des traités non gravés dans le marbre, des institutions ajustables ; des tribunaux mixtes internationaux à formules révisables ; des procédures rendant exécutoires à l'étranger des décisions prises (en tout ou partie) en d'autres pays et ce grâce à des novations répétées des procédures d'*exequatur* ; des formules d'enquête, d'action ou de coopération s'appliquant sur plusieurs territoires soumis à des souverainetés distinctes ; etc. En cheminant de la sorte, les coopérations transfrontières pourront en venir aux traités internationaux illusoire qui bouchent aujourd'hui l'horizon, par exemple aux accords où cette malheureuse Organisation Mondiale du Commerce (OMC) mêle confusément les marchandises industrielles banales et les produits stratégiques rares ou dangereux, le tout noyé dans un brouet de "services marchands", alors qu'il faudrait détailler tout cela par une série d'accords distincts, au gré des États concernés.

Entre l'État fédéral américain et l'État "populaire" chinois, il est un autre contraste majeur qu'il faut certes garder à l'esprit, mais sans le figer par une vision aussi simplifiée (et même simpliste) que celle qui vient d'être évoquée. Il s'agit du rôle global de l'État, en tant que stratège potentiel du développement social, pour ce qui le concerne, mais du même coup, par ricochet, pour le reste du monde. Non sans agacement, les États-Unis soulignent de plus en plus souvent le rôle "totalitaire" d'un État chinois qui gonfle ses réserves de change sans tenir compte des objurgations étrangères, qui s'en sert pour doter des "fonds souverains" fort actifs de par le monde et qui réalise d'énormes grands travaux ostentatoires, mais de grande portée structurante (Pékin ou Shanghai, équipements ferroviaires et autres, barrage des Trois Gorges, interconnexion de grands fleuves, etc.). L'État américain n'est une locomotive de même puissance que lorsqu'il mobilise une opinion apeurée et bande les

énormes forces de l'EnE Défense. La tentation pourrait même mûrir aux USA de surmonter leur déprime économique en renouvelant les exploits (bientôt belliqueux) des premières années 1940 qui mirent fin à la crise de 1929. Mais la conjoncture mondiale ne s'y prête guère et l'initiative privée qui peut être très puissante quand de nouvelles perspectives de profit semblent s'offrir, opère néanmoins en ordre dispersé et de façon parfois moutonnaire. Elle est donc présentement surclassée par les initiatives massives de l'État chinois. Le troisième essai reviendra sur ce point en essayant d'évaluer les fondations et la durabilité de cet élan étatique chinois. Toujours est-il que les modestes tentatives d'Obama pour faire de l'État américain un stratège notoire sont contrariées par l'enlisement des guerres bushiennes, la résistance de l'EnE Wall Street aux réformes qui l'assainiraient et l'égoïsme structurel des classes à hauts revenus qui empêche l'assouplissement des finances publiques.

En peu d'années, quels que soient les bonds du Congrès américains et les éventuels rebonds de l'Administration Obama, puis les résultats des *Election Days* de 2013 et années suivantes la dynamique du système mondial conduira à de probables novations internationales. D'un cahot à l'autre, les réformettes du FMI se poursuivront et de larges parties du système bancaire mondial se laisseront museler - quand bien même les freinages obstinés des banques et *non-banks* et les nouvelles créations de "l'ingénierie financière" se prolongeaient jusqu'à faire mûrir la rechute de la crise de 2008 qui déjà se profile. D'un brouillard à l'autre, les États-Unis continueront de perdre une bonne partie des soutiens en hommes et en crédits que leur procurent leurs "amis et alliés" diversement enrégimentés, tandis qu'ils auront à perdre pied dans de larges pans de l'Asie centrale et du Proche et Moyen-Orient. Et ainsi de suite, sur les divers terrains où leur présence devient un irritant. Dire lesquels et en quel ordre serait déraisonnable, sauf à disposer de moyens d'investigation que je n'ai pas. ¹⁰¹ Mais ainsi, de proche en proche ou par vagues plus larges, il y a de fortes chances que la prochaine décennie (ou la suivante) voient de grandes réformes s'opérer tant en ce qui concerne le bâti de sortes de "conseils de sécurité" de portée régionale (centrés peut être sur les couples de puissances aptes à la dissuasion réciproque, qui sont ou seront bien enracinés localement), que pour ce qui touche au "Conseil de Sécurité" mondial, dérivé de son homonyme actuel, mais probablement

¹⁰¹ À supposer, ce dont je doute, que ces moyens, fussent-ils manipulés par les EnE américains les plus subtils, puissent traverser les épais brouillards déjà accumulés.

débarrassé des puissances quasiment impuissantes qui y font de la figuration. Il se pourrait même que l'Assemblée Générale onusienne perde son actuelle périodicité annuelle et une bonne part de ses excroissances, tandis qu'un comité, dérivé du G20 qui se cherche une assise depuis 2009 finirait par la relayer, voire la remplacer totalement. Ici ou là les "membres permanents" titulaires d'un droit de veto se réduiraient assurément, par élagage des héritiers de la WW2, comme par reconnaissance des réelles grandes puissances de chaque temps : aux côtés des deux nouveaux super-grands, les leaders des "conseils de sécurité" régionaux, c'est-à-dire, en fait, les détenteurs d'une capacité nucléaire régionalement dissuasive.

Au lecteur qui dénoncerait l'orientation anti-démocratique des hypothèses que je viens d'avancer, je répondrai qu'il n'a pas bien compris les rapports profonds entre la guerre et le droit. La pacification nationale, régionale, impériale ou mondiale s'opère en force par un effet de puissance. Elle se démocratise, c'est-à-dire s'ouvre à l'influence des États les moins puissants et surtout, à l'influence des classes dominées de tous les États, dans la mesure où un droit bien appareillé peut s'exercer, au mieux, dans des structures étatiques réellement représentatives des intérêts divers et contradictoires qui tissent chaque société. Alors la violence peut devenir légitime, au sens fixé par Max Weber, parce qu'elle est acceptée par une société dûment organisée, ce qui la légitime profondément, au sens qu'Antonio Gramsci a bien mis en lumière. La balance entre contrainte et acceptation n'est pas bloquée pour autant, mais son équilibre jouit des stabilisateurs que sont la force publique dûment contrôlée et l'acceptation dûment négociée par des forces sociales qui, elles-mêmes, contrôlent l'État dont elles élisent les responsables.

Toujours est-il que les États-Unis pourraient gagner en influence mondiale, notwithstanding le rapatriement des forces militaires massives qu'ils ont exportées de divers côtés, s'ils apprenaient à payer d'exemple, dans tous les domaines où le droit international est à développer, voire à fonder sur des bases nouvelles, c'est-à-dire mieux équilibrées.

S'ils aidaient à l'établissement de "conseils de sécurité" d'échelle régionale pour juger des agressions et autres actions répréhensibles commises par des États régionaux et s'ils facilitaient l'équilibrage de ces "conseils" autour d'États aptes à la dissuasion réciproque ou recevant quelque renfort à cette fin (mais non ou peu des États-Unis eux-mêmes), ils déblaieraient le terrain de l'actuel Conseil de Sécurité, façon ONU, pour le centrer sur les seuls conflits d'importance mondiale majeure.

S'ils participaient aux recherches qui tâtonnent aujourd'hui autour de la notion d'agression et des voies et moyens de la prévenir ou de la sanctionner, en validant leur participation par une reconnaissance progressive de leurs propres agressions de cette sorte, ils feraient accomplir de grands progrès à l'assainissement de l'atmosphère internationale.

S'ils abandonnaient les privilèges de juridiction qu'ils se ménagent par leurs SOFAS ¹⁰² comme par certains traités commerciaux ou pour certains types d'activité, bancaires ou financières notamment, ils participeraient décisivement à la maturation des Cours Pénales Internationales qui jaillissent autour des guerres mal résolues et ils renforceraient utilement la maigre lignée des tribunaux, façon La Haye qui ont d'ores et déjà rendu quelques bons services.

S'ils harmonisaient clairement leurs dires avec leurs actes, de Guantanamo au Texas fort enclin à la peine de mort et aux nombreuses agences pénitentiaires brutales des États ("unis" en leur sein), leurs critiques des barbaries encore déployées de par le monde (y compris de la Russie à la Chine) gagneraient beaucoup en crédibilité.

Car l'automne américain peut n'être pas une saison de deuil. Les États-Unis peuvent s'éveiller au monde tel qu'il devient, ne plus s'en croire les sauveurs, les leaders ou les pilotes, mais s'accepter pour ce qu'ils sont : le pays naguère le plus dynamique du monde, un pays provisoirement égaré, un pays auquel l'avenir appartient comme à tous les autres, s'il sait se rendre utile à ceux-ci autant qu'à son propre peuple.

Un pays qui, comme la Chine pleine d'élan, la Russie qui finira son travail de deuil, l'Europe qui apprend la modestie et les autres continents riches de bourgeons multiples peut participer pleinement à la création d'un nouveau Nouveau Monde, plus vaste et plus ouvert que celui où il grandit, trois siècles durant, avant de déborder par trop sur les Anciens Mondes logés là autour.

Andresy, janvier 2011

À suivre : Deuxième essai : L'hiver européen.

¹⁰² Voir chapitre 2.